

Revue Canadienne



SOMMAIRE

Pages

97 —	I. AU PASSANT (poésie).....	Agnès de Maxona.
98 —	II. LA CATHÉDRALE DE NICOLET.....	Elie-J. Auclair.
116 —	III. A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DU PORTUGAL.....	Alph. Gagnon.
128 —	IV. LE NOM DE DIEU DANS LES LANGUES HUMAINES.	Antonin Nantel.
151 —	V. A TRAVERS LA NATURE.....	Luc Dupuis.
158 —	VI. ECHOS DES SCIENCES.....	J. Flahault.
172 —	VII. A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES.....	Thomas Chapais.
188 —	VIII. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....	* * *

PUBLICATION MENSUELLE

Dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL — Canada



La Route Populaire



ENTRE

Montréal et Québec
Montréal et Ottawa
Montréal, Joliette et St-Gabriel
Montréal, Ste-Agathe, Nominique
et les Laurentides
Montréal et les Chutes Shawinigan
Montréal et Ste-Anne de Beauport
Montréal et le Cap de la Magdeleine
Montréal, Bala et le Muskoka

Montréal, St-Jean, N.B., et les Provinces
Maritimes
Montréal, Manchester, Nashua, Lowell,
Boston et la Nouvelle Angleterre
Montréal, Toronto, Détroit et Chicago
Montréal, Sault Ste-Marie, St-Paul,
Duluth et Minneapolis
Montréal, Fort William, Winnipeg, Van-
couver, le Kootenay et la Côte du
Pacifique.

Empress of Britain

Empress of Ireland

LES PAQUEBOTS

"Empress"

sont les plus modernes
et les plus rapides faisant
le service entre les ports
Canadiens et Liverpool



W. G. ANNABLE,
Agent Général du Traffic-
Voyageur pour les
Paquebots,
MONTREAL

EMILE J. HEBERT,
Agent Général Dépt. des
Voyageurs pour le
Chemin de Fer,
MONTREAL

"EMPRESSES"
of the ATLANTIC

CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO'S
ATLANTIC STEAMSHIP LINES

REVUE CANADIENNE

PARAISSANT CHAQUE MOIS

Formant à la fin de
l'année deux volumes.

POUR LA REDACTION :
471, rue Lagachetière, Ouest
MONTRÉAL



POUR L'ADMINISTRATION :
471, rue Lagachetière, Ouest
MONTRÉAL

47^e ANNÉE 1911

CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
FRANCE ET UNION POSTALE	18 frs.
ANGLETERRE	15 shillings

Prix de la Livraison 25 cts. Union Postale 1.50 frs.

Les abonnements sont pris à l'année jusqu'à révocation formelle faite par le souscripteur (1).— Les abonnements datent du 1er janvier.— Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Il sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique, de toutes les publications dont on nous fera parvenir DEUX EXEMPLAIRES.

(1) Nos lecteurs sont instamment priés de remarquer que, pour cesser de recevoir la REVUE CANADIENNE, il faut donner avis de son désir, *verbalement ou par écrit*, avant le 15 décembre. Il ne suffit pas, pour se désabonner, de refuser un numéro qui arrive par la poste. Les numéros ainsi refusés sont détruits par les autorités postales, suivant la loi qui régit maintenant les journaux et revues transmis par la malle. Et, comme la REVUE est imprimée par contrat à nombre égal chaque mois, la perte d'un numéro entraîne la perte de tous les numéros correspondants pendant l'année. Il serait injuste de s'attendre à ce que LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE subisse une perte causée par la négligence de l'abonné à se conformer aux conditions de cette publication.

COLLABORATEURS DE LA REVUE CANADIENNE

Pendant les années 1909 et 1910

Mgr Paul Bruchési
Mgr Archambeault
MM. J.-L. Archambault
P.-A. Archambault
Louis Arnould
Elie-J. Auclair
P.-M.-J. Benoit
Athénais Bibaud
Bourbeau-Rainville
Fr. Valentin-M. Breton
J.-B. Caouette
Thomas Chapais
C.-P. Choquette
Armand Chossegros
John-M. Clarke
P.-M. Dagnaud
L.-O. David
F.-L. Desaulniers
E. Dulieux
Luc Dupuis
Albert Ferland
Hector Filiatrault
E.-M. Flahaut
Jean Flahaut
Jules Fournier
Alphonse Gagnon
Ernest Gagnon
Englebert Gallèze

R. P. Galtier
MM. Henri Garrouteigt
Henri Gauthier
Maria Girard-Lagacé
R. P. Hugolin
MM. Antonio Huot
René Labelle
Séverin Lachapelle
Charles-A. Lamarche
M.-A. Lamarche
J.-A. Lander
Henri Lemay
V. Many
A. Marsan
A. Nantel
Philippe Perrier
Léonidas Perrin
L.-A. Prud'homme
A.-B. Routhier
Lucien Rainier
E. Saint-Jacques
Arthur Saint-Pierre
Joseph Schmitt
Benjamin Sulte
Arthur Surveyer
M. Tamisier

Capital autorisé : \$2,000,000 Capital payé : \$1,000,000
Réserve et Surplus : \$438,674.48 (au 31 déc. 1910).

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900
44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du
Nouveau-Brunswick

BUREAU DES DIRECTEURS : *Président*, M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; *Vice-président*, M. W. F. CARSLY, de la Maison S. Carsley & Co.; Hon. Louis BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture; M. G. M. BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Ry. Co."; M. Alph. RACINE, de la Maison Alphonse Racine & Cie, L. J. O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée; M. Tancrède BIENVENU, *directeur, gérant-général*.

BUREAU DE CONTROLE : *Président*, Hon. Sir Alex. LACOSTE; *vice-président*, Dr E. PERSILLIER-LACHAFELLE, administrateur du Crédit Foncier; Hon. Sir Lomer GOULIN; M. Tancrède BIENVENU, *gérant-général*; J. W. L. FORGET, *inspecteur*; ALEX. BOYER, *secrétaire*.

INFORMATIONS. — *Avantages spéciaux de notre département d'épargne.* — 1o Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir TROIS p. c. d'intérêt payable semi-annuellement, les 30 juin et 31 décembre de chaque année; 2o Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICATS DE DEPOTS SPECIAUX, payables à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3½ p. c. l'an, suivant termes, savoir: Trois mois, 3 p. c. Six mois 3¼ p. c. Douze mois, 3½ p. c. Ces certificats ne sont émis toutefois que pour une somme de \$500. et plus.

Bureau-Chef . . . 7 et 9, Place d'Armes
TANCREDE BIENVENU, *gérant-général* A. GIROUX, *gérant*.

408 Rue Rachel Est, C. A. Roy. 103 Rue Roy, A. Larose.
742 Rue Ontario Est, J.P. Leblanc. 848 Notre-Dame O., A.E. Prudhomme
972 Rue Beaubien, Geo. L. Marsolais.

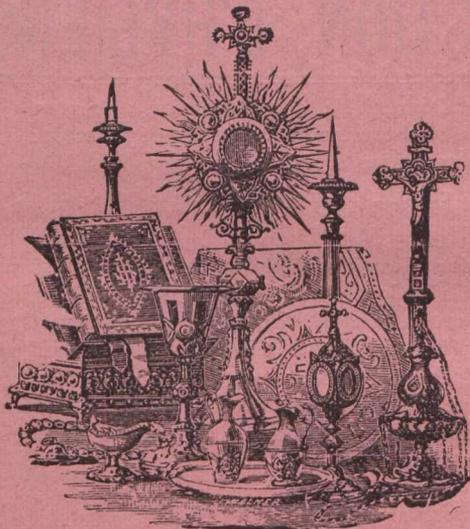
16, Notre-Dame Ouest, Montréal

J. E. GARREAU

Successeur de

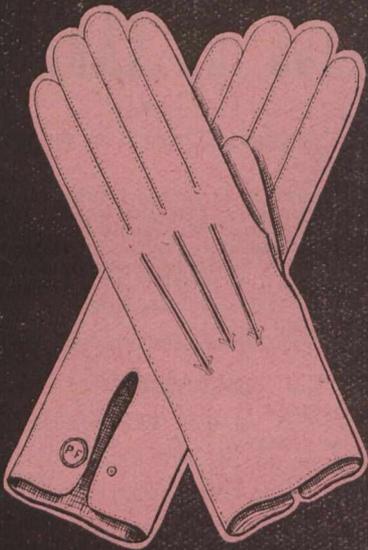
C. B. LANCTOT,

Importateur de Bronzes, Orfé-
vrie, Ornaments, Says, Mérinos
Vêtements Ecclésiastiques, Etc.



Ateliers spéciaux pour la fabrication
de Statues peintures, Chemins de Croix
en peinture sur toile, Chemins de
Croix en relief, Drapeaux, Bannières,
Décorations pour Société. Vins de
messes approuvés par les autorités ec-
clésiastiques, Tarragone, Sicile, Mas-
saula, Sauternes, Muscatel et Clarets.
Huile de table, Huile d'Olive de
Nice, brûlant huit jours, hautement
recommandé et étant aussi le plus en
usage pour le clergé et les communau-
tés religieuses du Canada. Nous ven-
dons notre Huile avec le privilège de
la retourner à nos dépens si elle ne donne pas satisfaction, Bouquets et Fleurs, Lustres
en cristaux, Photographies de Statues, etc., et la liste des prix envoyés sur demande.
Braise Encens, Encens Arabe, Dominical. Nous avons toujours en mains un assorti-
ment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux. Médailles, Chapelets.

Spécialités : Décorations d'Eglises, Tentures Funèbres de tous genres.



GANTS PERRIN



FIL . SOIE CHEVREAU
GLACE ou SUEDE

QUALITÉ ET COUPE GARANTIES

EN VENTE
PARTOUT

SIMPLE QUESTION D'HYGIENE

Médecins et hygiénistes condamnent la consommation excessive que nous faisons de la viande et recommandent l'usage régulier des Céréales, comme base de notre alimentation.

LES CEREALES OGILVIE ont conquis la faveur populaire par leur haute qualité toujours uniforme.



La farine d'avoine Ogilvie, le Wheat Marrow Ogilvie, le Golden Meal Ogilvie (blé d'inde finement granulé) Ogilvie Pearl Barley (Orge Perlée) Ogilvie Pearl Hominy (Blé d'inde préparé pour la soupe) offrent, par leur variété, de précieuses ressources pour l'ordonnance des repas et la préparation du menu quotidien.

En vente dans toutes les épiceries.

The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.

Par Brevet Royal, Meuniers de S. A. R. le Prince de Galles

MONTREAL ET WINNIPEG

N. G. VALIQUETTE,

LIMITÉE

Meubles, Tapis, Linoleums, Prélarts,
Papier-tenture, Rideaux, Draperies,
Lits et literies, Poêle en fonte et en
acier.

Reconnue comme une des plus grandes maisons d'ameublement du Canada.

100,000 pieds carrés de plancher complètement remplis d'échantillons.

Chaque prix marqué en chiffres connus et chaque article vendu avec pleine garan-
tie de satisfaction.

Plans et estimés fournis gratuitement pour ameublements d'Eglises, Ecoles, Offices
et Edifices publics de toute espèce.

471-477, RUE SAINTE-CATHERINE EST, MONTREAL



CARON FRÈRES

233-239, RUE BLEURY, MONTREAL

Manufacturiers de Médailles et d'Insignes de
sociétés, clubs, etc.

————— CATALOGUE SUR DEMANDE.

FUMEZ —————

LES CELEBRES CIGARES

BOSTON

— ET —

PEG TOP

Manufacturés par L. O. GROTHE & CIE, Montréal, Qué.

...DÉCORATIONS...

La Cie d'Auvents des Marchands

LIMITÉE

25 à 29, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Vendra à grand sacrifice, après les Fêtes du Congrès Eucharistique, un immense assortiment de décorations, convenables pour les processions ou autres manifestations religieuses.

La COMPAGNIE invite spécialement les Messieurs du clergé à venir profiter de cette occasion exceptionnelle de pourvoir leur paroisse de belles décorations à bon marché.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000
Fonds de réserve, \$2,500,000

Capital payé, \$2,500,000
Total de l'actif, au-delà de \$25,000,000

DIRECTEURS

Hon. J.-D. Rolland, Prés. R. Bickerdike, Ecr., M. P. Vice-Prés.
J.-A. Vaillancourt, Ecr., Alp. Turcotte, Ecr.,
E.-H. Lemay, Ecr., J.-M. Wilson, Ecr.,
Hon. F.-L. Béique, C. R.
M.-J.-A. Prendergast, Gérant Général.
F.-G. Leduc, Gérant.
E.-C. Vidricaire, Assistant-Gérant.
O.-E. Dorais, Inspecteur.

Bureau principal : MONTREAL

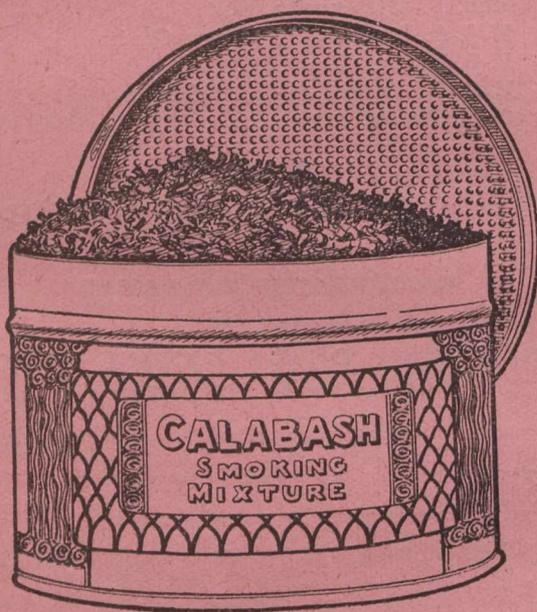
35 SUCCURSALES EN CANADA

**ETAT PROGRESSIF DE LA BANQUE DEPUIS SA
FONDATION EN 1874.**

DATES	Capital autorisé	Capital v rsé	Fonds de réserve	Total de l'actif
31 déc. 1874	\$1,000,000.00	\$ 393,070.00	\$ 15,000.00	\$ 1,021,096.00
31 " 1879	1,000,000.00	639,130.00	15,000.00	1,059,605.00
31 " 1884	1,000,000.00	710,100.00	50,000.00	1,715,366.00
31 " 1889	1,000,000.00	710,100.00	125,000.00	2,859,844.00
31 mai 1894	1,000,000.00	710,100.00	270,000.00	4,942,138.00
31 " 1899	2,000,000.00	1,250,000.00	565,000.00	8,041,009.00
31 " 1904	2,000,000.00	2,000,000.00	1,200,000.00	14,375,184.00
30 nov. 1909	4,000,000.00	2,500,000.00	2,300,000.00	21,999,275.00
30 " 1910	4,000,000.00	2,500,000.00	2,500,000.00	23,768,094.00

Recherchez-vous la qualité ?

Le Tabac à Fumer CALABASH



Est un mélange de tabacs de
qualité supérieure

Un humecteur à l'intérieur de chaque couvercle.

En boîtes de 20c, 40c, 75c, et \$1.50

AU PASSANT !

Sur une plume de tourterelle, qu'un essor détacha....

Plume de tourterelle au velouté d'hermine,
Symbole immaculé du Maître virginal,
Tu gardes le Passant, qui sans frayeurs chemine,
Des rets que lui dressa l'Oiseleur infernal.

Sœur du flocon de neige et du lis diaphane,
Ton éclat produit la divine splendeur ;
Et tu dis au Passant : “ Une tache profane ;
“ Redoute la souillure et maintiens ta candeur ”.

Sœur du cristal de roche et de l'âme ingénue,
Quand tu montes très haut dans les grands vents moqueurs,
Tu clames au Passant, du tréfonds de la nue :
“ Regarde ! Ainsi se fait l'ascension des cœurs ! ”

Sœur de la source claire et de la blanche Hostie,
Tu prêches le dégoût des mets fastidieux,
Et tu dis au Passant : “ Nourris d'Eucharistie,
“ Tous les Bénis du Père ont été faits des Dieux (1) ”.

Agnès de MAXONA.

(1) *Dii estis vos* (Isaïe, XLI, 23).

La Cathédrale de Nicolet



Benjamin Sulte, le chercheur éprouvé et si souvent heureux, que nos lecteurs connaissent, nous donnait récemment ⁽¹⁾ des pages fort documentées sur Jean Nicolet. Nulle part sans doute on ne les aura lues avec plus d'intérêt qu'à Nicolet même, la " vieille petite ville de province ", comme parlait M. l'avocat Prince ⁽²⁾, qui garde le nom du grand voyageur et immortalise à jamais son souvenir. C'est ce que nous affirmait lui-même Mgr Douville, le vénéré supérieur du glorieux collège-séminaire qui a fait, comme l'on sait, depuis cent ans et plus, la fortune de la ville et du nom qu'elle porte.

J'étais là, de passage, émerveillé vraiment par tout ce qu'il m'était donné de voir. Quelles belles " institutions " que celles de Nicolet, depuis le vieux séminaire jusqu'à la cathédrale flamboyante neuve ! Il me vint à l'esprit de donner à nos lecteurs une vue d'ensemble de ce riant tableau et surtout une description de la belle cathédrale. Non pas, certes, que j'aie aucune prétention à jouer le critique d'art, mais pour faire connaître simplement ce qu'un profane aperçoit et admire dans ce beau monument religieux, qui fait honneur vraiment à notre pays.

Si l'illustre Nicolet, dont M. Sulte nous racontait avec tant de précision les voyages innombrables et la fin tragique, revenait un beau jour, non pas aux lieux qui l'ont vu naître, mais aux lieux qui sont en quelque sorte nés de lui et de son souvenir, que dirait-il ?

(1) *La Revue Canadienne*, août, octobre et novembre 1910.

(2) *Souvenirs des fêtes du centenaire* (1903), p. 31.

Oh ! elle est touchante l'évocation de tout ce qu'enseigne l'histoire, quand elle se fait devant un ensemble de choses qui parlent si éloquemment de progrès et de prospérité.

J'y pensais, ce jour-là, debout sur la berge presque de la petite rivière et lui tournant le dos, regardant devant moi la belle cathédrale, avec sur ma droite le palais de l'évêché, si gracieux, et bientôt les grands murs de l'Hôtel-Dieu, ou plus près la vieille maison basse d'ancien style qui fut le premier collège et est devenue l'Académie commerciale... avec sur ma gauche le superbe couvent des Soeurs de l'Assomption, en forme d'H, construit en belles pierres de Deschambault, et ses riches dépendances... puis, tout au fond de l'horizon, comme au deuxième plan, derrière des avenues d'arbres aujourd'hui dépouillés (21 novembre), l'antique séminaire d'aspect si vénérable sous la grisaille de ses murs en vieilles pierres des champs rassemblées au mortier...

Pour celui qui sait l'histoire très riche de ce coin de terre privilégié, après la figure de Jean Nicolet, voici celles de Mgr Plessis, de Mgr Panet, de Mgr Signay, de M. Brassard, de M. Raimbault, de M. Thomas Caron, de Mgr Laflèche, de Mgr Gravel, de M. Belle-marre et de Mgr Proulx, qui surgissent et planent au-dessus de tout cela !

O Nicolet, qu'embellit la nature,
Avec transports toujours je te revois !

* * *

L'histoire des diverses églises qui se sont succédé à Nicolet est presque aussi accidentée qu'un roman d'aventures. Nous ne résistons pas au plaisir de la raconter.

Au temps où Mgr de Laval, le grand évêque missionnaire et le fondateur de l'Eglise du Canada, voyageait en canot par les fleuves et les rivières pour visiter les *postes* de son immense diocèse de

Québec — qui couvrait, comme l'on sait, la presque totalité de l'Amérique du Nord — la chronique rapporte qu'en 1681, Sa Grandeur se rendit jusqu'ici, célébra la messe et administra la confirmation dans la maison, très modeste, du seigneur Cressé. Aucune chapelle n'existait alors. Cressé — ce n'était pas encore Nicolet — était une " mission " que les Pères Récollets desservaient de Trois-Rivières. Peu de temps après, le nom de l'illustre voyageur, qui avait vécu longtemps à Trois-Rivières, était donné à la localité. Cressé devenait Nicolet.

La première église fut bâtie en 1710. Elle dura 30 ans. Celle qui lui succéda dura 44 ans, de 1740 à 1784. Ces deux églises, la première en bois brut, pièces sur pièces, avec un toit en chaume, l'autre en pierre, mais très modeste encore, n'étaient pas situées exactement à l'endroit où est sise la jolie ville d'à présent, mais à un mille en descendant, dans une île, en pleine rivière. On en saisit tout de suite la raison. Colons et coureurs des bois, aussi bien que missionnaires, voyageaient surtout par eau ; leur commodité voulait des églises et chapelles sur des rivages très accessibles, ou même dans des îles. Voyez, par exemple, les anciennes églises des bords du Richelieu. Du reste, on ne pouvait guère penser, en ce temps-là, à construire de riches églises. Aujourd'hui, on peut — et on doit par religion — faire plus et mieux. Mais aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans les commencements de la colonie, il fallait se borner au strict nécessaire.

Non seulement la première église en bois brut, mais encore la deuxième en pierre fut des plus simples. Et si les gens d'alors revenaient sur les bords de leur chère rivière de Nicolet en l'an de grâce 1910, ils n'en croiraient pas leurs yeux. En hommes pleins de foi qu'ils étaient, ils loueraient sans doute leurs descendants de tout ce qu'ils ont fait pour la maison de Dieu. Mais je me demande s'ils ne les envieraient pas, à supposer que l'envie soit connue dans l'autre monde ?

Pour leur troisième église, les Nicolétains commencèrent à faire

les choses avec plus d'aisance. Et d'abord on changea de site. La troisième église de Nicolet, plus grande et plus convenable que les précédentes, fut construite à l'endroit où se trouvent les édifices actuels. C'était en 1784. Elle devait durer 90 ans. Il n'y avait guère qu'une vingtaine d'années qu'elle existait quand, en 1806, M. Rimbault fut nommé curé de Nicolet par le célèbre Mgr Plessis. M. Rimbault devait occuper ce " poste " pendant 35 ans. Homme de science, de prudence et d'action, le digne prêtre devait aussi se faire remarquer par son zèle pour la maison du Seigneur. Il répara, il agrandit, il embellit son église tant qu'il put. Il l'orna de beaux tableaux. Il l'enrichit d'un orgue excellent. Bref, il en fit, raconte la chronique, l'une des plus belles églises du temps. Mgr Plessis se plaisait à l'appeler une " basilique ". Mais tous ses embellissements faillirent être fatals. Vers 1820, M. Rimbault ayant fait construire à l'église un portique et deux tours latérales avec dômes pour clochers, il en résulta un grave inconvénient. Le terrain n'a jamais été bien solide à Nicolet—on l'a constaté, hélas! en ces derniers temps — et les deux tours se trouvèrent trop pesantes pour l'édifice. Les murs des longs-pans se lézardèrent. La " basilique " de M. Rimbault menaçait ruine ! Lors du sacre de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, en 1822, Mgr Plessis avait songé à en fixer la cérémonie à Nicolet, dont le nouvel évêque était élève du premier cours (1803), mais il craignit une catastrophe et il écrivit à M. Rimbault pour le lui faire savoir. Le sacre eut lieu à Trois-Rivières. Le curé de Nicolet fit " raccourcir " ses tours — elles conservèrent cependant leurs dômes — et les murs lézardés furent réparés de telle sorte que l'église put durer encore cinquante ans.

En 1873, on construisit la quatrième église de Nicolet. Elle devait durer 33 ans, de 1873 à 1906, et devenir dans l'intervalle une cathédrale (1885) ; mais quelle carrière que la sienne, si toutefois on peut parler de carrière à propos d'une bâtisse ? Cette nouvelle église, d'un extérieur imposant, promettait d'être l'un des plus

beaux édifices religieux du pays; mais elle ne fit pas longtemps l'orgueil des Nicolétains. Son clocher en flèche, avec sa croix, et dans la croix une relique du bois sacré du Calvaire, n'avait pas encore reçu tous ses ornements, que, sous la violence d'un grand coup de vent, il s'abattit un beau jour sur le faite de l'église. Détail assez curieux, la croix traversant la couverture de part en part vint se suspendre à l'intérieur au-dessus de l'autel, et la relique de la vraie croix s'alla poser sur l'autel lui-même. Encore une fois, la mauvaise qualité du terrain était probablement la cause réelle du malheur, ce ne devait pas être le dernier. L'église resta sans clocher plusieurs années. Puis on le refit, ce clocher, pour le défaire bientôt, car le portail menaçait ruine. On reconstruisit le portail qu'il fallut défaire encore, refaire et de nouveau défaire, toujours pour la même raison. Ah! la triste église, avec un frontispice en planches, l'intérieur inachevé, des murs sans crépi, des colonnes brutes... et pourtant servant ainsi au culte, devenant cathédrale même (1885), voyant plus tard sa voisine, l'église qui lui succédait, s'écrouler (1899), puis avec une autre, presque achevée, disparaissant dans le malheureux incendie de 1906. Triste église, ai-je dit, dans laquelle pourtant s'accomplirent de bien belles cérémonies, comme, par exemple, et pour ne rappeler que les plus remarquables, l'intronisation du premier évêque de Nicolet, Mgr Gravel, le 25 août 1885, et le sacre du deuxième évêque, Mgr Brunault, le 27 décembre 1899.

La cinquième église de Nicolet n'eut pas une meilleure carrière. Peut-être même faut-il dire qu'elle fut encore plus malheureuse. Mgr Gravel, de vénérée mémoire, avait naturellement tenu, aussitôt que les circonstances le lui permirent, à construire, pour remplacer celle dont nous venons de parler, une cathédrale qui fût digne de son florissant diocèse. Secondé par son actif et zélé grand vicaire, Mgr Thibaudier, il s'imposa de grands frais, et les choses paraissaient aller à bien et devoir tôt se terminer pour l'honneur du culte et la gloire de Dieu, quand, soudain, en 1899, la nouvelle cathédrale

s'effondra sous son propre poids. Ce fut une lourde perte, un vrai désastre. L'affaire dans le temps fit grand bruit dans le pays. Une enquête arbitrale, présidée par nos Seigneurs les archevêques Duhamel, Bégin et Bruchési (Ottawa, Québec et Montréal), se termina par une sentence qui départageait les responsabilités. Qu'un vice de construction eût échappé à l'architecte et aux entrepreneurs, il ne paraît guère permis d'en douter. Mais la première cause du désastre était-elle là ? Je ne voudrais pas me donner l'impertinence de revenir sur une chose jugée par plus savants et plus expérimentés que moi. Mais on me pardonnera, à moi qui connais la parfaite honorabilité de M. l'architecte Saint-Jean depuis au moins vingt-cinq ans, de regretter pour ce vieil ami le malheur que des circonstances de force majeure lui ont au moins en grande partie imposé.

Sous le coup du malheur, le vénéré Mgr Gravel ne voulut pas se décourager. Il décida sur le champ la reconstruction de sa cathédrale. Sa santé cependant déjà chancelante lui commanda prudemment de s'en remettre, pour ce grave souci, au zèle du jeune coadjuteur que Rome voulut bien lui donner. Dès le mois d'août 1903, quelque temps avant de devenir l'évêque titulaire du diocèse ⁽³⁾, Mgr Brunault se mit à l'oeuvre pour la reconstruction de la cathédrale et de l'évêché. Tout allait bien, les travaux sûrement conduits touchaient à leur terme, l'évêché était construit, l'extérieur de la cathédrale à peu près fini et l'intérieur assez avancé, les jours d'épreuves semblaient enfin passés, il y avait lieu de se réjouir... Hélas ! le 21 juin 1906, un violent incendie réduisait en cendres les deux cathédrales—la cinquième et la sixième église de Nicolet—en même temps que le beau couvent et la riche chapelle des Soeurs de l'Assomption. S'il est vrai que Dieu éprouve ceux qu'il aime, l'évêque de Nicolet et ses dévoués diocésains peuvent se féliciter d'être au nombre des amis de Dieu.

(³) Mgr Gravel mourut le 28 janvier 1904.

Tout pourtant ne fut pas anéanti par ce nouveau désastre. Et, à qui visite les lieux témoins de la nouvelle catastrophe, il paraît surprenant que dans une petite ville, où l'on n'était que très peu pourvu d'appareils pour combattre les incendies, le palais épiscopal et les bâtisses toutes voisines de l'Hôtel-Dieu n'aient pas été rasés, eux aussi, par l'élément destructeur. Il y a à cela une explication qui tient du merveilleux. Il ne m'appartient pas, assurément, de porter un jugement sur ce qui a bien pu être l'intervention directe, pour arrêter la marche du malheur, de *Celle* à qui les Nicoletains ont voué un culte si affectueux, comme le proclament, par exemple, les meilleures traditions du vieux séminaire; mais voici toujours l'extraordinaire récit que je tiens de la bouche de Mgr l'évêque de Nicolet lui-même. Pendant que l'incendie du 21 juin 1906 faisait rage, et alors que le nouvel évêché — qui touchait à la cathédrale en flammes — était par tous à peu près condamné, tandis qu'on sauvait les meubles, les livres et autres objets importants, un brave homme prit chez Mgr Brunault une statue de la Sainte Vierge et la porta sur le toit de la maison, et là, la plaçant juste à l'intersection du court passage donnant de l'évêché à la cathédrale qui brûlait, il dit à la bonne Vierge, avec toute la foi de son cœur: "Sauvez au moins ce qui ne brûle pas encore!" Et, qu'on en pense ce qu'on voudra, comme question de fait le feu ne passa pas outre. Pour le palais épiscopal et pour les locaux de l'Hôtel-Dieu, tout voisins, il respecta la ligne que marquait la statue de la Vierge. Quand l'incendie fut éteint, le lendemain, on alla chercher la petite statue. Elle aussi paraissait intacte. Mais lorsqu'on voulut la déposer quelque part, elle s'effondra en mille morceaux, à l'exception de la tête. Elle était cuite absolument. Des mains délicates ramassèrent les morceaux épars, et, un à un, on les recollâ tous. De telle sorte que, dans le salon de Monseigneur, à la place d'honneur, se voit encore, complète, la statue que d'aucuns appellent volontiers miraculeuse. Seulement la face et le cou de la Vierge restent un peu brunis, comme pour mieux témoigner de la vérité du fait que je viens de raconter.

* * *

En face du très riant tableau qu'offre à la vue l'ensemble des vastes édifices religieux et éducationnels de Nicolet, cette évocation de souvenirs historiques n'est pas sans éloquence et sans charme. C'est bien vrai que si l'homme s'agite, c'est Dieu qui le mène, et la Providence poursuit souvent ses desseins par des voies bien mystérieuses.

La cathédrale surtout, si imposante d'aspect, si riche à l'intérieur, si brillante même dans son flamboiement de boiseries, de peintures, d'ornementations et de verrières, la cathédrale inspire toutes sortes de fortes pensées. C'est la septième église et la troisième cathédrale que les Nicolétains offrent en très peu d'années au Seigneur Dieu. Après tant de vicissitudes, ils peuvent s'appliquer en toute justice le mot des saints livres : *Zelus domus tuae, Domine, comedit me.* — *Le zèle de votre maison, ô Seigneur, nous a vraiment dévorés!* Ils en sont du reste bien récompensés; car c'est une jouissance pour eux de faire à leurs hôtes les honneurs d'un pareil temple.

Avant d'y entrer, jetons un coup d'œil sur l'extérieur. En ce temps d'automne et dans cet encadrement d'une nature en deuil, cependant que les eaux de la petite rivière charrient, sous les arches du vieux pont couvert, de légers glaçons, et que là-bas, vers l'horizon nord, tout paraît mourir, du pied de la vieille croix de mission (1823), le long du chemin du roi, vous vous tournez joyeux vers la grande église au riche portail. Vous avez la sensation qu'une pensée d'espérance et de vie vous envahit. La nature peut s'endormir, Dieu veille ! *Non est hic aliud nisi domus Dei et porta coeli.* — *C'est bien ici la maison de Dieu et la porte du ciel.*

Le désastre du 21 juin 1906 est superbement réparé. Les Nicolétains ont été supérieurs à leurs malheurs. Ils ont le droit d'en

être fiers. Leur cathédrale, construite en belles pierres de taille et en pierres bosselées (de Saint-Marc-des-Carières — près Deschambault) a 124 pieds jusqu'à la croix, et la façade mesure 90 pieds de large. Les trois ordres d'architecture, le dorique, l'ionique et le corinthien se superposent en s'harmonisant. Le dorique est à la base, dans laquelle, après une avenue de dix marches, s'ouvre un vaste portique de 20 par 48 pieds; puis, c'est l'ionique, avec trois grandes fenêtres, au bas desquelles court un rang de pierres de taille disposées de champ qui proviennent de l'ancienne église (la cinquième); enfin, le tout est dominé par un couronnement corinthien. Les deux clochers s'élancent, avec leurs flèches à croix brillantes, jusqu'à 236 pieds, dans les airs. Entre eux, une belle croix. A ses pieds, dans une niche, le *Saint-Jean-Baptiste* d'or — ou plutôt doré — qui représente le patron de l'église et de la paroisse: Jean, le Baptiste de Jésus. Les grands murs, même ceux de la façade, sont à peu près ceux de l'église incendiée (la sixième) en juin 1906. Ils ont été maintenus et consolidés avec beaucoup de talent. Ou jurerait que tout est bien de première main. De la base au sommet de l'édifice, puis le long des grandes flèches, qui ressemblent à deux doigts jumeaux tendus vers le ciel, l'œil se promène ravi et satisfait. Les proportions se tiennent. Rien ne choque. C'est une belle et imposante façade.

Nous entrons dans l'église. Des portes au fond du chœur, 208 pieds. Entre les transepts, 140 pieds. Bancs, 534, avec en plus dans la tribune de l'orgue et dans les galeries des transepts et du pourtour du chœur au moins 600 places. Il y a 42 pieds entre les colonnes de la grande nef, et l'intérieur de chacune des deux nefs latérales mesure 14 pieds de large. Les colonnes, pour atteindre jusqu'au support de la voûte, montent 35 pieds. Le baldaquin du maître-autel, avec sa croix, n'a pas moins de 36 pieds. Les portes, les bancs et les boiseries sont à l'imitation d'acajou foncé, en bois de merisier. Les colonnes, de style composite, s'ornementent de jolies guirlandes qui restent bien dans la note de l'ensemble.

D'ailleurs, l'ornementation se tient d'un bout à l'autre, jusqu'à la frise de la corniche et au delà. Rien de plus gracieux, par exemple, que ces fenêtres vénitiennes, qui viennent se poser là-haut (75 pieds) à la frise de la voûte, ou encore que ces douze arcs qui s'enjolivent de sculptures très fouillées, avant de soutenir d'un support délicat cette belle voûte en plein-cintre qui ferait l'orgueil des plus riches basiliques. Le peintre qui a mêlé là, si gentiment, ses couleurs bleu-très-tendre ou crème-ivoire avec beaucoup d'or, dans les voûtes, sur les corniches, sur les guirlandes de la frise et sur les montants des colonnes, était sûrement un homme de goût. L'impression est fraîche et reposante à regarder tout cela. Une idée d'ensemble a présidé à ce dispositif, à ces sculptures, à ces couleurs. Tout se tient, se suit, s'enchaîne et s'harmonise. Je ne sais pas ce que les vrais artistes en pensent et en disent ? Moi, pauvre profane, je ne sais qu'admirer. D'abord, pour être franc, je me suis demandé si ce n'était pas trop éclatant ; puis l'œil une fois familiarisé avec les détails, la lumière des riches verrières s'irradiant en rayons multicolores donna aux tons variés une teinte si douce, que je ne savais plus que murmurer : " Comme c'est beau ! "

Donnons un simple regard au jubé des chœurs. Son entablement ne brise pas trop les lignes du fond. Les deux buffets de l'orgue (de Casavant) de chaque côté de la rosace centrale — verrière superbe dont nous parlerons — sont d'un très joli effet, avec leurs sculptures en bois, toujours dans le même genre que celles déjà signalées. Les chœurs ont de beaux sièges qu'on dirait placés dans l'orgue même. Et ils ont de la lumière en abondance. Un autre regard, si vous le voulez, mais un regard rapide — nous y reviendrons à cause des verrières — vers les galeries ou tribunes des transepts, dont le projettement ne nuit en rien non plus à l'harmonie de l'ensemble. Puis, nous voici près du chœur.

La balustrade qui le sépare de la nef est aussi unie que possible. La table est en marbre jaune de Jaspé, et les montants, de même poli que les boiseries et les

bancs, portent des ornements en cuivre. Les stalles (28) du clergé sont fort belles, comme aussi le trône de l'évêque et la stalle d'honneur du vicaire-général. Devant ces stalles, qui rappellent beaucoup les stalles des anciennes basiliques ou collégiales des vieux pays, deux rangées de bancs, toujours en beau merisier qui imite l'acajou, pour les enfants. Le chœur est assez grand pour qu'on y puisse évoluer à l'aise. Il est comme entouré de galeries circulaires, d'où les enfants des diverses communautés de la ville, à heure dite, peuvent assister de près aux cérémonies pontificales. L'autel, nous l'avons vu, est sous un baldaquin, un joli baldaquin, que soutiennent de la façon la plus gracieuse, quatre petites colonnes torsées, très délicates, faites en bois, mais peintes de manière à imiter le marbre blanc (22 pieds). La table d'autel est en marbre, de même que la table des six autels latéraux. Le reste est en bois, avec sculptures faites sur place. Pour le moment, l'église n'étant pas consacrée, un revêtement de bois couvre la table de marbre, avec au centre la pierre sacrée. Par les galeries du pourtour, un peu plus haut qu'à hauteur d'homme, une lumière abondante vient éclairer ce chœur et faire resplendir sa fraîche boiserie de stalles et de bancs. Un jour de grande fête, quand le soleil lance par là ses feux, les cérémonies doivent être bien belles !

De chaque côté du chœur, il y a naturellement des autels latéraux, dont quatre dans le prolongement des petites nefs : à droite (du côté de l'épître), l'autel du *Sacré Cœur* et celui de *Saint Joseph* ; à gauche (du côté de l'évangile), l'autel de la *Sainte Vierge* et celui de *Sainte Anne* ; et là-bas, dans les nefs, deux autres autels, qui recevront bientôt des reliques très précieuses, à gauche celui des *Saints Anges*, à droite, celui de *Saint Antoine*. Les ornements en bois de tous ces autels, comme aussi ceux des tableaux du beau chemin de la croix, sont à l'or bruni, tandis que les dorures des colonnes et autres sont à l'huile. Les divers tons tranchant ainsi les uns sur les autres, comme pour les couleurs de la voûte, cela produit un magnifique effet d'ensemble.

J'ai parlé du chemin de la croix. Comme toutes les peintures et enjolivements que nous voyons ici, ce chemin de la croix est l'oeuvre d'un artiste de talent, M. Uberti, dont nous parlerons à propos des verrières. Les stations sont placées dans un encadrement très simple, qui s'adapte parfaitement aux décorations de sculpture ou de peinture de tout l'édifice. Les personnages sont nombreux, très expressifs, La figure du Christ est impressionnante. Il porte — comme le veut une tradition assez peu connue — le manteau rouge sur la robe blanche : le manteau de pourpre sur la robe sans couture.

Je viens maintenant aux tableaux et aux verrières. Pour beaucoup de visiteurs, je le crois, ce sera toujours la grande beauté de cette très belle cathédrale. Répétons, si vous le voulez, que je ne suis pas un artiste, encore moins un critique d'art, et que, dans mes appréciations, je n'engage que moi. Mais ceci posé, disons que je ne connais vraiment pas d'églises, pas même de cathédrales, dans notre pays, qui possèdent d'aussi riches et d'aussi intéressantes verrières. Le travail en est d'une régularité et d'un fini absolument remarquables. Les couleurs sont vives et variées. Peut-être y a-t-il pour certaines scènes beaucoup de figurants, et c'est comme si, pour l'une ou l'autre, on sentait que c'est un peu chargé. Mais quelle vie et quel charme, avec ces jolies stations du chemin de la croix que nous avons déjà signalées, tout ce peuple de saints ou de héros, ne met-il pas dans le spectacle d'ensemble qu'offre au visiteur la cathédrale de Nicolet ! A deux ou trois reprises, je les ai revus, ces verrières, ces stations et aussi ces tableaux. Je renonce à les décrire. J'aime mieux raconter le poème qu'ils chantent : " Tout un poème des plus édifiants et des plus éloquents " (Mgr Brumault—lettre du 5 mai 1910). Ce M. Uberti, de la Maison Champigneulle de Paris, qui vint de France surveiller la pose de ces beaux vitraux, a d'abord fait sur place les croquis et les plans, d'après les indications reçues. Les ateliers de là-bas ont ensuite exécuté les commandes, et, comme je le disais tantôt, il a

richement peuplé la cathédrale nicolétaine. J'ai constaté qu'on conserve son nom et son souvenir à Nicolet avec affection. Ce n'est que justice.

Au maître-autel: tableau à l'huile *Naissance de saint Jean-Baptiste*. Sous le baldaquin, cela m'a pas paru un peu sombre ; mais les personnages principaux, surtout Zacharie et le tout petit Jean, se détachent bien. A droite (côté de l'épître): tableau à l'huile *Laissez venir à moi les petits enfants*. A gauche (côté de l'évangile): encore un tableau à l'huile *Mariage de la sainte Vierge*. Puis, dans chacune des deux fenêtres de chaque chapelle faisant tête aux deux nefs latérales, quatre vitraux portant en verrières les sujets spéciaux que voici: à droite, *L'Apparition du Sacré-Coeur à Paray* et *La sainte Famille à Nazareth*; à gauche, *Le saint Rosaire* et *La Mort de sainte Anne*. — Vers le milieu des longs-pans, au-dessus des chapelles des reliques, les deux vitraux qui se font vis-à-vis, portent également des sujets particuliers, motivés par les titulaires des autels de ces chapelles: du côté de l'épître (à droite en entrant) *Saint Antoine de Padoue donnant du pain aux pauvres*; du côté de l'évangile (à gauche en entrant) *Saint Michel terrassant Lucifer*. On se rappelle que ce dernier autel est dédié aux *Saints Anges*, et l'autre à *Saint Antoine*.—Les dix autres verrières racontent l'histoire de saint Jean-Baptiste, patron de notre pays en général et de la paroisse de Nicolet en particulier.

Mais avant de les décrire, j'ai une anecdote à conter. Cela repose toujours. Elle a trait aux deux verrières de *Saint Michel* et de *Saint Antoine*, qui se font pendant, vers le milieu des nefs, ainsi que je viens de l'expliquer. Avant de confier à M. Uberti le délicat travail de toutes ces verrières, on voulut l'éprouver. Les sujets, tant ceux de la vie de saint Jean-Baptiste que les particuliers étant choisis, le comité diocésain lui dit: "Faites-nous d'abord la verrière du *Saint Antoine*; nous verrons ensuite si nous pouvons vous confier les autres". Ces Messieurs se disaient sans doute: "S'il réussit cette donnée plutôt maigre, nous serons certains du succès

général". A malin malin et demi, se dit l'artiste au nom italien ! Et il exécuta deux verrières, à ses risques, celle du *Saint Antoine* avec ses moines sombres et sa vue de Padoue... et celle plus brillante de beaucoup du *Saint Michel*, au beau milieu du ciel, précipitant du haut de je ne sais quels rocs merveilleux l'ange à la face de démon ? Les deux verrières arrivèrent ensemble au Canada. On les installa, pour juger de l'effet, l'une à côté de l'autre. Or, il ne faudrait pas jurer que le brillant archange n'a pas été utile au pauvre moine ! Ou encore, qui sait, car des goûts et des couleurs chacun ne prend que ce qui lui convient, oui, qui sait si le pauvre moine n'a pas aidé l'archange radieux ?

Toujours est-il que M. Uberti fut chargé de tout le travail. Et voici les autres sujets traités par la célèbre Maison Champigneulle : 1o *La Visitation de Marie à Elisabeth* ; 2o *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert* ; 3o *Confession de saint Jean-Baptiste* ; 4o *Ecce Agnus Dei* ; 5o *Non licet* ; 6o *Saint Jean-Baptiste en prison* ; 7o *Décollation de saint Jean-Baptiste* ; 8o *Au banquet d'Hérode* ; 9o *Le baptême de Jésus*. C'est, on le voit, toute l'histoire de saint Jean-Baptiste. Elle est superbement exprimée en ce défilé de jolies verrières. Les teintes sont heureusement choisies pour rendre le caractère de l'idée à évoquer. Les nuances s'harmonisent. Le tout est d'un fort bel effet.

J'ai noté déjà que *La Naissance du saint* fait le sujet du tableau à l'huile qui domine le maître-autel. Les verrières font donc suite. Les deux grandes fenêtres des transepts reçoivent ainsi, se faisant face, avec des anges chaque côté dans les petites fenêtres, deux beaux tableaux, la *Visitation* et le *Baptême de Jésus*, lesquels, avec le *Non licet* de la rosace de la façade, au jubé, attirent tout de suite l'attention. La *Visitation* nous donne sur un fond de montagnes très riche les personnages attendus : Marie, la Vierge-Mère, et Elisabeth, la mère de Jean, puis divers assistants et là-haut des anges. Là-bas, au jubé, entre les orgues, resplendit une scène très voyante. Hérode est sur son trône. Hérodiade se

tient près de lui. Jean, le bras tendu, prononce évidemment — on croirait l'entendre! — le *non licet*: “ Il ne t'est pas permis, ô roi, pas plus à toi qu'aux autres d'attenter aux lois du Seigneur Dieu ! ” Pour le *Baptême de Jésus*, c'est le fait que tous connaissent, avec le Jourdain, le divin Baptisé, le Baptiste, la colombe qui vient du ciel, le ciel qui s'ouvre et le Père éternel qui prononce: “ Celui-ci est mon fils bien-aimé... ” La rosace au-dessous de la tribune, au bas de la *Visitation*, du côté de l'évangile, porte les armes de la province de Québec; celle au-dessous de la tribune, au bas du *Baptême*, du côté de l'épître, porte les armes du diocèse de Nicolet.

Les autres verrières, dans les fenêtres des nefs, se suivent dans l'ordre que nous avons indiqué, en allant de la *Visitation* au *Baptême*, du côté de l'évangile au côté de l'épître, en passant par le fond de l'église. Il semble qu'on soit porté à parcourir rapidement d'abord toute la série, pour recommencer ensuite en s'arrêtant à l'examen des détails. C'est d'abord *Jean qui prêche dans le désert*. Il a l'air de parler avec une grande force: “ Faites pénitence, s'exclame-t-il sans doute, faites pénitence. Je suis la voix qui crie : Préparez les chemins au Seigneur Dieu... ” La foule l'écoute avec une attention visible. Jusqu'aux femmes qui ont amené leurs enfants. Il y en a un petit qui dort. — C'est ensuite *La confession de Jean*: “ Celui-là est plus grand que moi... ”. Le tableau est très varié. On aperçoit un lac, un roc, des arbres avec leurs feuilles, plusieurs personnages... Détail intéressant et qui gardera pour l'avenir un souvenir bien particulier: sous les traits de deux des témoins de cette “ confession ” de Jean, on reconnaît parfaitement la figure de Mgr Brunault et celle de M. Bourret, le dévoué procureur qui l'a si vaillamment aidé. L'endroit est heureusement choisi, les deux principaux ouvriers de la reconstruction de la cathédrale méritaient bien de passer ainsi à la postérité en compagnie du “ confesseur ”, car, eux aussi, par leur oeuvre, ils ont confessé le Christ Dieu. — Enfin, après la verrière des *Saints Anges*, dont nous avons parlé, la dernière fenêtre de la grande nef, à l'arrière,

porte l'*Ecce Agnus Dei*. C'est encore la confession qui se continue. On aperçoit comme un temple sur le bord d'un lac, Jésus est là qui vient... Il a l'air de descendre d'une barque où se tiennent encore des pêcheurs, ses apôtres... Et Jean, les deux mains tendues, dans un geste très naturel, désigne évidemment à ceux qui l'entourent que "Celui-là est l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde". C'est très vivant. — Plus sombre est le tableau de la verrière qui fait le pendant de celle-ci : *Saint Jean-Baptiste en prison*. Jean prêche encore, car il prêcha toujours. Mais l'auditoire est plus restreint. Il n'y a là que des gardes et des disciples très fidèles, ceux qui reviennent lui raconter, selon l'ordre du Christ, ce qu'ils ont vu, ce qui se fait par sa vertu, c'est-à-dire que les aveugles voient, que les sourds entendent... Ici encore, sous les traits des fidèles du prêcheur, on a mis, pour les garder à la postérité, des visages bien connus de Nicolet, à savoir ceux des trois MM. Caron, architectes et constructeurs de la cathédrale. Heureuse idée, imitée, on s'en souvient, des coutumes anciennes.—Du sombre, nous passons, après nous être derechef incliné si vous voulez devant la verrière de *Saint Antoine et le pain des pauvres*, au barbare et au cruel : *La décollation de saint Jean-Baptiste*. Jean est à genoux, les mains enchaînées, la tête penchée, prêt à recevoir le coup fatal. Le bourreau, tout en rouge, comme il convient, tient en mains son grand glaive levé... La haine d'Hérodiade va être satisfaite ! — Enfin c'est *Le banquet d'Hérodé*. Une table somptueuse est dressée. Les femmes sont là, l'Hérodiade et sa fille. Les convives sont nombreux. On apporte dans un plat la tête encore sanglante de l'homme juste. Le roi la regarde avec une étrange fixité. Cet homme a peur ! Il est déjà puni. Et ce n'est qu'un commencement.

Il faut bien s'arrêter. J'estime pourtant qu'il y aurait encore bien des choses à dire. Au-dessus des portes d'entrée, sous le jubé de l'orgue, par exemple, de quel joli effet ne sont pas les trois petites verrières en rosaces qui portent, au centre les armes du pape Pie X : le lion (de saint Marc), l'étoile et l'ancre ; puis, de

chaque côté, les blasons de Mgr Gravel et de Mgr Brunault, les deux premiers évêques de Nicolet, avec leurs devises respectives : *Angulari lapide Christo Jesu* et *Fortitudo mea Dominus*. Que n'aurions-nous pas à dire, de plus, si nous nous arrêtions à décrire les merveilles de l'installation de lumière électrique qui fait cette belle église aussi resplendissante, j'allais dire plus resplendissante, la nuit que le jour ? Nulle part encore, je n'ai vu pareil dispositif. De jolis rubans de globules en feu courent bien le long des corniches dans les moulures des enjolivements, un peu partout, et surtout dans les nervures des si belles stalles du chœur, mais tout cela reste très sobre et de figuration délicate. La pleine lumière est donnée de la voûte, où, à chaque caisson du plein-cintre, un foyer de 150 lampes sous un globe rayonne comme un soleil ! C'est vraiment beau, et il est à remarquer qu'aucune des lignes de l'architecture n'est ainsi perdue pour la vue. Cette illumination de la cathédrale, si pimpante sous sa toilette bleue, crème et or, si unie et en même temps si ornée, où l'oeil de l'artiste-amateur saisit partout des " points " splendides pour une vue photographique, est vraiment impressionnante, et, je le répète, cela suggère des réflexions curieuses. On est tenté de se dire : " Après tout, les désastres passés avaient du bon, puisqu'ils devaient nous conduire à cette très belle résurrection ". C'est de même, le Samedi Saint, qu'à cause de la fête de Pâques, on dit de la faute du premier homme qu'elle fut heureuse et l'on chante : *Felix culpa*. Mais peut-on jamais dire : *Felix infelicitas*, c'est-à-dire : *Heureux malheur* ?

Allons, il faut s'arrêter. Cette fois, c'est pour de bon. Les MM. Caron, architectes, M. Uberti, l'artiste de la Maison Champigneulle et tant d'autres nobles et intelligents ouvriers qui ont travaillé à l'édification de la belle cathédrale, puis M. l'abbé Bourret, qui a été la main intelligente qui a tout guidé, Mgr Brunault enfin qui a été l'âme de l'entreprise, du plus humble au plus grand, tous ont bien mérité de la petite patrie nicolétaine. Et, pour avoir fait Nicolet encore plus belle — elle qui l'était déjà tant, à cause

principalement de son vieux séminaire aux grands murs gris — Mgr l'évêque et ses divers collaborateurs ont droit à la reconnaissance de toute la patrie canadienne. J'imagine voir le grand voyageur, Jean Nicolet, dont nous a parlé M. Benjamin Sulte, se pencher avec les anciens, du fond de l'éternité, vers ces bons ouvriers de l'oeuvre nicolétaine, pour leur dire : " merci ! "

Un soir, sur la *terrasse* du Collège Canadien à Rome, un étudiant disait au plus modeste de ses confrères : " Oh ! si vous saviez comme c'est beau Nicolet ! "

Il y a de cela bientôt vingt ans, Monseigneur, et Nicolet, maintenant, grâce à vous, c'est encore bien plus beau !

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

A propos des Evénements du Portugal

NOTRE âge est témoin d'étranges choses ! Les événements les plus extraordinaires, et même les plus invraisemblables, se succèdent avec une rapidité qui nous confond. Je ne sais, par exemple, si vous aurez remarqué la flagrante contradiction qui existe entre les actes et les discours des adeptes de la franc-maçonnerie, à en juger par ce qui s'est passé récemment en France, en Espagne et surtout au Portugal. Il y a là, assurément, sérieuse matière à réflexions, pour des chrétiens convaincus. Je ne voudrais pas donner aux frères trois points plus d'importance qu'il ne convient, mais c'est faire oeuvre de patriote que de signaler, ne serait-ce que par un cri d'alarme, leurs agissements. Les gens de bonne foi et qui marchent à ciel ouvert, sont mieux disposés, souvent, à accorder leur confiance à tout venant. Et les suppôts des loges font hélas ! trop facilement des victimes.

Les francs-maçons aiment la dissimulation, la duplicité, l'hypocrisie. Se sentent-ils faibles, menacés ? Ils agissent dans l'ombre, prennent de grandes précautions pour ne pas heurter l'opinion. Se croient-ils les plus forts, assurés de l'impunité ? Ils opèrent au grand jour, sans scrupules, sans ménagements. Mais, même alors, ils trompent. Ils s'annoncent comme les amis des lettres, de la science, de la philosophie. Ce sont de vrais loups sous des peaux de brebis. Ils affirment, dans une phraséologie verbeuse et mielleuse, qu'ils ne cherchent que le progrès de la civilisation et l'intérêt du peuple. Mais leurs actes ne répondent pas à leurs discours.

Quand ils parlent des catholiques, des fidèles ou des prêtres, ils les appellent des " cléricaux ". C'est là, dans leur intention, un vocable suspect, insidieux, qu'ils jettent dans la phrase de façon à

éveiller un sentiment d'hostilité et de défiance (1). Si on les accuse d'intolérance, de persécution, ils se voilent la figure, font les scandalisés, protestent de la pureté de leurs intentions, se défendent même " d'avoir jamais été les agresseurs de personne ".

Voyez Nathan, qui se prévaut de sa position officielle, dans une cérémonie d'apparat, pour se livrer à de vulgaires invectives contre le Souverain-Pontife, fausser la vérité et blesser profondément les catholiques du monde entier. On lui répond, on met les choses au point. Le voilà qui fait l'étonné. Il prétend qu'on ne l'a pas compris, qu'on dénature sa pensée, qu'on le calomnie ? A l'en croire, il serait l'innocence même, et non le maroufle dont on se plaint.

On sait quelle politique a été suivie en France depuis un quart de siècle et plus ? Lois votées contre l'Eglise, ses enseignements, et ses institutions, lois destinées à légaliser la confiscation des biens ecclésiastiques, lois d'ostracisme contre de pauvres moines et de pauvres soeurs, dont le seul crime était de mener un genre de vie contraire à l'idéal républicain des maîtres du jour, toutes les lois ont été votées, lesquelles, sous une forme ou sous une autre, tendaient à déchristianiser la France. Et tout cela se faisait au nom de la liberté, de la justice, du progrès. Curieuse liberté vraiment, singulière justice et étonnant progrès ! Ce vocabulaire républicain ne serait-il pas surtout franc-maçon ? Est-ce que plusieurs des auteurs de ces lois n'étaient pas eux-mêmes des francs-maçons connus ? Est-ce que les chefs de ces ministères ne recevaient pas des loges des approbations publiques ? Bien plus, la secte elle-même ne s'est-elle pas toujours glorifiée d'avoir

(1) La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme, disait en 1880, dans une loge, M. Courdaveaux, est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune ; mais ici, en loge, disons-le hautement, pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un. (Lenervien, le *Cléricalisme maçonnique*, p. 121).

inspiré cette politique, d'avoir élaboré dans ses convents tous ces projets de lois que les Chambres faisaient ensuite docilement adopter ? Et il faut bien croire qu'il y avait là plus que de simples vantardises. Car jamais les Chambres n'ont formulé à ce sujet le moindre désaveu. Que devient alors le suffrage universel, que devient le fameux vote populaire ? Un rouage inutile dans l'administration des affaires du pays, pas autre chose.

On connaît aussi la crise politico-religieuse que subit actuellement l'Espagne. Si la masse populaire n'était pas encore croyante et si l'attitude des catholiques n'en imposaient pas aux francs-maçons espagnols, la crise aurait eu déjà son dénouement. La liberté de l'Espagne ne serait plus qu'un mot, et le pays des saints serait sous le joug, comme semble l'être celui de France. Qu'on en juge par l'adresse que la secte a osé adresser au premier ministre de ce pays, Canalejas, qui du reste n'a pas ressenti l'insulte, lui qui se dit catholique !

Les loges maçonniques, refuge de toutes les libertés et des idées progressives, qui travaillent à resserrer les liens fraternels qui doivent unir tous les peuples, sans distinction de race ni de couleur, vous admirent et vous applaudissent. La Maçonnerie ne peut répandre les principes humanitaires qui sont à sa base sans la liberté de toutes les consciences, et sans la tolérance civilisatrice de toutes les opinions.

C'est pourquoi, Excellence, nous vous engageons à continuer dans le chemin que vous avez déjà pris, sans redouter les conséquences de la lutte, et la victoire de la liberté sera certaine. La grande loge *Catalana-Balear*, au nom de toutes les puissances maçonniques du monde, vous offre l'influence énorme et universelle de son organisation indestructible.

On dirait presque un texte tiré de l'Évangile. C'est tout simplement la doctrine du Christ sur les devoirs des hommes les uns envers les autres. C'est aussi la doctrine qui a civilisé le monde. Mais de quel droit ose-t-on lui mettre une étiquette maçonnique ? Si les francs-maçons étaient sincères et conséquents avec eux mêmes,

ils seraient des hommes de paix et de justice, des patriotes dévoués à leur pays, enfin les meilleurs catholiques du monde. C'est le contraire qui est vrai. Seulement il faut tromper les naïfs, endormir les gens, recruter des adeptes. Les Espagnols en sont encore, au moins en partie, à la période de préparation.

Au Portugal, il semblerait qu'on soit plus avancé. Les derniers événements l'établissent. La royauté, comme on sait, a fait place à la république. Le roi Manoël, mal conseillé, a fait le jeu de ses adversaires. Il a planté là son pays et assuré d'abord la sécurité de sa personne. Or, plusieurs des membres du nouveau gouvernement sont, dit-on, francs-maçons. En tout cas, c'est un gouvernement d'athées. Ses membres se réclament du positivisme, dont le but, poursuivi par la maçonnerie — je parle ici de la franc-maçonnerie continentale, qui relève du Grand-Orient de France — est d'établir dans les âmes le règne de l'athéisme, de détruire, dans les moeurs et les institutions du pays, toute influence chrétienne et religieuse. " Les religions, mais, mes frères, c'est contre elles précisément, c'est contre l'oeuvre sacerdotale de tous les temps que la franc-maçonnerie s'est fondée, c'est contre elle qu'elle livre ses combats séculaires (2). " Le chef du nouveau régime, dans sa proclamation annonçant la chute de la monarchie, déclarait que la république serait magnanime, généreuse, protectrice de la paix publique; qu'elle respecterait la vie et les propriétés des citoyens; que le gouvernement qu'il allait fonder serait un gouvernement de liberté, de progrès, de rénovation sociale, " d'austère moralité et de justice immaculée ". C'était vraiment à se féliciter d'être né Portugais en l'an de grâce 1910 ! Le jour même de la prise du pouvoir le nouveau ministre mettait en effet un programme à

(2) Allocution prononcée au convent du Grand-Orient de 1881, par le franc-maçon Bélat.

exécution, non pas celui hélas ! par lequel, avec une si remarquable grandiloquence, il s'était patriotiquement épanché dans le coeur de ses compatriotes... mais l'autre, le véritable ! Sans tenir compte des convenances les plus élémentaires, il décréait la suppression des ordres religieux, avec injonction d'avoir à quitter le pays dans les vingt-quatre heures. Naturellement, les religieux supprimés, on confisquait leurs biens. Et on atteignait ainsi 500 à 600 personnes, hommes, femmes ou enfants, fils du sol, qui vivaient et priaient Dieu dans un état de leur choix. On aurait pu, au moins, pour sauver les apparences, retarder de quelques jours ou de quelques semaines cette inhumaine expulsion. Mais les francs-maçons portugais étaient pressés de contenter leur haine. D'ailleurs, la politique du Grand-Orient a toutes les audaces, quand elle croit pouvoir compter sur l'impunité. On renouvela donc les exploits des " fous furieux " du ministère Combes en France. Un collègue du premier ministre portugais, le ministre de la justice, disait que la question principale pour le moment était celle des ordres religieux ? Plus d'un aurait cru qu'à l'époque d'un changement de constitution, des préoccupations autres que celles de molester des gens dans l'exercice de leur liberté s'imposaient ? Il n'en fut rien. On est loin là-bas d'entendre la liberté comme en Amérique. On se contente de la célébrer sur les murs !

De même, en France, depuis Jules Ferry, un franc-maçon haut gradé, jusqu'à ces tout dernières années, la question religieuse a semblé être l'unique occupation des grands politiciens. Elle revenait avec une persistance désespérante à chaque session devant le Parlement, tant et si bien que toutes les mesures propres à déchristianiser un pays, en ruinant l'influence religieuse, sont maintenant passées dans les lois. Mais il va bien falloir s'occuper d'autres sujets maintenant que la vie économique de la France est menacée, que l'avenir national est en péril et que les " effets de cette propagande antichrétienne se font sentir au scepticisme des élites et à la bestia-

lité renaissante des foules, à la criminalité des jeunes et à la dépopulation du pays (3) ”.

Mais, revenons au Portugal. Pendant que des centaines de religieux étaient ainsi mis dans la nécessité d'abandonner leur pays, les prêtres étaient attaqués partout, les églises saccagées. Ostensiblement la révolution avait pour but la liberté. En réalité, c'est à l'Église qu'on en voulait. “ La révolution portugaise a été dirigée bien plus contre les prêtres que contre la monarchie ”, écrivait à son journal le correspondant du *Daily Telegraph*. “ On s'est battu au Portugal pour la *Liberté* avec une majuscule ”, dit un autre observateur des récents événements, “ et l'on ne veut pas même laisser la *liberté* avec une minuscule à ses adversaires. ” “ Les premiers récits présentaient la révolution comme immaculée. Pas un acte de violence n'avait été commis, pas un assassinat, pas un vol ! Il n'en a malheureusement pas été ainsi, et si c'est là l'histoire du premier jour, ce n'est pas celle du lendemain. Des coups ont été forcés et pillés, des prêtres ont été tués, d'autres ont été chaque jour insultés dans la rue et ont eu de la peine à fuir en

(3) “La criminalité a crû à proportion de l'application des lois Ferry”, écrivait dernièrement dans *Le Gaulois* M. Frédéric Masson, de l'Académie française.

“Le nombre des condamnés au-dessous de 18 ans, disait l'an dernier un avocat célèbre, a quintuplé en vingt ans.”

“Nous avons dépensé des millions, disait en 1908 le socialiste Faillet, ancien communal, pour l'enseignement, et nous sommes obligés de reconnaître que nous n'avons construit que des sépulcres d'où est absente l'âme de la France.”

“Elles sont enviabiles, écrivait naguère la *Revue des Deux-Mondes*, ces écoles à la morale laïque ou indépendante! Que serait-ce donc s'il n'y avait pas ci et là dans ce malheureux pays des institutions où nombre de petits Français sont encore réellement éduqués, c'est-à-dire élevés chrétiennement ? ”

Aussi M. Fouillée constatait-il, pour Paris seulement, que sur 100 enfants poursuivis, on en trouvait 2 à peine sortis d'une école religieuse, et sur 100 enfants détenus à la Petite-Roquette, l'école congréganiste n'en fournissait que 11, l'école laïque 89 (15 janvier 1897).

“ Le peuple français vivra-t-il encore au XXI^e siècle ou au XXII^e siè-

se déguisant. Le Père Frague, confesseur de la reine, a été lâchement assassiné (4). ”

L'avenir nous dira si le régime qui a succédé à la monarchie n'ouvrira pas l'ère des complots sanglants et des guerres civiles, dont nous voyons de si fréquents exemples dans les républiques latines sud-américaines. Le gouvernement s'est installé par la force, après avoir payé les soldats et les marins félons. Ses membres ont expulsé de bons religieux sous prétexte qu'ils s'étaient rendus coupables d'abus. La vraie raison, c'était leur haine maçonnique contre le christianisme et tout ce qui de loin ou de près s'y rattache. Car enfin il existe d'autres moyens que la proscription de réformer les abus. Tout gouvernement honnête, étranger aux doctrines du Grand-Orient, aurait su procéder, en pareille occasion, sans attenter à la liberté des personnes et sans confisquer leurs propriétés.

Naturellement, l'expulsion des moines n'était qu'un article du programme des nouveaux terroristes. Il fallait éloigner les populations de la religion du Christ, humilier et asservir l'Eglise, effacer dans les familles, dans les écoles, dans les lois, dans les institutions, tout vestige de religion (5). Il fallait dépouiller l'Eglise.

ele, ou bien aura-t-il alors achevé son suicide, se demande M. Paul Leroy-Beaulieu dans *l'Economiste français* du 25 juin 1910. Car il n'y a aucun doute à ce sujet, s'il continue de ce train, le peuple français, de souche française, aura perdu un cinquième ou un quart de son effectif avant l'expiration du siècle actuel, et il n'existera plus, plus du tout, il aura disparu complètement, avant la fin du XXII^e siècle, c'est-à-dire avant deux cents ans. ” Et le grand économiste français n'est pas le seul à signaler ce fléau de la dépopulation. Le comte de Caprivi a pu dire à la tribune du Reichstag allemand que chaque recensement donnait à son pays, par rapport à la France, l'avantage d'un corps d'armée.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1910, p. 951.

(5) Il suffirait, pour démontrer l'intervention des loges, de signaler les premiers actes du nouveau régime. Au nom de la liberté, on massacre des prêtres, dont un lazariste français, le P. Frague, coupable seulement d'avoir été le conseiller spirituel de la famille royale. Au nom de la liberté, on expulse les moines. Au nom de la liberté, on viole les reli-

Aussi les révolutionnaires portugais, sans tarder, ont-ils décrété, de leur autorité privée, la séparation de l'Eglise et de l'État ⁽⁶⁾, supprimé l'ambassade portugaise au Vatican, introduit la loi du divorce, l'agent le plus dissolvant de la vie morale de l'individu et de la stabilité de la société ⁽⁷⁾. Mais l'Eglise tient à l'indissolubilité du mariage. Il n'en faut pas plus aux Naquet de tous les pays. Périssent la patrie plutôt qu'un seul de leurs principes! Comme complément, on annonce une loi établissant la crémation des cadavres, une autre sécularisant les cimetières, une autre abolissant le serment religieux, et enfin une dernière pour la sécularisation des écoles. En d'autres termes, le Portugal, sous les sectaires qui le gouvernent, sera le second pays chrétien qui se rendra coupable du crime abominable et cruel, qui consiste à élever les générations en dehors de la morale chrétienne, à effacer dans l'âme des enfants l'image du Christ, de son Evangile et de son Eglise.

On a dit que l'école laissait à désirer, que le système d'enseignement était défectueux, que la moitié, sinon plus, de la population était illettrée, qu'enfin il fallait des réformes. Cela peut être,

gieuses. Il n'y a qu'une voix dans la presse pour signaler l'allure nettement anticléricale de la république portugaise. La séparation de l'Eglise et de l'État, la suppression de toutes les congrégations, l'enseignement laïque, le divorce: voilà les points essentiels du programme des hommes du jour. Ceux-ci sont, d'ailleurs, tous des maçons notoires. La secte a depuis longtemps jeté des racines profondes en Portugal, où elle compte, à l'heure actuelle, environ 270 loges. — *Le Correspondant*, 25 oct. 1910.

(6) Au sujet de la loi projetée de la séparation de l'Eglise et de l'État, une dépêche de source maçonnique, et que reproduisaient imperturbablement quelques journaux catholiques canadiens, se lisait comme suit: "Les cléricaux accusent le gouvernement de tenter de détruire au Portugal les coutumes religieuses. Le ministre de la justice a nié, prétendant que la nouvelle loi a seulement pour but d'assurer la liberté de conscience et de donner aux prêtres le droit de se marier, s'ils le désirent..." Cela se passe de commentaires!

(7) "Loi meurtrière de la vie familiale et de la vie religieuse — loi d'anarchie et de désordre". — Paul Bourget, *Le Divorce*.

et je le crois sans peine, lorsque je vois l'anarchie administrative dans laquelle est plongé, depuis de longues années, ce malheureux pays. Il semble d'ailleurs que la facilité avec laquelle on a fait avaler aux masses populaires, en plein XXe siècle, les prétendus souterrains, les forteresses imaginaires, les cachettes d'armes et de trésors, etc., l'établit malheureusement beaucoup trop. Tout cela était caché, disait-on, sous les monastères et les couvents, et le peuple l'a cru !

D'autre part, sans parler des gloires littéraires d'un passé lointain, il existe actuellement une littérature portugaise, qui vit de sa propre vie, et qui compte des écrivains dont les oeuvres accusent une très haute culture. Si donc il y a encore au Portugal trop d'illettrés, que le nouveau gouvernement assure à tous les citoyens les bienfaits de l'instruction, personne ne s'y opposera. L'instruction est bonne en elle-même. Sans doute, les statistiques le démontrent, la moralité d'un peuple n'est pas en proportion du degré de son instruction. Sans doute, ce n'est pas chez les peuples les moins cultivés qu'il se commet le plus de crimes et d'injustices, et l'on trouve souvent beaucoup plus d'honnêteté et de bonne foi parmi les ignorants que parmi les gens instruits. Mais je reste quand même partisan décidé de la plus haute culture intellectuelle possible, dans ce siècle surtout où la lutte est si ardente pour l'avancement et le progrès. L'augmentation de la criminalité chez les peuples les plus policés ne doit pas être imputée à l'instruction elle-même, mais à la manière dont on la dispense. La culture de l'esprit, si elle ne repose pas sur de fortes convictions morales est impuissante à réprimer les passions, et à fortifier dans le bien. " Les prétendus gouvernements républicains — écrit M. Flammarion, le célèbre astronome — font fausse route en supprimant systématiquement l'idée de Dieu dans leurs manuels d'éducation... Il serait difficile d'être plus sot que nos modernes professeurs d'athéisme... Il n'y a pas d'éducation possible sans conscience, et il n'y a pas de conscience sans un idéal divin. On a semé la graine du matérialisme depuis vingt

ans surtout, et l'on récolte aujourd'hui une moisson d'apaches et d'anarchistes. ”

De plus, le monopole de l'enseignement par l'Etat n'est pas un moyen infaillible de répandre complètement l'instruction. On l'expérimentera au Portugal comme ailleurs. En France, l'échec, sous ce rapport, a été si complet, que M. Briand lui-même a dû le constater en termes plutôt amers : “ La proportion des illettrés, qui était en 1882 de 14 pour cent est, en 1909, de 25 à 30 pour cent ”. Un autre chaud partisan du régime actuel, découragé par le résultat obtenu, est forcé d'avouer que “ l'école est déserte, que la République est en train de se préparer des générations d'illettrés ”. Le Portugal ne peut donc qu'accentuer sa décadence en se donnant à l'enseignement laïque, soi-disant neutre en fait de religion. Il y perdra sa grandeur morale, et, au lieu des héroïques et fiers patriotes qui ont fait grand jadis ce petit pays, on ne verra bientôt plus chez lui que des politiciens avides d'honneurs et de richesses mais ignorants de l'âme nationale. Les théoriciens de la révolution ont en général la vue courte. Ils manquent de sens politique et font des gouvernants maladroits. Issus des loges maçonniques, ils sont tenus de faire triompher les principes des loges, et, nous le savons, ces principes sont contraires aux principes chrétiens. Bien qu'ils soient souvent exprimés en termes séduisants, leur application mène au déchaînement des passions, au pur naturalisme, au règne de la bête. Si jamais — ce qu'à Dieu ne plaise ! — l'idéal du Grand-Orient devait prévaloir dans le gouvernement du monde, e'en serait fait de la dignité et de la liberté humaines, comme aussi des vertus qui élèvent et honorent les hommes.

Bénéissons la Providence, nous, Canadiens français, de la destinée qu'elle nous assigne. La liberté a émigré avec les Anglais dans toutes les colonies qu'ils ont fondées, et le Canada en a largement et heureusement bénéficié. La déclaration que faisait récemment à ce propos Mgr l'archevêque de Montréal est aussi juste que patriotique : “ Nous avons nos troubles et nos combats — disait Sa

Grandeur — nous aussi, mais nous sommes absolument libres, et nous prions le Tout-Puissant de pouvoir encore vivre longtemps à l'abri des plis glorieux du drapeau britannique. ” “ Prions — ajoutait Monseigneur — pour les persécutés des autres pays, car sûrement nous sommes privilégiés ici au Canada, et nous possédons plus de libertés qu'aucun autre peuple. ”

La terre canadienne ne semble pas propre du reste à l'éclosion de l'athéisme. On ne rencontre guère parmi nous d'esprits sceptiques. Et c'est fort heureux. Nous avons moins à craindre ainsi le crétinisme intellectuel et la déchéance morale; car les plus grands savants, les patriotes les plus intègres et les bienfaiteurs les plus insignes de l'humanité ont toujours été des hommes croyants et religieux. C'est pourquoi aussi l'on ne voit pas au Canada, pas plus d'ailleurs qu'en Angleterre et aux Etats-Unis (8), le gouvernement consacrer de grands efforts “à priver le peuple de toute foi religieuse, et par là même de toute règle morale, au risque d'être réduit plus tard, en face des passions par lui déchaînées, à redoubler peut-être en vain les contraintes matérielles de la répression (9) ”

De fait, nous nous sommes bien trouvés jusqu'ici d'être restés étrangers à toutes ces conceptions abêtissantes du matérialisme, du socialisme, de l'anticléricalisme (10), et de tous les “ismes” si en faveur auprès des gouvernements de nos jours sur l'ancien conti-

(8) “ Dans cet heureux pays qui est le nôtre, liberté et religion sont des alliés naturels et marchent en avant la main dans la main ”. — Theodore Roosevelt, président des Etats-Unis, à Mgr Ireland, à l'occasion de la pose de la première pierre de la cathédrale de Saint-Paul, le 2 juin 1907.

(9) L'abbé Klein, *L'Amérique de Demain*.

(10) J'engage ceux de mes compatriotes qui désireraient être complètement renseignés sur le sujet, à lire *L'Anticléricalisme*, par M. Emile Faguët, 1 vol., Paris. C'est un livre que l'on a qualifié “ d'acte de courage, de patriotisme et de raison ”. L'auteur a écrit fermement convaincu que “ l'anticléricalisme a fait un mal énorme à la France, et qu'il continuera à lui en faire un qui est difficilement calculable ”.

ment. Nous voulons faire du Canada un pays prospère et glorieux. Nous avons devant nous un avenir chargé de promesses. Avant qu'un demi-siècle ne se soit écoulé, nous étonnerons le monde par notre progrès et le prodigieux accroissement de notre population. Ne nous écartons pas, dans l'oeuvre de notre formation nationale, des principes qui nous ont toujours guidés.

Premiers possesseurs du sol, et ses meilleurs défenseurs en deux circonstances mémorables (1775 et 1812), nous entendons contribuer largement à la grandeur de notre patrie. Mais pour y réussir, nous sommes résolu à garder intact l'héritage de foi religieuse et de vertus morales que nous ont légué nos pères. Il faut nous défendre contre les idées subversives du vieux monde, contre celles en particulier dont la France surtout semble souffrir. Il n'y a aucun rapport entre notre mentalité et la mentalité actuelle d'un grand nombre de Français. Il faut rester ce que nous sommes, ce qu'ont été nos ancêtres : des croyants pratiques, loyaux au Christ et à son Eglise. La religion seule, d'ailleurs, soutiendra nos aspirations à la hauteur de nos traditions.

Trop heureux, le Portugal, si, au lendemain des événements qui nous ont inspiré ces réflexions, il pouvait se ressaisir et mieux orienter ses destinées — que ce soit sous la république ou sous la monarchie, peu importe ! — dans le sens de ses plus pures traditions chrétiennes. Dans tous les cas, comme la France et comme l'Espagne, il donne au monde une leçon de choses qui doit inspirer aux penseurs des réflexions sérieuses.

Alph. GAGNON.

Québec, janvier 1911.

Le Nom de Dieu

DANS LES LANGUES HUMAINES

JE voudrais dans cette étude signaler le secours que la philologie comparée peut apporter à l'interprétation des noms divins. Je vais présenter quelques aspects nouveaux d'une vérité ancienne et toujours la même, et remplir, à certain égard, l'office d'initiateur; mais ce rôle n'est pas pour me déplaire. Je tiens comme juste et raisonnable que la philologie arrive à son tour et à son heure, peut-être tardive, pour rendre hommage à la vérité révélée et confirmer, une fois de plus, l'inspiration des Livres Saints.

L'homme ne fut jamais ni nulle part sans l'idée de Dieu. " Il n'y a pas, disait Cicéron, de peuplade si sauvage et si barbare, qui, même si elle ignore quel est le vrai Dieu, ne sache pourtant qu'il doit y en avoir un. " Et l'idée de Dieu appelle le nom de Dieu chez les hommes vivant en société, et ayant besoin d'adresser leur prière, publique ou privée, à Celui qu'ils regardent comme l'arbitre de leurs destinées. Mais quel mot sera digne, en nos langues humaines, de devenir le nom de Dieu ?

Dieu peut s'appeler de tous les termes qui expriment un attribut ou une opération de la Divinité : le Tout-Puissant, le Très-Haut, le Saint des saints, l'Eternel, le Père, le Seigneur, le Roi des Rois, le Créateur, le Sanctificateur, etc. C'est d'un appellatif de ce genre que les Slaves ont tiré leur nom de Dieu, *Bog*, (d'où le nom de *bogomile*, aimé de Dieu) du vieux persan, *baga*, ou du sanscrit *bhagah*, le riche, le distributeur de biens. Mais on voit tout de suite combien ces expressions sont inadéquates et imparfaites. Vous

appelez Dieu le puissant, mais Il est le sage aussi, le bon, le juste. Ce n'est pas assez dire : Il est la Sagesse, la Bonté, la Justice mêmes. C'est trop peu encore. Dieu surpasse tout ce que vous pouvez dire de Lui. “ *Si quœras magnitudinem, major est; si pulchritudinem, pulchrior; si fortitudinem, fortior* ”. (Saint Augustin). Vos mots répondent à vos idées, et vos idées sont faites à la mesure de votre intelligence : votre intelligence est-elle capable d'embrasser l'infini ? Chacun de ces mots, pris en soi, ne peut marquer qu'un point dans l'espace immense, sans limites ; tous ensemble ils ne sauraient dire ce qu'est Dieu.

Il n'y a qu'un mot qui puisse convenir ici, celui qui dit simplement et tout court l'être ; non pas l'être à un degré ou dans une participation quelconque, mais l'être en toute sa plénitude ; non pas l'être universel, indéfini, abstrait, dont le concept se forme en nous de l'aspect des choses créées, mais l'être singulier, personnel, vivant, subsistant en vertu de sa propre nature, *l'ens a se*, comme disent les philosophes. Cet être absolu qui possède toute excellence, toute perfection ; cet être essentiel qui porte en lui la cause et l'idée de tout ce qui peut exister en-dehors de lui ; cet être nécessaire, en face duquel les êtres contingents sont comme s'ils n'étaient pas : voilà bien l'Être Suprême, Dieu. Et c'est de là que nous devons tirer son nom. Dieu l'a fait lui-même.

“ Je suis celui qui suis ”, dit le Seigneur à Moïse, au livre de l'Exode, III, 14. Par ces paroles, Dieu a voulu révéler son nom : l'intention divine se dégage manifestement du contexte biblique. A Dieu qui l'envoie vers les fils d'Israël, Moïse dit : “ Si les fils d'Israël demandent le nom de Celui qui m'envoie, que leur dirai-je ? Dieu répond : “ Je suis Celui qui suis ” ; en hébreu : “ *Ehyeh ascher ehych* ”, ou sans les aspirations sémitiques : *Eyeh ascher eyeh* (Eyé) ; ce que les Septante traduisent : *Egô eimi o ôn*, et la Vulgate : “ *Ego sum qui sum* ”. Qu'est-ce à dire ? sinon que Dieu a révélé son nom par le mot qui déclare sa nature. L'Être, voilà son nom, parce que c'est aussi sa nature. Nous avons là l'explication

d'un fait que l'on constate en plusieurs endroits de la Sainte Ecriture, où le nom de Dieu s'identifie avec son existence, ses attributs, son action.

Ce mot *Eye* est un mot mystérieux qui se dérobe à l'analyse. Est-il nom ou verbe ? D'après les traductions, dans ce même chapitre de l'Exode, il figure comme verbe au 12ème verset : *Ego ero tecum*; comme nom et verbe à la fois, au 14ème verset : *Ego sum qui sum*, et enfin comme nom seul : *Qui est misit me ad vos*. Le relatif *ascher* a présenté une difficulté aux traducteurs, qui l'ont considéré comme l'indice et l'antécédent d'une forme verbale. Mais la difficulté disparaît, si l'on rapporte le relatif à sa véritable origine, qui est dans toutes les langues le démonstratif. Nulle part on ne le voit plus clairement qu'en hébreu, où le relatif a une forme réduite, *che*, qui est identique au démonstratif *ze*, comme l'est aussi la particule *ki*, en grec *oti*, qui n'exprime au fond que l'idée démonstrative. Le texte *Eye ascher eye* peut donc se traduire : *L'être, celui étant; o ôn*, en grec. Alors, *Eye* n'est plus qu'un nom participe, que l'on peut faire dériver régulièrement du verbe *aya*, être, par le changement des voyelles, selon le mode ordinaire en hébreu : *Aya*, il était, il est et il sera; *eye*, l'être. Ou bien, ce serait un nom primitif, sans relation étymologique, placé à part, séparé de tout autre, comme il convient au nom incommunicable de Dieu.

Substantif ou verbe, *Eye* est placé par saint Jérôme au nombre des noms divins (Lettre à Marcella). Mais il est plus encore qu'un nom divin, il est le nom propre de Dieu, puisqu'il caractérise son être et le distingue de tous les autres. *Eye*, c'est l'e redoublé comme dans le latin *esse* qui signifie à la fois l'existence et l'essence : deux idées qui se distinguent pour les êtres créés, mais qui se confondent ou mieux s'identifient en Dieu, dont c'est l'essence même que d'exister.

Dieu s'appelle encore dans la Sainte Ecriture *Jéhovah*, ou, de sa vraie prononciation, *Yahveh*; sans les aspirations, *Yavé*, ou

mieux *Yawe* (Yawé) ; dans sa forme abrégée, *Yao*, *Ya*. Il semble très probable que ce nom était connu des anciens patriarches ; mais c'est à Moïse qu'en fut révélée la haute signification... Dieu dit à Moïse au chapitre 6ème de l'Exode : " Je suis *Yawe*. Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme le Dieu puissant (*El Schadäi*), mais je ne me suis pas fait connaître à eux sous mon nom propre de *Yawe* ". Celui-ci est par excellence le nom propre de Dieu, par lequel Il veut être distingué des faux dieux de la gentilité. Il le déclare lui-même : " C'est là mon nom pour l'éternité ; c'est là mon souvenir de génération en génération ". (Exod., III, 15). Aussi, ce nom de Dieu revient-il plus de 6,000 fois, dans l'Ancien Testament, sur les lèvres des écrivains inspirés.

Les hébraïsants le font dériver selon un mode très archaïque de formation, dont le nom d'Isaac nous offre un exemple : Isaac, le rire, le rieur, ou plus littéralement, il rit ⁽¹⁾, du verbe *tσααq*, il a ri ; de même *Yawe*, Celui qui est, de l'imparfait du verbe *awa*, être, exister, vivre. Mais cette dérivation est-elle sûrement authentique ? On peut penser qu'il serait plus juste de voir dans *Yawe*, comme dans *Eye*, un nom primitif, ne relevant que de lui-même et tout ressemblant à l'algique *yaw*, corps, personne. Ex. : *ni yaw*, mon être, ma personne, moi-même.

Quoiqu'il en soit de la forme, le sens ne saurait faire aucun doute, il est celui de l'autre nom révélé *Eye*. Les deux sont identiques ; ils figurent en des passages rigoureusement parallèles : " Celui qui est (*Eye*) m'envoie vers vous ", (Exod., III, 14). — " Celui qui est (*Yawe*), le Dieu de vos pères... m'envoie vers vous ". (Exod., III, 15). Des deux noms, l'un paraît être comme la suite et le développement de l'autre : *Eye-Yawe*. Ce que l'un dit par un seul phonème, *e*, l'autre le dit par les trois ensemble, *ia o*, avec une majesté qui rappelle le cantique des Séraphins : Saint,

(1) Allusion au rire de Sara, en entendant la promesse de l'ange.

saint, saint le Dieu des armées. Et le nom de Dieu en paraît plus auguste. Le tétragramme sacré devint pour les Juifs un nom ineffable. Après la captivité, ils n'osaient plus le prononcer et lui substituaient, dans la lecture, le nom d'Adonai ou d'Elohim, que les Septante ont traduit par *Kyrios*, et la Vulgate par *Dominus*.

Le nom de Dieu apparaît dans la Bible sous une troisième forme: *El*, d'où *Eloah*, *Elohim*, que les Septante traduisent indistinctement par le même mot *Theos*, *Deus* dans la Vulgate.

El, comme le nom du vrai Dieu, se rencontre seul dans la Bible: (Job, V, 8; VIII, 5; Psaumes X, 11; XVI, 1, etc.) Mais le plus souvent il est employé avec un complément, substantif ou adjectif: *El Abraham*, le Dieu d'Abraham; *El Isaac*, le Dieu d'Isaac; *El Bethel*, le Dieu de Béthel; *El Haï*, le Dieu vivant; *El olam*, le Dieu de l'éternité. Il figure, aussi dans la composition des noms propres, comme élément initial ou élément final: *Eliézer*, *Elhanan*, *Daniel*, *Israël*, *Ezéchiël*, etc. Il paraît même comme complément des noms avec la valeur du superlatif: *arze El*, le cèdre de Dieu *ar Elohim*, la montagne de Dieu, c'est-à-dire les plus élevés de leur espèce.

Elohim est-il, comme on l'enseigne d'ordinaire, un pluriel d'excellence et de majesté? ou bien, selon d'autres, une forme intensive, une sorte d'augmentatif? ou bien encore, une simple abstraction marquant la Divinité? Il semble que l'algique donnerait une explication meilleure par l'analogie de ses formes *eyim*, *eyimow*, *eyimew*, où *ey* figure comme l'intelligence, *eyim* comme le sujet pensant, *eyimow* et *eyimew* comme l'acte de ce sujet. *Elo* peut être assimilé à l'assyrien *Ilu*, et la particule *him* s'ajouterait non comme le signe du pluriel mais comme un suffixe marquant l'idée générique d'être ou d'agent.

Et quel est le sens premier de *El*? On a proposé des étymologies diverses: *al*, fort, puissant, ou l'abstrait force, puissance; *alah* vouloir, désirer; ou encore, *alah*, jurer, faire serment. Ne serait-il pas plus simple de voir *El* se dégager naturellement de *Eye* selon la

loi phonétique qui fait permuter entre elles les consonnes de même organe : *w, v, f, b, p, m*, labiales ; *y, j, ch, z, s, d, t, th, n, r, l*, dentales ; *h, g, gh, k*, gutturales ? Les dentales, surtout, permutent librement entre elles ; c'est un fait commun à toutes les langues. En arabe l'article *el* devient *er, es, en, ed*, selon la lettre dont il est suivi. En grec, *ey* se change en *es*, quand il passe de *einai*, être, *eimi*, je suis, à *esti*, il est, *esomai*, je serai. En latin, nous avons *es, er, en* dans les formes du verbe être : *esse, est, ero, eram, ens*. L'algique dit selon les dialectes : *niya, nira, nitha, nila, nina, nin*, je, moi ; *iyiniw, ilini, inini*, homme ; *eyittam, erittam, elittam, enendam* penser. Serait-il plus anormal de rapporter *El* à *Eye* ?... Et là où nous pouvons constater une telle affinité de forme, nous avons le droit de conclure à une affinité de sens, qui atteint l'identité. *El* ne dit pas autre chose que *Eye*, dont l'idée se répète en *Yawe*. Et il ne reste plus qu'à admirer la merveilleuse concordance des noms bibliques. Dieu y apparaît toujours le même : l'Être, l'Être par excellence, l'Être Suprême.

* * *

El se distingue pourtant des autres noms révélés en ce qu'il appartient à une révélation plus ancienne, dont il est impossible de préciser la date, mais sûrement antérieure à Abraham, antérieure même à la dispersion des fils de Noé après le déluge. Nous en avons la preuve dans ce fait que le nom de Dieu se retrouve le même chez tous les Sémites : *El*, chez les Hébreux ; *Allah*, chez les Arabes ; *Alaho*, chez les Araméens ; *Il* ou *Ilu*, chez les Assyro-Babyloniens, dont les textes cunéiformes nous font remonter à plus de quarante siècles avant l'ère chrétienne. Ce nom de Dieu, si les Sémites l'ont gardé après, c'est qu'ils le possédaient avant leur séparation.

Chez les Aryens ou fils de Japhet, Dieu s'appelle d'un autre nom, mais qui est aussi le même pour tous les peuples d'origine

aryenne: *Devah*, sanscrit, *Doeva*, zend, vieux perse; *Deus*, latin; *Diws*, lette; *Devas*, lithuanien; *Deiwan*, vieux prussien; *Devo*, gaulois, (dans *Dévognata*, nom propre); *Zio*, v. haut allemand; *Tiw*, *Thiud*, gothique (d'où *teuton*, fils de *Tiw*), vieil anglais, *Tiw*, *Theod*. (d'où *tuesday*, le jour du dieu *Tiw*). Tous ces mots présentent un élément commun: *te*, *de*, *ti*, *di* ou *zi*. Or, cet élément n'est qu'une variante de *El*. On pouvait le soupçonner au jeu des permutations consonnantiques qui s'opèrent surtout chez les dentales; qui nous montrent l'article arabe variant ses formes et devenant tour à tour *el*, *er*, *en*, *es*, *ed*, *et*; qui nous permettent, enfin, de voir dans le changement de *et* en *te* un simple anagramme, comme on en voit tant d'exemples dans les syllabes redoublées: *es*, *se*, *is*, *si*, *an*, *na*, *al*, *la*, *ay*, *ya*, etc. Mais une explication de cette nature, si plausible qu'elle paraisse, pouvait laisser encore des doutes: ils n'ont plus leur raison d'être, aujourd'hui que l'algique nous apporte cette signification du *te* mystérieux: *Tew*, il est, il existe; *nama tew* il n'existe plus. *Te* redit comme *El* l'Être qui est au-dessus de tous les êtres: le Dieu des Aryens n'est pas autre que celui des Sémites, *Te* se trouve être le même nom que *El*, et les suffixes qu'on lui donne dans *Devas*, *Theos*, *Deus*, etc., n'en changent pas plus la signification qu'ils ne changent celle de *El*, dans *Eloah*, *Elohim*, *Elyon*.

Par ailleurs, l'algique met en lumière cette loi de la sémantique, que l'idée s'attache tout d'abord au phonème qui est le premier élément du langage; que la syllabe et le mot reçoivent de lui leur valeur significative, participant ainsi à l'expression, mais pour autant qu'ils sont le développement régulier du phonème (2). D'où il suit: 1o que les termes composés des mêmes phonèmes possèdent naturellement la même signification; 2o que chaque terme pris en soi doit garder le même sens quelque soit l'ordre des let-

(2) *La Parole Humaine*, page 172.

tres dont il se compose. Ainsi *et* et *te* auront la même valeur ; de même *ako, kaw, wak* ; de même encore *ano, wan, naw* ; *yaw, way*, etc. : donc aussi *El* et *Te*.

Voilà un fait acquis à la science : le nom de Dieu existe un, identique, non pas chez tous les peuples, — car il s'est opéré, à la tour de Babel, une révolution dans le langage — mais, du moins, chez les peuples qui ont occupé à peu près toute l'Europe, une partie de l'Afrique, la plus grande partie de l'Asie et la moitié de l'Amérique. Ce nom de Dieu, les Sémites le possèdent en commun avec les Japhétites ou Aryens, — et aussi les Chamites pour une partie, du moins, de leur race. On le constate facilement pour les Chananéens et les Phéniciens qui parlaient la même langue que les Hébreux. Il n'y a pas jusqu'au pays de Mesraïm où l'on ne retrouve, effacés mais reconnaissables encore, les vestiges du nom divin.

Et ce fait en suppose un autre qui l'explique. C'est que les hommes qui portèrent à travers le monde le nom de Dieu, l'avaient appris eux-mêmes de leurs premiers ancêtres, les fils de Noé. Et ceux-ci, de qui le tenaient-ils ? sinon de leur père, lequel continuait à travers le déluge la chaîne des traditions primitives, dont le premier objet, sans doute, était le nom avec l'idée du Dieu Créateur. On conçoit que ce nom sacré, une fois entré dans le langage, y ait pris une place si grande, qu'il n'a pu en sortir. Il a vécu — et presque intact — à travers toutes les vicissitudes de l'idée qu'il représente. Aussi bien, l'expérience journalière nous démontre que le mot peut changer d'acception sans changer de forme, qu'il reste vivace encore alors qu'il s'est vidé de son idée première. Pour le nom de Dieu c'est un fait qui nous est attesté par l'histoire même du polythéisme.

Pour expliquer les faux dieux et la mythologie, un philologue célèbre, Max Muller, a imaginé certaine maladie du langage, qu'une méprise naïve ferait passer de la métaphore au sens littéral, en personnifiant toutes les forces de la nature. Il fallait parler plutôt d'une maladie de l'idée : c'est elle, avec les mauvaises passions, qui a fait la polythéisme.

L'idée de Dieu se présente à l'esprit sous deux faces distinctes, celle d'un être supérieur, doué de toute puissance et de toute sagesse, existant sans être sujet à la mort; et celle de cause première, principe de toutes choses, de l'homme en particulier, et ayant, de ce chef, des droits et des exigences auxquels le culte doit correspondre. L'homme a possédé, dès l'origine, ce double concept du divin. Mais il a vécu en ce monde ouvert à tous les sens et qui les sollicite à chaque instant de toutes manières. On sait ce qu'il en est advenu. L'homme s'est soustrait à l'idée métaphysique pour y substituer une conception sensible. Dieu est l'être supérieur, plutôt céleste que terrestre: pourquoi n'aurait-il pas sa demeure dans ce merveilleux soleil qui fait sentir son influence à la terre? pourquoi ne serait-il pas ce soleil lui-même? et s'il l'est, dès lors, les autres astres entrent en partage de la divinité. Il y a des dieux en nombre, même des déesses, puisqu'il y a la terre, la lune et les autres planètes... Le Dieu éternel ne serait-il pas la vie qui se renouvelle sans cesse, toujours la même, dans les plantes et les animaux, même dans le jour qui succède à la nuit?... Le Dieu, auteur de l'homme, qu'est-il? que peut-il être? sinon le premier ancêtre, dont le souvenir grandit et se dore à mesure qu'il s'éloigne dans la nuit du passé.

Il est sorti de là toute une plèbe divine: des dieux grands et petits, jeunes et vieux, mâles et femelles, qui ont leurs noms et leurs gestes dans le panthéon des Babyloniens, des Egyptiens, des Indous, des Scandinaves, des Grecs et des Romains. Mais il reste à observer que pour nommer les dieux qu'il invente, l'homme ne trouve pas d'autre mot que celui qu'il a dans la mémoire, le mot ancien qui court dans le langage populaire avec un sens connu et accepté de tous.

Voilà pourquoi *El* et *Te* restent à la base du lexique polythéiste. Ils reçoivent, il est vrai, la forme du pluriel, mais l'idée singulière s'y retrouve encore :

El, dans le grec Helios, soleil; dans Baal ou Bel, le père et le seigneur des dieux chez les Assyro-Babyloniens; dans l'idéogramme

qui se lit *en, an* ou *ihu*, placé devant les noms de dieux des textes cunéiformes ;

Ya, abrégé de *Yawe*, dans *Ea*, le dieu des eaux de la triade babylonienne; peut-être aussi *Ianus*, le dieu soleil des anciens latins, avec son épouse *Diane*, la lune ;

Te, dans le grec *Zeus*, (gén. *Dios*) à l'origine *Dioux*, d'où Jupiter, le dieu père; dans le *Tiwaz*, *Thiuda*, *Teutatès*, des races teuto-niques; dans le latin *divum* (*sub dio*), ciel; dans le sanscrit *dyaus* et le latin *dies*, jour, c'est-à-dire ce qui est la splendeur et la gloire du dieu soleil. Il serait temps, en vérité, d'en finir avec la vieille légende qui fait dériver Dieu de *dyaus* ou *dies*: c'est rigoureusement le contraire qui est vrai.

Donc, si l'idée du vrai Dieu s'est perdue dans la mythologie, son nom, du moins, y est resté pour témoigner de la révélation primitive. Et il a suffi, peut-être, pour alimenter ce courant de monothéisme que l'on aperçoit encore à travers les civilisations antiques et dont s'inspirèrent sans doute les philosophes Socrate, Platon, Cicéron, Zoroastre, Confucius.

* * *

Je dois signaler maintenant un fait de linguistique, qui caractérise au plus haut degré les langues algiques: chaque phonème y possède la vertu d'exprimer les deux idées fondamentales, être et faire.

1o Chaque phonème exprime l'idée d'être ou de faire par la voyelle simple ou par les termes équivalents qui correspondent à la voyelle simple : *o - we, wi, wa, ew, iw, aw* ; *a - ke, ki, ka, ek, ik, ok* ; *i - si, se, is, es* ; *te, ta, to, at, ot, at, etc., etc.*

2o Chaque phonème exprime l'idée d'être au sens verbal, soit à l'état construit, soit à l'état isolé: *sapiw* ⁽³⁾, il est fort; *miyo*.

(3) Le *w* est en cris le signe de la 3ème personne.

siw, il est bon; *nama.tew*, il n'est plus; *a-kik.aw*, il est vieux, *ako.kiw*, il est collé, *awa.kew*, il est esclave; *o-nest.uw*, il est lassé, *itam.ow*, il est ainsi placé. — *Ittiw ittaw, ayaw, ayiwuw, aw.iw*, il existe, il est un être: *ikkin*, cela est.

3o Chaque phonème exprime l'idée d'être au sens nominal: *Waw.i*, ce qui est rond, un oeuf; *kis.is* ce qui brille, un astre; *wiy.in*, ce qui est gras, le gras; *wiy.as*, viande; *pak.an*, ce qui éclate, une noix; *wap.us*, l'animal blanc, le lièvre—*Kon.a*, la neige; *nij.a*, moi, mon être; *atc.ak*, l'âme; *kij.ik*, le jour; *at.ik*, un arbre, le bois; *am.ek*, poisson, *ke.ko*, quelque chose — *Am.ow*, l'abeille; *kiy.uw*, l'aigle; *ey.aw*, une personne; *as.am*, une raquette; *at.im*, ce qui suit, le chien; *api.win*, l'acte de s'asseoir ou le siège; *akosi.win*, l'acte d'être malade ou la maladie; *minikwa.gan*, ce qui sert à boire ou le verre; *masinahi.kan*, ce qui sert à lire ou le livre.

4o Avec l'idée de l'être, chaque phonème exprime l'idée de l'action: *Oppiw*, il s'élève; *pap.iw* il rit; *kiw.ew*, il s'en retourne; *ut.tew*, il marche — *Nak.aw*, il danse; *atus.kew*, il travaille; *ko.kiw* il plonge; *pasi.kow*, il se lève — *Mat.uw*, il pleure; *poy.uw*, il cesse d'agir; *nikam.ow*, il chante; *ata.wew*, il échange; *kuta.wew*, il fait du feu; *sakihi.wew*, il aime quelqu'un.

Par où l'on voit combien l'algique est apte par ses trois phonèmes à exprimer l'être divin et l'acte créateur, qui sont communs aux trois personnes divines.

Après cela, si l'on songe que le phonème est le premier élément du langage, la matière première d'où se forme toute syllabe, et des syllabes tout mot, et des mots toute phrase, on se rappelle involontairement le mot de Quintilien: *Grammatices poene divinam vim...* Oui, une vertu divine; non seulement de la grammaire qui est un organisme de la parole, mais plus encore du phonème qui est le fond de la parole elle-même. A ce titre, ne devient-il pas cette louange parfaite, que Dieu a mise sur les lèvres de l'enfant qui ne sait que vagir ou balbutier à peine: *Ex ore infantium et lactentium*

perfecisti laudem ? (Ps. VIII). Le verbe humain participe à la vertu du Verbe divin. Toute langue est faite de manière que l'homme ne puisse proférer la moindre de ses paroles sans y mettre — qu'il y pense ou non, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, — un hommage à son Créateur.

Et ce que l'on dit de chaque phonème, doit se dire à plus forte raison du groupement qui met les trois phonèmes ensemble : *aio*, *oia*, ou bien *iao*... Et c'est le nom de Dieu : *Yao*, *Yawe*. Et par là s'ouvrent de nouvelles perspectives sur le nom divin. Mais, avant d'y arriver, il faut regarder de plus près à la structure du langage.

* * *

La parole est faite de sons articulés ou phonèmes. C'est dans la bouche que se produit l'articulation, et les principaux organes en sont d'abord la langue, le plus souple et le plus mobile de tous, puis les lèvres, les dents, le pharynx ou l'arrière bouche. Ces organes agissent de manière à varier la forme et la capacité de la cavité buccale, et, partant, à modifier le volume d'air qui s'y trouve en vibration. Le phonème naît de cet air vibrant et du mouvement organique : deux éléments qui s'agencent comme la matière et la forme dans la composition des corps. Selon que l'un ou l'autre prédomine, nous avons la voyelle ou la consonne. La voyelle est le son plein, achevé, le terme de l'articulation. Pendant l'émission vocalique, si l'on vient à gêner, intercepter même, le passage de l'air à travers l'organisme, la consonne se dégage de la voyelle : de *o*, - *w*, *v*, *f*, *b*, *p*, *m* ; de *a*, - *h*, *g*, *gh*, *k* ; de *i*, - *y*, *j*, *ch*, *z*, *s*, *r*, *l*, *n*, *d*, *t*, *th*. Mais la consonne qui s'est substituée à la voyelle, en garde le caractère et elle reste comme le signe qui la représente.

Il faut ajouter que la consonne ne va pas seule dans le tissu du langage. Elle s'appuie, pour faire corps avec elle, sur la voyelle qui suit ou précède : d'où le terme, équivalent de la voyelle simple, *we* = *o*, *ki* = *a*, *ta* = *i*, *e*, etc. ; *we* ou *ew*, *ki* ou *ik*, *ta* ou *at*, termes

bilitères. Il y a aussi les termes trilitères : *wat*, *kwe* ou *kon*, etc. On voit qu'une voyelle peut servir d'appui à deux consonnes, comme un même objet peut servir de terme à deux puissances, et un même effet procéder de deux causes concurrentes.

Or, tous ces traits du phonème sont ordonnés à l'expression.

Tous les phonèmes procèdent du même organisme et du concours de tous les organes, mais avec l'action principale et prédominante de l'un d'entre eux, soit les lèvres ou les dents ou l'arrière bouche. Et, de ce chef, toute la matière du langage, voyelles et consonnes, se trouve réduite à trois formes, labiale, dentale ou gutturale. Les phonèmes s'assimilent, s'identifient par un côté de leur nature; par l'autre, ils se distinguent, se séparent, se différencient. De cette double face du phonème résulte sa valeur expressive. On voit bien qu'elle est double aussi, se rapportant à un être commun à tous les phonèmes, et à un être propre à chacun d'eux. Ici semble poindre la distinction entre la nature et la personne. Qu'est-ce à dire ? sinon qu'il apparaît dans le système phonétique comme un linéament du mystère d'un Dieu en trois personnes. Déjà, par lui-même, le nombre des trois phonèmes est suggestif. Ce qui l'est davantage, c'est l'ordre qui se dessine entre eux. D'abord, *i* se distingue des deux autres : *i* est ce qui est petit, bas, faible ; *a* et *o*, ce qui est grand, élevé, fort. Puis *a* et *o* se distinguent et se séparent l'un de l'autre. *I* étant une base, *a* et *o* se superposent dans le sens de la hauteur, de la grandeur, de la force, de la beauté. *I* étant le milieu, *a* et *o* seront les côtés, les bouts, les extrémités. De ce fait, ils s'opposent l'un à l'autre. Si *a* est l'un des côtés, *o* sera l'autre ; si *a* dit le commencement, *o* dira la fin. Image se précisant, mais combien imparfaite encore de l'auguste mystère ! En Dieu, ni les degrés de qualité ou de quantité, ni les relations de temps et d'espace n'ont leur raison d'être. Seules, les relations d'origine constituent la distinction des trois personnes divines : sont-elles marquées dans l'ordre des phonèmes ? Oui, dans leur ordre de signification.

Nous avons, sur ce point, des données précises de l'algique. Au point de vue phonétique le terme *ey, ej, ou ij, idj, etc, en ou in*, est l'équivalent de l'hébreu *El*. Or, voici les significations particulières qu'il présente dans l'algique :

1o Image, ressemblance, empreinte: *idj, etc*, semblable pareil ; *nidj*, dit l'Algonquin de son ami, de homonyme. *Ejicin*, il y a sa marque, son empreinte ; *ejinindjicin*, il y a la marque de ses doigts ; *ot enandan wiias*, il marque la viande de ses dents. En cris, *etisiw*, il est marqué ; *étahwew*, il lui fait une marque.

2o Pensée, intelligence: *eyimow, enimo, elimo*, selon les dialectes, il pense ; *iyin.isiw*, il est sage, il a de l'intelligence.

3o Parole: *iji*, dis-lui: *itiso*, il se dit à lui-même ; *mi.enik*, voilà ce qu'il dit de toi.

La parole, la pensée, l'image: mais ne sont-ce pas les traits qui sont marqués du Verbe dans la Sainte Ecriture et la théologie ? Il procède par voie d'intelligence, il est appelé le Verbe, il est l'image du Dieu invisible (Col., I, 15), la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance (Héb., I, 3).

C'est ainsi que le phonème *i* ou *e* exprime, dans l'algique, le caractère d'une personne divine; celui des deux autres personnes se dégage des deux autres phonèmes.

O, cause, principe, origine, point de départ: *osi* et *oji*, faire, produire, créer; *otchi*, ou *otji, ondji*, de la, depuis, dès; *ondjan, osan*, enfant, progéniture; *os, ottaw*, père — *On*, dans *ton*, est la bouche; et l'action de la bouche, c'est la parole *we: it.wew*, il parle ainsi.

A, d'ou *ki, kij, kis, kije, kise*, celui qui est charitable, qui compatit et qui console; celui qui aime, *saki*, qui est enflammé, *saskis*; celui qui achève et est achevé, parfait, *kise*;—*atcak*, l'âme ; *anam, atam*, souffle, respiration.

Telles sont les données de l'algique. On y voit se dessiner dans les trois phonèmes les traits qui caractérisent les trois personnes

divines. Et ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que ces analogies se retrouvent dans les autres langues. Je veux en citer quelque chose. 1o *O*, principe, point de départ, paternité — *or*, dans gr. *ornumi*, *ormaô*, mettre en mouvement, faire partir ; lat. *orior*, s'élancer, naître, d'où *origo* origine, *ordior*, commencer ; d'où *pro*, devant, *primus*, premier ; d'où l'hébreu *bara*, produire, créer, *bar*, fils — *ot* d'où, selon le développement naturel du terme, scr. *pitar*, gr. *pater*, lat. *pater*, ang. sax. *father*, all. *vader*—*on*, d'où lat. *unde* ; d'où héb. *ben* fils — *os* lat. bouche ; *we*, l'acte de la bouche, la parole, dans *phémi*, parler, lat. *far*, *fari*, *verbum*, ang. sax. *word* ; et de *we*, gr. *wios*, lat. *filius*, fils — 2o *i*, le verbe mental, l'idée : gr. *eid*, *id*, *is* dans *isèmi*, *dai*, *dae*, savoir, connaître, heb. *daath*, connaissance, *iada*, connaître—et la procession de l'idée par son principe, l'intellect : scr. *bhud*, savoir, gr. *oida*, lat. *video* (je vois, je connais) all. *weiss*, ang. *wise*, sage, *wit*, esprit.—3o *a*, la spiration, par deux thèmes, *ay* ou *an* et *aw*, *af* : séparément, scr. *an*, respirer, gr. *ayô* ; *awô*, souffler, *aura*, souffle ; ou ensemble, heb. *anaph*, *naphash*, on *nashaph*, comme l'algique *atam*, *anam*—*a*, la sainteté, gr. *agios*, lat. *sacer*, *sanctus*, heb. *kadesh*.

Avec ce témoignage de lui-même que Dieu a déposé au fond des langues, il existait dans la révélation primitive une idée de la distinction des personnes divines. On le voit bien par les lueurs qui en percent à travers la nuit des mythologies. Les Grecs et les Latins, les Assyro-Babyloniens comme les Indiens ont leur triade divine. Les Egyptiens en ont même plusieurs qu'ils multiplient par elles-mêmes pour en composer des ennéades. Chez tous existe l'idée d'un dieu-père ; et, voyez encore quel témoin est le langage, ce dieu père s'appelle *Ouranos*, chez les Grecs, *Varuna* dans l'Inde, *Oun* et *Osiris* en Egypte, *Odin*, chez les Scandinaves, c'est-à-dire, débarrassée de ses divers suffixes, la même racine *ot*, *os* qui donne l'idée de père, dans l'algique. Et c'est elle aussi qui, en s'aspirant, est devenue le nom de Dieu dans les langues germaniques : ang. sax. *God*, all. *Gott*.

Chez les Hébreux, peuple choisi, peuple de l'Alliance, le nom de Dieu manifeste surtout la filiation divine. *El* dit de Dieu sa nature essentielle, mais aussi l'une de ses trois personnes, celle du Fils, le Verbe. Et *El* s'explique par *Yawe*, qui marque la relation du Fils au Père dont Il procède, et au Saint-Esprit dont Il est le principe avec le Père. Voyez les deux syllabes *we* et *yaw* dont se compose le mot *Yawe*. Dans ces syllabes, les consonnes *w* et *y* représentent la valeur ou la puissance des voyelles *o* et *e* dont elles émanent; et ces consonnes s'appuyant sur les voyelles *e* et *a*, celles-ci se trouvent à exprimer le terme d'une puissance, c'est-à-dire ce qui l'achève et la complète en la réduisant à son acte: *e*, le terme d'une puissance unique, *a*, le terme de deux puissances conjointes; *e*, le Fils qui procède du Père, *a*, le Saint-Esprit qui procède de l'un et de l'autre comme leur mutuel amour. Ainsi, les deux syllabes *we* et *yaw* sont l'expression rigoureuse des deux processions divines, et le mot qui les réunit, *Yawe*, se trouve être le nom propre du Fils, la notion d'une personne divine impliquant sa relation avec les deux autres.

Aussi voyons-nous le Fils de Dieu apparaître fréquemment, dans l'Ancien Testament. Il est l'Ange du Seigneur, celui qui révèle Dieu au-dehors, l'Ange de la face, *Angetus faciei* (Is. LXVIII, 9), ou simplement la face de Dieu (Exod. XXXIII, 14). A ce titre, c'est Lui, du moins selon l'opinion de tous les anciens Pères avant saint Augustin; c'est Lui, le Fils de Dieu, qui se manifeste à Abraham et lui fait les promesses de l'Alliance; c'est Lui qui prédit et qui accomplit la ruine de Sodome (Gen., XIX); c'est Lui qui apparaît à Moïse dans le buisson ardent et qui se nomme Celui qui est, *Ego sum qui sum*; c'est Lui qui accompagne les Hébreux dans leur marche à travers le désert, selon saint Paul: *Petra... erat Christus*, (I Cor., X, 4), et selon saint Jude: *Jesus populum de terra Egypti salvans*, (Jud., I, 5).

Que Dieu se révèle à nous dans un mot de notre langue humaine, c'est déjà un trait de lumière; mais c'en est un autre, et autrement puissant, qu'il se révèle par le nom de son Verbe. Il faut y voir l'indice d'une relation particulière du Verbe à notre monde et à nous. Quelle est cette relation? Celle du Créateur à la créature? Oui, sans doute, puisqu'il est dit du Verbe que tout a été fait par Lui, et rien sans Lui. Mais ce rapport qui naît de l'acte créateur, n'est pas particulier au Verbe, il est commun aux trois personnes divines. Du reste, il laisse la créature en-dehors du Créateur et loin de lui, de toute la distance qui sépare le fini de l'infini. Pourtant il est écrit du Verbe qu'il est l'Emmanuel, Dieu avec nous. Ce mot insinue, laisse entrevoir, fait pressentir une relation tout intime. Mais, encore une fois, quelle est-elle? Comment pourrions-nous, je ne dis pas la soupçonner ou la conjecturer, mais la connaître en certitude, sans une révélation expresse, formelle?

Cette révélation a été faite... Nous pouvons l'étudier dans saint Paul, à la suite d'un docteur de l'Eglise, saint François de Sales.

“ Dieu connut éternellement qu'il pouvait créer une infinité
 “ de créatures, en qui Il manifesterait ses perfections; et considé-
 “ rant qu'entre toutes les façons de se communiquer, il n'y avait
 “ rien de si excellent que de s'unir à une nature créée, de telle sorte
 “ que la créature fût comme entée et insérée en la Divinité pour ne
 “ faire avec elle qu'une seule personne, son infinie bonté se résolut
 “ et détermina d'en faire une de cette manière ” (4). Et c'est le
 décret de l'Incarnation. Il place le Christ au commencement et à la
 tête de toutes choses créées. Voici la suite de ce décret: *Instaurare
 omnia in Christo*; c'est le mot de saint Paul lui-même. (Ephes., I, 10)
Instaurare, non pas restaurer, comme l'on traduit communément,
 mais bien *instaurer*, c'est-à-dire constituer, établir, selon le sens de
 l'autre mot, *in ipso condita sunt universa*, (Colos., I, 16); et encore

(4) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. III, chap. 4.

ce mot ne rend-il pas toute l'énergie du premier qui, dans le texte grec, signifie résumer, récapituler. *Instaurare omnia* : toutes choses, et saint Paul les spécifie : " Toutes choses des cieux et de la terre, les visibles et les invisibles, soit trônes, soit dominations, soit principautés, soit puissances " (Col., Ibid.). *Instaurare omnia in Christo* : dans le Christ, comme cause efficiente, ce qui lui est commun avec les autres personnes divines, mais aussi comme cause exemplaire, ce qui lui est propre, par ce qu'il est l'idée divine, le Verbe ; à l'égard des créatures, leur image à la fois et leur créateur, *creaturarum expressivum et operatorium*, comme dit saint Thomas. (Sum. Théol., q. 34, art. 3).

Voilà pourquoi le Christ est appelé le premier né de toute créature. (Col., I, 15). C'est qu'il entre le premier dans la pensée créatrice, et qu'il y entre avec les traits de sa personne comme le type de toute chose à créer. Au fond de tout être, il y aura la substance, esprit ou matière ou composé de l'un et de l'autre ; et avec la substance, une force latente, une énergie intime, dont voici la loi : Toute force qui régira la matière, aussi bien l'atôme que les mondes gravitant dans l'espace ; toute vie, aussi bien celle des esprits purs que celle des corps organisés, sera faite d'un double mouvement à l'image de cette vie divine du Verbe qui est une effusion d'elle-même dans le Saint-Esprit et par le Saint-Esprit un retour vers sa source qui est le Père. Et c'est l'expression graphique de ce double mouvement que nous donne le mot *yaw*, *Yawe*, où nous voyons l'articulation se porter de son point de départ vers l'arrière-bouche, et revenir de là pour s'achever sur les lèvres ⁽⁵⁾.

Yaw devient ainsi comme la formule de l'acte créateur : *i* est la substance et toute substance ; *y* se détache de *i* comme les puissances se dégagent de leur sujet ; *yaw* marque la sphère et le champ d'action de ces puissances, tout l'être se développant, s'épanouissant selon les lois de sa nature.

⁽⁵⁾ *La Parole Humaine*, page 203.

Donc *yaw*, c'est la matière s'élaborant sous l'action d'une double force qui engendre le mouvement rotatoire: *ya*, progression, translation; *yaw*, régression, retour sur soi-même.

Yaw, c'est l'évolution de cet anneau, détaché de la nébuleuse solaire et devenu notre terre: *iy*, le noyau central, incandescent, *aw*, la croute terrestre où les éléments se disposent selon l'ordre de leur densité: *a*, le dur, le sec, l'aride, alg. gr. *gê*, *êra*, lat. *ager*, gr. *êra arida*, arabe, *ard*. ang. *hard*, dur, *earth*, terre. — *o*, l'enveloppe primitive de vapeurs d'où se sont formées l'atmosphère et la masse liquide: eau, alg. *nipi*, *akam*, *abo*, ser. *ap*, assyrien, *agam*, hébreu, *mo*, *maïm*, gr. *udôr*, ang. *water*, all. *wasser*, lat. *aqua*, etc.

Yaw c'est encore notre terre tournant sur elle-même, avec une face dans la lumière, alg. *kijik*, le jour, et l'autre face, opposée, dans la nuit, *tipik*: d'où les noms de *kisis* et de *pisim* donnés aux deux luminaires, le soleil et la lune.

Yaw, c'est le cycle des fonctions vitales: le vivant, d'abord germe ou embryon minuscule, *i*; puis développé par la croissance, *a*; et, s'achevant dans la reproduction d'un autre lui-même, terme à la fois et principe d'un autre, *o*, *ot*.

Yaw, c'est l'épanouissement de la vie végétative: dans l'algique, *sak*, ce qui sort de terre, la tige; *ask*, herbe; *ak*, *sak*, l'arbre, le bois; *pak*, le feuillage; *kon*, *kwan*, la fleur; *min*, le fruit; *otchepik*, la racine, d'où pousse le végétal.

Yaw, ce sont, les deux phases de la vie sensitive: dans l'algique, *ya*, *ayi*, *kisk*, la connaissance sensible, c'est-à-dire l'âme affectée, par l'entremise de l'organe, d'une impression de l'objet extérieur; *aw*, *wi*, l'appétit sensitif, la tendance vers l'objet connu. Ce sont aussi les deux actes de la vie rationnelle, tels que l'algique les conçoit. L'idée seule se dit *ayi*, *kisk*, signe, image; le vouloir seul *wi*, lat. *volo*, *vis.*, ang. *will*, grec *boulê*, volonté. Le mot *eyittam* exprime en son entier l'acte rationnel: *ey*, le sujet raisonnable, *ittam*, l'acte du sujet, c'est-à-dire penser et vouloir à la fois.

Yaw, c'est, en ce monde terrestre, le vivant par excellence,

l'homme. Il s'appelle en hébreu *isch* et *adam*; dans l'algique, *ich*, *in*, *ith*, *iy*, avec la lettre, qui exprime le souffle, signe de la vie; ce que signifie aussi *atam*, *anam*, respirer. Ici, est-ce que l'algique ne se rencontre pas avec la Bible qui appelle le premier homme Adam, et la première femme la mère des vivants ? Mais il reste un autre côté à apercevoir. L'homme résume en lui tous les autres êtres de ce monde terrestre: c'est dire qu'il en est le plus parfait. Ceux-là n'ont qu'un vestige, lui porte l'image même et la ressemblance du Verbe Incarné, si bien que le même mot pourra se dire de l'un et de l'autre: *Yawe*, le Verbe; *yabe*, l'homme. L'Algonquin s'appelle *anichinabe*, le vrai homme; le Cris, *nchiyaw*, le vrai homme aussi.

* * *

Regardons encore au Divin Exemplaire. Ce que nous y voyons, c'est d'abord le Verbe et Dieu dans son Verbe; puis l'humanité, que le Verbe s'est associée, parce que, faite d'esprit et de matière, elle résume toute la création. C'est bien notre nature à nous, avec ses éléments essentiels, l'âme et le corps. Unie au Verbe, elle reste elle-même, mais combien anoblie, combien agrandie, combien transfigurée!... tout enveloppée du soleil, *amicta sole*, comme la femme de l'Apocalypse !

De cette splendeur un rayon doit rejaillir sur toute créature, d'après le plan divin. A tous les degrés de la création, chaque être sera placé dans sa nature (car rien ne saurait exister sans être quelque chose), mais avec un don surajouté à sa nature, une aptitude, une tendance à un ordre supérieur. Et c'est ce que signifie encore le mot typique *yaw*, où *a* et *o* se superposent à *i*, comme dans l'algique, pour exprimer ce qui augmente, élève, perfectionne la condition première ou le premier état de l'être.

Et voyez comme cette loi de progrès se manifeste à travers toute la création. La matière brute s'ordonne au cristal, et d'ici elle monte à l'organisme vivant. Celui-ci, végétal en sa première forme,

devient animal, à peine ébauché d'abord, puis se développant et se perfectionnant, à mesure qu'il monte les degrés de la vie sensitive jusqu'à la vie rationnelle. D'ici, il monte encore, dans l'homme, jusqu'aux splendeurs de la grâce qui prépare celles de la vision béatifique. Et l'homme en devient plus conforme à sa divine image, *Yawe*.

* * *

Il est vrai que ce mouvement d'ascension peut aboutir à la folie de l'orgueil dans la créature raisonnable et libre, mais finie. C'est l'explication du péché. L'ange, et après lui l'homme, y est tombé; et cette déchéance s'exprime dans le langage, avec une singulière énergie, par l'opposition des phonèmes. Le juste, le bon le beau, c'est *a* ou *o*: alg. *oy, on, miyo*, héb. *tob, tcb*, arabe, *taïb*, lat. *bonus, melior, optimus*, ang. sax. *good, better, best*, all. *gut*. gr. *agathos, beltion, agios*, saint, *kalos*, beau, etc. Voyez maintenant l'erreux, le laid, le mal: alg. *may, man, matchi, ban, pat, past, wan*, héb. *baash*, persan, *bed*, gr. *mate, mataios*, lat. *malum, vanus*, ang. *wane, wander, want*; lat. *vastus*, ang. *waste*, etc.

Après le péché, Dieu reste encore *Yawe*, le Verbe qui illumine tout homme venant en ce monde et qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. Il se choisit parmi eux une famille et comme une demeure. Il y apparaît et parle en ces théophanies multiples, par où il prélude à l'Incarnation et s'essaie; pour ainsi dire, à la forme humaine. Enfin, au milieu des temps, le Verbe se fait chair et il habite parmi nous.

Il ne s'appelle plus maintenant *Yawe*, mais *Yaso*, grec *Yesous*, lat. *Jesus*.

Selon des hébraïsants, *Jesus* est simplement le mot *yeschouah*, qui signifie délivrance, salut. Selon d'autres, *yeschouah* est une forme contractée de *Ychoschouah*, *Jéhovah* délivre, *Jéhovah* est le salut, selon la formation et le sens qu'on attribue au nom de *Josué*, qui s'appelle aussi *Jésus*. (Act., VII, 45, Hébr., IV, 8).

Quoiqu'il en soit de la forme, le sens du mot n'est pas douteux ; il signifie salut ou sauveur, comme il est révélé en saint Mathieu, I, 21 : Jésus sauvera son peuple. Et quelle est la nature de ce salut ? L'écrivain sacré le révèle encore : Jésus sauvera son peuple de ses péchés.

Pour arriver à cette idée, il n'est que juste de faire dériver le nom de Jésus non de l'hébreu *yeschouah*, délivrance, ou *yasa*, mettre au large, délivrer, mais bien de l'hébreu *yesch*, être, exister, lat. *esse* ; au sens causatif, faire être, faire vivre : ce qui concorde mieux, du reste, avec les mots congénères, gr. *iaomai*, guérir, *sodzo*, sauver, lat. *sano*, *salvo*, qui ne sont eux-mêmes que le causatif de *dzao*, vivre.

En tous ces mots, la lettre caractéristique est *y*, *s* ou *dz*, et l'on voit bien que c'est par cette seule lettre que *Yaso* diffère de *Yao* ou *Yawe*. Quelle en est donc la valeur ?... Il faut revenir ici à l'algique. C'est la langue naturelle, où l'idée s'attache d'abord au phonème, non pas au hasard ou selon les caprices de l'arbitraire, mais suivant le caractère et la valeur que le phonème reçoit de l'organisme dont il procède. Or le phonème *i* — et avec lui les consonnes *y*, *s*, *ch* qui s'en dégagent, — représente le moindre effort des organes et la moindre ouverture de la cavité buccale. A ce titre, il s'adapte dans l'algique à ces deux idées : l'être et le non-être, la vie et la mort ⁽⁶⁾. Et l'on voit comment ces deux idées s'allient et se concilient dans le Christ. Dieu, Il est l'être des êtres, l'être essentiel, nécessaire ; homme, être contingent, Il est comme s'il n'était pas. Dieu, Il vit, Il est la vie elle-même : *Ego sum... vita* (Saint Jean, XI, 25, XIV, 6) ; homme, il meurt victime du péché. Il meurt, et de quelle mort ? L'algique pourrait le dire dans le même phonème : *te*, souffrance ; *te*, étendu, ouvert ; *tes*, au-dessus du sol, échafaud, gibet, *tchist*, percé, cloué ; *te*, coeur, *tchite*, *nindj*

(6) Voir *La Parole Humaine*, page 31 et suivantes.

main; *sit*, pied. Et par sa mort le Christ nous fait vivre, puisqu'il expie le péché et nous rend nos droits à l'héritage céleste. Et c'est cela même qui est notre salut. Le Christ nous fait vivre, et dans quelle mesure? Il nous le dit lui-même: *Propterea veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.* (Saint Jean, X, 10). Et après lui, l'algique pourrait le dire de même par le mot *saw* ou *chaw* où la lettre *s* ou *ch* dit la pitié et la miséricorde au plus haut degré.

Il est curieux de constater encore dans l'algique que l'idée d'onction est attachée à la racine *so, cho, no, to: sisonew*, il l'oingt, le frotte d'huile. Ainsi, les deux idées de Christ et de Sauveur se trouvent réunies dans le même mot *Yaso*, Jésus. Nous trouvons dans l'hébreu un rapport semblable entre *schem*, nom, et *schemen*, graisse; d'où la parole dite de l'Époux des Cantiques, qui est la figure du Christ: *Oleum effusum, nomen tuum* (Cant., I, 2).

* * *

Voici maintenant la conclusion de cette étude: il y a, au fond de toute langue, un mot qui réunit les trois formes typiques de la parole, qui met en relief toute la vertu productrice de l'appareil vocal, qui contient toute la valeur expressive des phonèmes; un mot qui veut tout dire, les choses humaines comme les choses divines, les choses du temps comme celles de l'éternité. Et ce mot est le nom du Verbe, qui porte toutes choses par la puissance de sa parole, *portans omnia verbo virtutis suae* (Héb., I, 3).

A. NANTEL, ptre.

A travers la Nature

Sommaire. — L'attraction moléculaire. — Les pierres qui tombent du ciel. — L'arbre qui s'arrose lui-même. — Plantes grimpantes. — L'oreille du papillon.

ATTRACTION MOLÉCULAIRE. — Voici une bien intéressante trouvaille, relative à l'attraction moléculaire. La formidable puissance de cohésion que les atomes possèdent les uns pour les autres, admise en théorie par les savants, n'avait point été, jusqu'à présent, démontrée d'une façon aussi concrète et positive. Elle vient de l'être, non point par une expérience de physique, mais, fait curieux, par des travaux mécaniques d'ordre industriel. — A une récente séance de l'Académie des sciences (de Paris), M. Carpentier, l'éminent ingénieur-mécanicien, en a fait la démonstration en présentant à ses collègues émerveillés une série de *calibres* d'une planitude et d'un parallélisme parfaits. Ces *calibres* ont été exécutés par un mécanicien suédois, M. Johanson. — C'est la merveilleuse planitude des surfaces de ces *calibres*, atteignant presque à la planitude absolue, qui a permis de voir la puissance merveilleuse de l'attraction moléculaire. — Jusqu'à présent, il était malaisé d'obtenir des surfaces absolument planes. Il suffisait en effet de quelques aspérités légères, invisibles même à l'œil, pour que deux surfaces, mises en contact, n'adhèrent point et que leurs molécules soient distantes les unes des autres. Les surfaces obtenues par M. Johanson sont si parfaitement polies qu'une adhérence complète unit deux *calibres* accolés par leur surface. Deux de ces pièces

d'acier, plusieurs même, peuvent pour ainsi dire n'en former qu'une. Maintenus verticalement, les morceaux d'acier ne se détachent point ; aucun courant électromagnétique ne les traverse et les lourds morceaux d'acier n'obéissent cependant point aux lois de la pesanteur. M. Carpentier en a donné cette explication simple et nette : " La force de l'attraction des molécules et des atomes qui se touchent, par suite du contact parfait des deux surfaces, est supérieure à la force de la gravitation. Ces pièces d'acier restent soudées. Cette adhérence s'accroît avec la durée du contact. C'est ainsi que deux pièces ayant trois centimètres carrés de surface, placées l'une contre l'autre pendant quelques minutes, n'ont pu être séparées malgré un effort de traction de 37 kilogrammes supporté pendant 40 minutes. Au bout d'un temps plus long, la cohésion des molécules est si forte que les pièces accolées forment bloc et deviennent inséparables. "

LES PIERRES QUI TOMBENT DU CIEL. — Est-ce le contraire de l'attraction, ou n'en serait-ce pas plutôt une très haute manifestation ? Toujours est-il que cet étrange et curieux phénomène qui fut longtemps contesté par la science est aujourd'hui admis de tous. Nous ne sommes plus au temps où l'un des plus vastes génies qui aient rayonné sur le monde de l'esprit, Lavoisier, dans un rapport qu'il adressait à l'*Académie des Sciences* (1868)—nous dit Dumonteil — avait la prétention " d'enterrer une bonne fois avec tant d'autres superstitions le préjugé populaire des pierres tombées du ciel ". Le phénomène est de nos jours si bien constaté que l'une des richesses les plus précieuses du *Museum* consiste précisément en une admirable collection de substances extra-terrestres ou météorites, estimée à plusieurs milliers de piastres. — La dernière pierre qui vient de tomber du ciel, en Moravie, est très grosse. On trouve du reste un peu partout de ces masses astrales tombées d'en-haut, sur lesquelles l'imagination populaire a fondé d'ingénieuses légendes et brodé de charmantes fantaisies. Il en est qui pèsent des milliers de

livres, il en est qui sont célèbres : par exemple la colossale pierre noire tombée dans le Kaaba de la Mecque, que tout Musulman vénère. Toujours et partout d'ailleurs, sur la face du globe, les pierres tombées du ciel ont provoqué la terreur ou la vénération des peuples. Pour les uns, ces blocs précipités des hauteurs célestes sont une menace ou un avertissement ; pour les autres, c'est une punition : le ciel, mécontent des hommes, lapide leur planète. . . J'ai vu pendant mes pérégrinations en Algérie, dans la montagne de Lodi, aux sources thermales d'Hamman-rira, une de ces pierres. Elle pèse plusieurs cents kilogrammes. Elle appartenait à M. Artèse Dufour, propriétaire du *Grand Hôtel* des sources thermales. Ce monsieur me racontait que la chute des pierres qui tombent du ciel est généralement environnée de tout un cortège de sensationnelles et terribles manifestations. Tout à coup, sans le moindre signe prémonitoire, dans un ciel calme, apparaît un globe enflammé, un bolide resplendissant ! La nuit, même en pleine lune, son éclat est si vif qu'on dirait le retour soudain du jour. Ce splendide météore parcourt l'espace illuminé avec une vitesse de 30 à 40 kilomètres à la seconde — nous dit l'éminent géologue, M. Stanislas Meunier — plus de 100,000 kilomètres à l'heure. La longue trajectoire que traverse ce bolide reste parfois visible plusieurs minutes, grâce à la traînée d'étincelles qui s'y est éparpillée. Puis, une ou plusieurs explosions formidables ébranlent le pays. . . Un moment après, on perçoit dans l'air des sifflements sonores et des grincements qui rappellent le passage des balles et des obus. Et alors, des masses tombent du ciel, plus ou moins nombreuses, plus ou moins volumineuses, qui s'enfoncent dans la terre. — On estime qu'en 1868, à Pulkusk (Pologne), il est tombé à la fois plus de cent mille pierres, dont certaines étaient d'un poids considérable.

Quelle est maintenant l'origine des météorites ? Sans s'attarder à de longues et diverses explications, on peut dire, avec M. Stanislas Meunier, qu'il est permis de reconnaître dans ces substances extra-

terrestres comme les épaves d'un grand naufrage sidéral. En rapprochant les uns des autres ces fragments d'astres désagrégés et défunts, on est parvenu—à peu près comme Cuvier reconstituait les animaux éteints par le raccordement de leurs débris fossiles—à reconstituer un astre qui n'existe plus. Et ce qui fait le poignant de ces recherches, ajoute le savant géologue, c'est que l'astre ainsi reconstruit manifeste, malgré des différences nécessaires, de si grandes ressemblances avec le globe terrestre, qu'on peut être assuré qu'il appartient à la même famille astronomique.

L'ARBRE QUI S'ARROSE LUI-MÊME. — Je vous présente maintenant un végétal extraordinaire qui se concentre dans les forêts profondes de l'Abyssinie. C'est le *baobad-dima*, vulgairement appelé *arbre à cornes*, *arbre éléphant*, *arbre squelette*, ou encore *l'arbre qui s'arrose lui-même*. Par sa nature singulière, le *baobad-dima* justifie tous ces sobriquets. Il n'a généralement que trente pieds de hauteur, mais en compte au moins vingt-cinq de circonférence. Rugueuse et noirâtre, son écorce ressemble à la peau d'un éléphant. Le tronc lui-même, masse énorme, représente assez bien le pachyderme. Des rameaux excentriques figurent parfois la trompe et les défenses, ce qui complète l'illusion. Ajoutons que les branches de cet arbre bizarre, tourmentées, contournées, enroulées comme de grandes cornes extravagantes, se rapprochent, s'écartent, s'élèvent, s'allongent en spirales, s'étagent comme la ramure prodigieuse de quelque monstre antédiluvien. Une suprême originalité distingue enfin ces rameaux bicornus : ils n'ont pas de feuilles. — Au milieu de l'opulente végétation qui l'entoure, le *baobad-dima* a l'air d'un arbre mort, d'un squelette géant. Pourtant il est plein de vie, d'une vie intime et cachée qu'aucune pousse ne décèle, qu'aucun bourgeon ne trahit, mais qui n'en existe pas moins. Pourquoi ce vêtement de deuil, pourquoi cette livrée de mort ?... Il est vrai que, pendant une douzaine de jours au plus, le *baobad-dima*

risque une maigre parure de feuillages, loques chétives de pâle verdure. Le long de ses cornes rugueuses verdissent de rares petites feuilles qui semblent avoir poussé pour l'amour de Dieu, feuilles-fantômes qui, en quelques jours, naissent, se fanent et tombent. Fleur, fruit, graine, tout s'improvise et disparaît. Le tronc de cet arbre a, lui aussi, sa grande originalité. Il est de forme creuse et singulière. Sous son écorce, se trouve une multitude de cellules terreuses remplies d'eau absorbée pendant les pluies. Grâce à ce réservoir imperméable, à cette sorte d'amphore végétale, l'arbre garde sa fraîcheur, alimente sa vie et brave les rayons brûlants des tropiques. Le *baobad-dima* est bien réellement un arbre qui " s'arrose lui-même ". Si ce grand porteur d'eau qui s'appelle le ciel, se trouve en retard, ce qui lui arrive assez souvent dans les régions torrides, l'arbre à cornes n'en mourra pas ; car le prévoyant végétal a toujours son tonneau plein qui ne le quitte jamais et, très sagement, il garde dans son sein une foule de petites cruches pour sa soif. Tel est le *baobad-dima*, cet arbre étrange, avec son corps d'éléphant, sa tête de cerf préhistorique, ses rameaux sans feuilles, son arrosoir caché sous l'écorce et son front morose tout chargé de cornes géantes !

PLANTES GRIMPANTES. — Après les pierres qui tombent du ciel et les arbres qui s'arrosent eux-mêmes, voulez-vous connaître de curieuses plantes grimpanes ? En voici d'absolument fantastiques par leur grandeur. Elles sont plus hautes que la tour Eiffel ! Ce sont des *calamus*. On a mesuré exactement quelques-unes de ces plantes grimpanes, et il s'est souvent rencontré que ces *calamus* féériques dépassaient douze cent pieds. Un éblouissement et un vertige, quoi !

Ces prodigieux *calamus* grimpanes ne sont eux-mêmes que des pygmées à côté d'une plante que signale le savant naturaliste Arnold Boscowitz. Il cite et décrit avec une conscience minutieuse

un *convolvulus* du jardin botanique de Caracas, qui aurait atteint la longueur inouïe, vraiment déconcertante, de quinze cents mètres. Et savez-vous quel temps invraisemblable, le *convolvulus* aurait mis pour arriver à cette taille magique ? Six mois ! C'est au jour et à l'heure que se note et se gradue la stupéfiante croissance de cette plante miraculeuse.

C'est ainsi que la merveilleuse activité de certaines plantes trouble et confond l'esprit. Est-ce que dans l'espace de quelques mois la *victoria regia*, plante aquatique géante, prodige de grandeur et de beauté, ne produit pas une foule de feuilles énormes, atteignant jusqu'à sept pieds de diamètre et pouvant supporter le poids d'un enfant ? Et n'a-t-on pas vu la même *victoria regia* couvrir, en trois mois à peine, une nappe d'eau de plus de cent trente pieds de superficie ? Lorsqu'elle se développe librement, sans obstacle et sans frein, par exemple sur les grands fleuves d'Amérique, cette plante souveraine accapare une surface incroyable de plusieurs centaines de mètres. Ses fleurs magnifiques ont parfois cinq pieds ! C'est un bouquet géant, vraiment digne du corsage de quelque fée antédiluvienne ! — Et maintenant, déroulez par l'imagination le fameux *convolvulus* du jardin de Caracas, redressez en ligne verticale sa tige flexible et colossale de quinze cents mètres, et donnez lui pour tuteur quelque tour Eiffel. Quel prodige alors pour nos regards troublés ! Grimant le long de la quille énorme, la plante atteindra, gracieuse et légère, la cime de neuf cents pieds, redescendra à terre et s'allongera sur le sol comme un reptile immense aux grands anneaux verts, et ses fantastiques ondulations s'étendront sur tout le voisinage !

L'OREILLE DU PAPILLON. — Des infiniments grands, passons aux infiniments petits, car les naturalistes n'échappent pas à l'ambiance générale qui nous rend avides de choses inédites. Du nouveau, encore du nouveau, clame-t-on de toutes parts, et c'est pour-

quoi l'on s'escrime à faire de l'actualité avec des éléments scientifiques qui en paraissent d'abord très éloignés. Après avoir déchiffré le langage des singes et jeté les bases d'un lexique franco-ouistiti, après avoir démêlé les mœurs de l'anguille de mer et étudié la mentalité des poissons, après avoir découvert le *curriculum* de cette larve extraordinaire qui, pondue dans l'estomac du chien, prend la vie dans son éternuement. . . ces messieurs viennent de nous apprendre que les papillons possèdent une oreille, oui, une oreille ! Cette oreille, invisible à l'œil nu, on l'avait bien souvent distinguée au microscope. Mais personne ne s'était avisé que la minuscule excavation représentait l'organe de l'ouïe. On ne le supposait point, car elle occupe une place singulière. Elle est logée sur l'abdomen. Et quand je dis *sur l'abdomen* je me sers d'un euphémisme, afin de ne pas choquer, par une précision topographique trop scrupuleuse la délicatesse de mes lecteurs ! Jusqu'en 1900, on ignora le rôle de ce minuscule cratère, où n'entrerait pas la pointe de l'épingle la mieux effilée ; et, à vrai dire, on ne s'en préoccupait que médiocrement. Certains zoologistes avaient émis l'idée que cela pourrait être un œil ? Mais a t on souvent des yeux derrière le dos ? Personne n'avait infirmé ni appuyé l'hypothèse. On l'avait à peine discutée. Mais aujourd'hui, le problème est élucidé, et nous savons comment une assemblée de papillons se rangerait pour écouter un concert de cigales ! — “ Ah, monsieur, disait un personnage de Molière, la belle chose que la science ! ”

LUC DUPUIS.

Village-Jes-Aulnais.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Le grisou. — L'influence des saisons sur les explosions minières. — Les dégagements soudains de gaz carbonique. — La houille et la navigation transatlantique. — Les paquebots à gros tonnage. — Les derniers exploits des dirigeables. — Les succès, les progrès et les dangers de l'aéroplane. — La poste par voie aérienne. — Honneur aux morts! — Paris port de mer. — Un problème municipal: l'eau potable. — La stérilisation des eaux potables par les rayons ultra-violetts. — Le radium métallique. — Mme Curie, membre de l'Institut ?

UE mercredi, 21 décembre dernier, la plus terrible des catastrophes minières que l'Angleterre ait connues depuis 1866 s'est produite dans le West Lancashire aux environs de Bolton. Peu après 8 heures du matin une explosion formidable éclatait à la fosse Pretoria où 342 mineurs; hommes et enfants, se trouvaient au travail. Malgré la rapidité, l'audace et l'ordre avec lesquels les secours ont été immédiatement organisés, plus de 300 victimes ont trouvé la mort dans cet épouvantable accident que, seule, la catastrophe de Courrières (France), en 1906, a dépassé en horreur, dans la funèbre histoire des 50 dernières années de l'exploitation minière de la croûte terrestre.

D'après les journaux qui rapportent les conclusions de l'enquête tenue à ce sujet, ce désastre ne peut être imputé à l'emploi imprudent d'un explosif dangereux pour attaquer le gisement ni à la production d'un court-circuit dans une canalisation électrique, car on avait rigoureusement éliminé d'avance ces causes. Peut-être quelque mineur insouciant aura-t-il enflammé une allumette ou bien ouvert sa lampe de sûreté.

On sait d'où vient le danger qu'offrent les mines de houille : le charbon, qui provient de la décomposition de végétaux d'un âge géologique ancien bien antérieur à l'apparition de l'homme sur la terre, la période carbonifère, dégage un gaz combustible, le méthane ⁽¹⁾ qui, avec l'air, donne un mélange explosif dès qu'il forme plus d'un treizième et moins d'un septième du volume total.

Les couches de houille renferment aussi, emprisonnés, d'autres gaz qui s'en échappent lentement ; ce sont, ordinairement en petite quantité, de l'anhydride carbonique, de l'azote et de l'oxygène. L'ensemble est désigné sous le nom de *grisou* ; le méthane en forme souvent plus des 95 centièmes.

Contrairement à l'acétylène, composé lui aussi de carbone et d'hydrogène, le méthane n'est pas par lui-même un gaz explosif ; il ne manifeste aucune tendance à se décomposer spontanément, mais en présence d'une quantité suffisante et non excessive d'air, il devient dangereux. L'acétylène, lui, peut faire explosion en l'absence d'air, mais il faut alors qu'il soit comprimé sous une pression de deux atmosphères au moins.

L'expérience montre que les explosions minières sont plus fréquentes dans la saison froide que pendant l'été. Cela tient à ce que la tension de la vapeur d'eau dans l'atmosphère, l'humidité de l'air en d'autres termes, est alors moindre. On diminuera donc le danger des mines grisouteuses en les saturant de vapeur d'eau ou en y injectant de l'eau pulvérisée. Cette méthode offre en outre l'avantage de bien mélanger les gaz de la mine, d'empêcher l'accumulation du grisou dans les parties supérieures des galeries où il pourrait atteindre la proportion du mélange explosif. Elle provoque aussi la précipitation des poussières de charbon qui, mélangées à l'air, sont

(1) On l'appelle encore gaz des marais parce qu'il se forme dans le décomposition actuelle des végétaux par fermentation tourbeuse au fond des marais. Il est composé de carbone et d'hydrogène, deux éléments combustibles.

éminemment combustibles : poussière de houille et danger s'accompagnent.

Le grisou n'est pas le seul gaz dont le dégagement dans les mines soit redoutable. Il arrive parfois que le charbon abandonne brusquement des quantités énormes d'anhydride carbonique qui balaie tout devant lui et rend irrespirable l'atmosphère d'une mine entière. Les effets de cette explosion du charbon — car c'est de ses couches que s'échappe ce gaz — atteignent parfois une violence extrême. On a vu, sous cette poussée, de gros blocs de roche suivre les galeries sur plus de cinq cents pieds malgré plusieurs coudes à angle droit. Des personnes occupées en plein air et des animaux peu éloignés de la mine ont été brusquement asphyxiés par le fluide que le puits déversait à la surface du sol. Ces phénomènes de dégagement spontané de gaz carbonique sont beaucoup plus rares que les coups de grisou : on ne les a guère observés que de nos jours. Ils semblent ne se produire que dans quelques régions déterminées. Leurs causes ne sont pas encore connues. Sans doute le gaz se trouve enfermé sous une pression considérable dans certaines zones des gisements — peut-être s'y trouve-t-il à l'état liquide. Il n'y demeure que par l'action des terres avoisinantes formant paroi étanche — mais cet équilibre est soudainement rompu par les déblaiements et le gaz s'échappe avec violence semant la mort et la ruine sur son passage. D'où vient ce gaz carbonique ? la question n'est pas élucidée : on en est réduit à des hypothèses.

* * *

C'est un lieu commun que de dire de la houille que c'est le *pain de l'industrie*. On l'appelle encore le *diamant noir*. C'est exprimer combien elle est utile à l'homme. Sur terre on peut lui substituer, comme force motrice, les chutes d'eau, utilisées, soit au moyen des machines hydrauliques, soit par l'intermédiaire des dynamos engendrant le courant électrique. Du domaine de l'air, la

houille semble exclue : aucun moteur d'aviation ne l'emploie ni ne l'emploiera sans doute. Sur mer, la houille n'a de concurrents que les autres combustibles, les pétroles par exemple ; pour le moment elle y règne en maîtresse. Elle gardera sans doute longtemps cette suprématie quoique dans un avenir peu éloigné la grande navigation emploiera peut-être les huiles minérales comme source d'énergie⁽²⁾. En tout cas, le récent exploit, accompli par le "Mauritania" qui a fait en douze jours et quelques heures le voyage Liverpool-New York, aller et retour, nous rappelle que ces géants des mers sont de terribles mangeurs de charbon. Pour comprendre les difficultés que présentait l'expérience tentée avec plein succès par la Compagnie Cunard, songez qu'en 41 heures — la durée du séjour à New York — il fallut livrer 4,300 sacs de courrier postal et en prendre 6,300, débarquer 800 tonnes de marchandises et en arrimer 1,000, recevoir les provisions de bouche pour 2,000 personnes pendant une semaine, manier en outre les bagages des 3,000 passagers transportés dans ces deux voyages ensemble et enfin, *the last but not the least*, faire 6,000 tonnes de charbon. Que nous voilà loin des 38 tonnes de consommation journalière du premier navire de la ligne Cunard, le "Britannia" qui fit, en 14 jours et 8 heures, le voyage de Liverpool à Boston, en 1840 ! Ce méchant bateau de bois n'avait que 1,150 tonnes contre les 36,000 des *lévriers de l'Océan* ; des machines de 740 chevaux contre les 70,000 des navires actuels, près de cent fois moins ; une vitesse de 8 noeuds et demi contre celle de 25, atteinte et dépassée aujourd'hui.

Et on ne s'arrêtera pas là. La ligne White Star possédera, l'été prochain, pour son service de Liverpool à New York, un navire de 45,000 tonnes, l'"Olympic", lancé à Belfast, il y a deux mois.

(2) La ligne "Hamburg-Amerika" ayant expérimenté sur un petit cargo le moteur Diesel à combustion interne, alimenté aux huiles lourdes, le fait installer sur deux bâtiments plus importants. La puissance des machines sera de 3,000 chevaux et la vitesse de 12 noeuds. On est encore loin des machines marines du "Lusitania" et du "Mauritania".

Peu après, un navire semblable, le "Titanic" fera aussi le même trajet pour cette Compagnie. Il est vrai que la vitesse de ces villes flottantes ne dépassera pas 21 noeuds.

Et l'année suivante, si les projets de la ligne Hamburg-Amerika sont mis à exécution, c'est un paquebot de 50,000 tonnes qui fera le voyage transatlantique. Les Allemands veulent enlever aux Anglais le record du tonnage ; mais la Compagnie Cunard se propose de le leur laisser fort peu de temps. Quant au record de la vitesse, il ne lui sera pas disputé de sitôt. C'est qu'en effet à partir d'une certaine valeur, tout accroissement de la vitesse d'un navire s'achète à un prix énorme ; la consommation de charbon devient excessive, on peut dire : ruineuse.

Les perfectionnements successifs de la navigation océanique offrent peut-être l'un des exemples les plus frappants de l'extraordinaire puissance dont la science a pourvu l'homme dans sa lutte contre la nature. Un transatlantique moderne synthétise en quelque sorte l'état actuel de nos connaissances : la mécanique et la résistance des matériaux interviennent dans la construction ; les progrès de la métallurgie sont mis à contribution ; les turbines et les hélices multiples utilisent tous les perfectionnements modernes pour la propulsion ; la fée électricité pourvoit à la manoeuvre des ascenseurs et à l'éclairage, elle tient les voyageurs au courant de ce qui se passe dans les deux Mondes et sur les Océans, par la télégraphie sans fil, et elle leur offre aussi les facilités du téléphone pour "communiquer" entre eux. Puis il y a le chauffage, la ventilation la réfrigération des approvisionnements... Le docteur représente la science médicale et la variété des passagers reproduit la complexité du monde moderne. Un transatlantique, c'est véritablement un *microcosme*.

M. E. Bertin, dans une note à l'Académie des Sciences de Paris (19 septembre 1910), donne des formules pour calculer, après l'arrêt des machines à vapeur marines, le temps pendant lequel un navire se déplace sous l'effet de la vitesse acquise et la longueur du

parcours qu'il effectue dans ces conditions : un paquebot de 50,000 tonnes couvrirait ainsi quatre milles. En faisant machine arrière à toute vitesse, cette distance est considérablement réduite ; elle serait, d'après ce savant, égale au produit de la longueur du navire par le nombre 1.6 avec les machines alternatives — deux fois plus grande avec les turbines qui ont tant de faveur aujourd'hui.

* * *

L'aéronaute Wellman s'était proposé de faire la traversée de l'Atlantique d'une tout autre façon. Avec cinq compagnons il quittait Atlantic City le 15 octobre dans le dirigeable *America* ; mais il leur fallut, après avoir flotté 70 heures dans les airs, renoncer à cette périlleuse tentative. La télégraphie sans fil permit d'éviter un désastre en maintenant les audacieux voyageurs en communication avec le paquebot "*Trent*" qui les recueillit à son bord.

Vers la même époque, deux autres dirigeables, construits en France, le "*Clément-Bayard*" et le "*Morning Post*", ont réussi à traverser la Manche. Il va sans dire que les difficultés à vaincre étaient beaucoup moins considérables que dans l'épreuve transatlantique. Elles étaient grandes cependant et le succès de cette entreprise constitue — disons-le — un triomphe pour l'industrie aéronautique française.

On pourrait croire qu'il est plus aisé pour un dirigeable que pour un aéroplane de faire un tel voyage. Tel n'est pas précisément le cas. Sans doute le ballon a sur le plus lourd que l'air l'avantage d'une stabilité statique : il se soutient sans se mouvoir ; l'aéroplane a besoin d'être animé d'une vitesse horizontale. " Les réactions dynamiques de l'air sur les ailes créent une composante de sustentation. Celle-ci n'acquiert une valeur convenable qu'à la condition de donner à la vitesse une grande valeur. Aussi un aéroplane qui se maintient dans l'atmosphère est-il généralement dirigeable. " (L. Marchis). Pour être en tout temps dirigeable, un

ballon doit avoir une vitesse propre toujours supérieure à celle du vent. Mais il est bien plus difficile de donner une grande vitesse à un ballon dirigeable qu'à un aéroplane. Par suite de son déplacement énorme l'aéronef doit vaincre une résistance à l'avancement considérable, qui varie proportionnellement au cube de la vitesse. Pour accroître cette dernière il faut donc augmenter beaucoup la puissance du moteur et par suite son poids; mais alors la force ascensionnelle du ballon diminue, l'aérostat ne peut supporter les machines qui devraient lui donner le mouvement et l'indépendance. Evidemment la solution consiste dans une diminution du poids de l'organe moteur par unité de puissance, et chaque jour on avance davantage dans cette direction. On n'a guère cependant pu, jusqu'à présent, dépasser 15 mètres à la seconde pour la vitesse d'un dirigeable. L'aéroplane, plus compact et animé d'une vitesse beaucoup plus grande, n'a pas à craindre d'être emporté à la dérive par le vent; mais les bourrasques soudaines et les tourbillons rendent précaire sa stabilité. C'est pourtant pour le dirigeable un adversaire redoutable. " Les récentes prouesses exécutées avec le plus lourd que l'air justifient tous les espoirs. Le temps n'est vraisemblablement pas loin où le dirigeable, trop coûteux et trop encombrant, devra céder la place à son concurrent ". (Capitaine Do, du bataillon des aéroliers militaires.)

L'aviateur Grahame White vient d'écrire, dans le "*Times*" de Londres sur *l'avenir de l'aviation*, un article où il résume en trois points les progrès récemment accomplis. Tout d'abord on a réduit le danger provenant du vent par un accroissement de la vitesse. " Au début, dit-il, on ne pouvait hasarder une envolée par un vent de plus de cinq milles à l'heure; aujourd'hui, je puis rester dans l'air, maître de ma machine, par un vent de vingt-cinq milles. " Il a fallu accroître en conséquence la force de sustentation des plans et la rigidité de la construction: c'est le second défaut auquel on s'applique à remédier. Le troisième est l'incertitude d'une marche absolument régulière du moteur; sans doute il y a encore beaucoup

à faire sur ce point comme sur les autres, mais on appréciera la valeur des propulseurs actuels si l'on songe que des envolées de six et huit heures consécutives sont devenues courantes ⁽³⁾ et que leur durée n'est guère limitée que par l'impossibilité actuelle d'emporter un approvisionnement de pétrole plus abondant.

“ Quant aux dangers de ce nouveau mode de locomotion, dit-il, on s'en fait une conception erronée. Sans doute les victimes sont nombreuses, mais il faut compter qu'il y a aujourd'hui dans le monde plus de 3,000 aviateurs. De plus, chaque fois qu'un malheur arrive à l'un d'eux, tous les journaux du monde en parlent tandis qu'un accident d'automobile, le naufrage d'un canot, d'une barque de pêche, d'un cargo même n'ont souvent qu'une publicité tout à fait locale. On peut rappeler d'ailleurs que dans une seule des grandes épreuves d'automobiles il y eut neuf tués. L'aéroplane n'a point fait de telles hécatombes ! Dans un avenir prochain un voyage aérien n'offrira pas plus de danger qu'un déplacement par voie ferrée. ”

Beaucoup de monde ne semble pas croire à un intérêt pratique actuel des aéroplanes. L'aviation est souvent envisagée, surtout de ce côté de l'Atlantique, comme un sport dangereux sans importance économique. Sans doute on lui reconnaît une incontestable utilité militaire, les grandes manoeuvres de l'armée française, l'automne dernier, l'ont surabondamment démontrée; mais comme la guerre doit disparaître de la surface du globe — les utopistes le croient du moins — cet usage ne serait que momentané et la conquête de l'air ne marquerait pas un progrès marqué de la civilisation. Tel ne doit pas être l'avis de M. Picque, le nouveau gouverneur-général de Madagascar, puisqu'il se propose d'établir dans la grande île un service postal régulier qui utiliserait ce moyen de

⁽³⁾ Le 18 décembre 1910, Henri Farman établit un record en restant dans les airs 8 heures 12 minutes 45 secondes. Peu de temps auparavant il avait accompli un autre exploit unique en transportant cinq passagers sur son nouveau biplan.

transport. Le monoplan Blériot, modèle militaire, serait adopté et les essais effectués sur le trajet de Tananarive à Fianarantsoa, distance d'environ 250 milles.

Mais, hélas ! la liste déjà longue des héroïques victimes de l'air s'accroît trop vite : Chavez, Johnstone, Laffont, Moisant, Hoxsey, Grâce, combien d'autres ?... ont payé de leur vie les efforts qu'ils ont faits pour asservir la nature. C'est la vengeance de la matière violentée par l'esprit. La navigation sous-marine, l'exploitation des mines, les rayons X réclament aussi leurs martyrs tout comme les sauvages et les bêtes féroces des continents inexplorés ou les glaces des régions polaires. Saluons ces morts et n'allons pas dire que folle est leur témérité, inutile leur sacrifice. C'est dans le sang que la civilisation avance. Le savant dans son laboratoire, l'ingénieur dans son atelier, contribuent puissamment à ce progrès ; mais il faut toujours qu'à un moment donné les inventions nouvelles soient essayées et c'est l'expérience, souvent fatale à ceux qui la tentent, qui montre les perfectionnements qu'il faut y apporter.

Si l'air devient une grande route, il est essentiel d'en régler l'usage pour en réduire au minimum les dangers et pour protéger les propriétés et les personnes que les aviateurs peuvent mettre en péril. C'est pour accomplir cette besogne que le *Comité juridique international de l'Aviation* s'est mis à l'oeuvre. C'est un travail délicat que cette élaboration d'un code de l'Air.

Parmi les voies de communications, les cours d'eau sont d'un usage plus général. " Les fleuves sont des chemins qui marchent ", a-t-on dit. Mais ils sortent parfois de la voie droite et se livrent à des écarts dangereux pour leurs riverains. On se rappelle les inondations désastreuses dont Paris a été le théâtre en janvier 1910. A la suite de pluies persistantes déversant sur le bassin de la Seine une quantité d'eau supérieure à deux fois la moyenne de cette saison, les terrains perméables, imbibés à refus, étaient devenus incapables de retenir les eaux météoriques. Il se produisit une crue simultanée de ses deux affluents, l'Yonne et la Marne ; le fleuve, considéré

rablement grossi, ne pouvant rouler assez vite ses eaux vers la mer par l'issue relativement étroite de la cuvette parisienne, avait bientôt débordé, noyant les quais, les voies ferrées et les rues et s'infiltrant dans les caves d'une grande partie de la ville et de la banlieue. Le même danger vient de se révéler, menaçant, au cours de cet hiver ; et de toutes parts on cherche à rendre impossible le retour d'une pareille catastrophe. L'un des moyens préconisés consiste à faire dériver la Marne, qui arrive en amont de Paris, de manière qu'elle ne jette plus ses eaux dans la Seine qu'en aval de la capitale. Le projet auquel s'est rallié la Commission des Inondations, dont M. Alfred Picard est le rapporteur, consiste à établir la dérivation par le nord, à travers le col de Claye, le canal devant aboutir près d'Epinaÿ. Mais cette mesure serait complétée par la création d'un canal maritime. " Le nom de Bouquet de la Grye, dit M. Emile Picard prononçant l'éloge des académiciens décédés au cours de l'année à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, était connu du grand public par son projet de *Paris port de mer*, dans lequel le lit de la Seine était approfondi, ses boucles évidées par des canaux et un grand port créé à Saint-Denis. L'idée était grandiose, mais de nombreuses oppositions, sur lesquelles il ne m'appartient pas de porter un jugement, ont arrêté jusqu'ici la réalisation du projet dont Bouquet de la Grye s'était fait l'apôtre. "

L'idée n'était pas nouvelle. Depuis Sully et Vauban, les projets se sont succédé nombreux qui devaient faire de Paris une ville maritime. Il semble que la réalisation de ce dessein ne soit plus éloignée, car l'opinion publique en France s'en préoccupe beaucoup en ce moment. Une partie du travail est faite, la plus difficile, dit-on ; Rouen communique directement avec la Manche. Le reste suivra et l'exécution de ce gigantesque travail, non seulement accroîtra la sécurité des riverains de la Seine mais entraînera sans doute un accroissement de prospérité et d'activité industrielle et commerciale pour la région parisienne. Elle aura en outre l'avantage de ne pas laisser Paris à la merci d'une grève générale des

chemins de fer. On sait, en effet quels inconvénients ont eus pour la subsistance de l'agglomération lutétienne les grèves d'octobre dernier.

* * *

L'alimentation d'une grande ville pose de nombreux problèmes et des plus variés. Les questions d'hygiène publique y tiennent une grande place et celle de l'eau potable n'est pas des moindres. Il ne suffit pas pour qu'une eau puisse servir comme boisson ordinaire qu'elle ne renferme pas une quantité exagérée de principes minéraux ou de matières organiques susceptibles d'être dosés. Il faut encore qu'elle soit pure au point de vue biologique, c'est-à-dire qu'elle ne contienne pas un grand nombre de bactéries qui pourraient provoquer des maladies microbiennes comme la fièvre typhoïde. La stérilisation de grands volumes d'eau, la destruction complète des germes qu'elle contient, est toujours onéreuse quel que soit le procédé employé; et les efforts des chercheurs s'appliquent à découvrir une méthode économique et efficace pour atteindre ce résultat. Il semble que les rayons *ultra-violets* la fournissent. Lorsqu'on reçoit la lumière du soleil sur un prisme de cristal, la lumière émergente s'épanouit en une bande appelée *spectre solaire*, transversale par rapport à l'arête du prisme et formée d'un grand nombre de radiations colorées, allant du rouge au violet, en passant par l'orange, le jaune, le vert, le bleu et l'indigo. Les rayons rouges qui ont été le moins déviés en traversant le prisme sont les moins réfrangibles; les rayons violets le sont le plus. Mais notre oeil ne perçoit qu'une partie du spectre. Celui-ci comprend encore deux autres régions: l'infra-rouge formé de radiations moins réfrangibles encore que le rouge et l'ultra-violet formé de radiations plus déviées que le violet. C'est un fait bien connu que la lumière exerce une action chimique— dans la photographie on utilise la décomposition des sels d'argent sous cette influence. Ce sont surtout les rayons violets et ultra-violets qui ont cette propriété. Il y a donc des rayons invisibles qui

impressionnent la plaque photographique. Les rayons ultra-violetes peuvent encore être révélés par des substances fluorescentes comme le sulfate de quinine et le platino-cyanure de baryum qu'ils rendent lumineux dans l'obscurité. La lumière solaire n'a pas la même activité chimique en toutes les saisons : tous les photographes savent que la lumière est plus favorable à leur art l'été que l'hiver, quoique l'emploi de plaques extra-sensibles rende aujourd'hui la photographie praticable en toute saison et dans des conditions autrefois incompatibles avec de bons résultats. La lumière solaire n'a pas non plus les mêmes qualités à toutes les latitudes. Dans nos climats, la lumière n'a guère que des effets bienfaisants : là où pénètre le soleil le médecin n'entre pas ; mais dans les régions équatoriales et tropicales l'énergie et l'activité chimico-biologique de la lumière du soleil deviennent un danger, surtout pour l'Européen. C'est la cause des insulations — le mot l'indique. Un jeune français, récemment arrivé en Cochinchine, fit une chute de bicyclette et son couvre-chef roula à quelque pas. Le cycliste s'occupait de voir si sa machine n'avait pas trop souffert du choc, quand il vit quelqu'un se précipiter sur son casque et le lui remettre précipitamment sur la tête en lui révélant le danger qu'il courait : cette imprudence inconsciente pouvait lui coûter cher. Le rôle des rayons ultra-violetes dans les phénomènes de la nature est fort important : ce sont eux qui provoquent l'action chlorophyllienne des plantes — et la luxuriance de la végétation tropicale trouve là une de ses explications.

Mais revenons aux eaux potables. Les rayons ultra-violetes sont *bactéricides*. Voilà le point important qu'on utilise pour la stérilisation des eaux. Celles-ci, à la condition d'être claires et limpides, peuvent être débarrassées de tout germe pathogène par une exposition de quelques instants à ces radiations.

Ce sont les professeurs J. Courmont et Th. Nogier qui ont les premiers démontré la stérilisation absolue à froid et en grandes quantités des eaux pouvant servir à l'alimentation et indiqué que la méthode pouvait devenir industrielle. Les expériences se sont suc-

céde nombreuses dans ces derniers temps et ont confirmé les conclusions premières. " A Lyon, de l'eau a été souillée artificiellement avec les microbes les plus divers, coli-bacille et bacille d'Eberth entre autres; la souillure dépassait tout ce qu'on rencontre d'ordinaire dans les eaux destinées à l'alimentation. Plusieurs numérations faites avant la stérilisation donnaient des chiffres de 1 milliard, 1 milliard 500 millions, 1 milliard 800 millions de bacilles pathogènes au litre suivant les expériences. Après le passage de cette eau impure dans l'appareil, la stérilisation était parfaite. On ne retrouvait même *pas un bacille* dans un litre d'eau recueillie à la sortie de l'appareil.—A Paris, le Dr Miquel a stérilisé intégralement l'eau de Paris... Un bacille, voisin du *bacillus mesentericus ruber*, dont les spores réfringentes sont susceptibles de résister à la température d'ébullition de l'eau soutenue pendant plusieurs heures, fut complètement détruit rien que par le passage dans l'appareil. " (Dr Nogier).

Les recherches se poursuivent et les communications aux sociétés savantes se succèdent sur ce sujet. M. G. Urbain vient de montrer que la méthode s'applique à la stérilisation de grandes masses d'eau à un prix abordable (4).

On devine sans peine que ce ne sont pas les rayons ultra-violetts de la lumière solaire qu'on utilise pour obtenir ces résultats. On emploie une source lumineuse artificielle dont le choix n'est pas indifférent. L'arc voltaïque entouré d'un globe de verre mince ou la lampe à vapeur de mercure à tube de verre de Cooper Hewitt émettent des rayons ultra-violetts ordinaires qui n'ont qu'une faible action bactéricide. Les arcs à flamme au fer ou à l'aluminium produisent des rayons ultra-violetts extrêmes dont l'action est énergique mais superficielle. Une couche d'eau peu épaisse les arrête. Enfin la lampe en quartz à vapeur de mercure fournit l'ultra-violet

(4) La dépense d'énergie ne serait que de 20 watts par mètre cube. Un mètre cube vaut 22 gallons.

moyen doué d'un pouvoir abiotique considérable. C'est la source adoptée pour la stérilisation des liquides par les rayons ultra-violet (5).

Après avoir parlé de diverses radiations physiques, il convient de signaler que Mme P. Curie et M. A. Debierne ont isolé le radium métallique. On n'avait employé jusqu'ici que les sels de ce métal. Le radium appartient au groupe des alcalino-terreux. Comme les autres termes de cette famille, le baryum, le strontium et le calcium, il s'altère rapidement à l'air et décompose l'eau avec énergie. Le poids atomique du radium est 226.5.

L'Université de Paris et l'Institut Pasteur vont construire à frais communs un Institut du Radium dont les plans viennent d'être approuvés par le Conseil de l'Université.

Mme Curie a mis en péril les traditions de l'Institut de France! Succéderait-elle au physicien Gernez à l'Académie des Sciences et à ce titre ferait-elle partie de l'Institut? Par 86 voix contre 52 les membres des cinq Académies réunies en assemblée plénière résolurent de maintenir la coutume de ne nommer comme membres de l'Institut que des représentants du sexe fort, mais en déclarant que chaque Académie avait le pouvoir de décider pour elle-même si elle devait ou non admettre des membres féminins. A l'élection du 23 janvier, Mme Curie, qui avait pour concurrent M. E. Branly, dont la candidature avait précédé la sienne, s'est vu préférer ce dernier, à la différence d'une voix, dit-on.

J. FLAHAULT.

(5) Le Dr Nogier a imaginé un appareil ménager et un appareil urbain pour la stérilisation de l'eau potable par cette méthode. Le premier convient pour l'usage domestique; le second, pour une agglomération importante.

A travers les Faits et les Oeuvres

La prochaine session anglaise. — Importance du programme ministériel. — Questions épineuses. — Le *Home Rule*. — En France. — Rentrée des Chambres. — L'élection du président de la Chambre des députés. — Brisson et Deschanel. — Un attentat. — La condamnation du cardinal Luçon. — Un arrêt contraire à la loi. — Treize archevêques et évêques interdisent des journaux antireligieux. — Le centenaire de Montalembert. — On renonce à le célébrer. — Au Canada. — La réciprocité avec les Etats-Unis. — La session provinciale. — Exposé budgétaire.

LE Parlement anglais ne se réunira que le 1er février. La session est attendue avec un vif intérêt par tous ceux qui se préoccupent des affaires politiques. Elle sera sans aucun doute d'une importance exceptionnelle. La querelle entre les Lords et les Communes va être cette fois vidée pour tout de bon. La Chambre haute pourra difficilement éluder ou méconnaître le verdict rendu par le corps électoral au mois de décembre. Une majorité du peuple de la Grande Bretagne et de l'Irlande a décidé en faveur de la Chambre des Communes, pour la seconde fois en douze mois. Voilà le fait qui s'impose à la considération des chefs unionistes. Nous ne croyons pas que ni M. Balfour ni lord Lansdowne refusent d'en admettre les conséquences. Il y a cependant dans l'opposition des éléments qui seraient disposés à pousser jusqu'aux extrêmes, à résister quand même à la réforme constitutionnelle voulue par le ministère, et à forcer celui-ci à exiger du roi la fournée de cinq cents pairs requise pour changer la majorité de la Chambre haute. Leurs conseils prévaudront-ils? C'est possible, mais non probable.

Si l'on en croit les rumeurs et les pronostics, le programme ministériel va être d'une extraordinaire hardiesse. Immédiatement et coup sur coup, le cabinet va présenter ces quatre bills dont un seul suffirait pour soulever une tempête parlementaire : un bill abolissant le veto absolu des Lords ; un bill de Home Rule pour l'Irlande ; un bill faisant disparaître le vote plural ; un bill décrétant le "désétablissement" de l'Eglise dans le pays de Galles. Si le bill du veto est adopté—la Chambre des Lords se soumettant à l'inévitable—les trois autres seront assurés du succès final. Car, en vertu du nouveau régime, après avoir été présentés trois fois et rejetés trois fois par la Chambre haute, ils deviendront loi par la seule sanction royale. De sorte que le gouvernement espère les voir inscrits dans les statuts britanniques en 1913, sinon plus tôt. Comme on le voit, de grands changements sont au moment d'être réalisés dans la vieille Angleterre. Sa politique intérieure va subir toute une nouvelle orientation. Quelques-unes des réformes qui vont sortir des événements actuels seront certainement bienfaisantes. Mais n'y en aura-t-il pas de contraire aux principes et aux traditions qui ont fait jusqu'ici la force et la sécurité de la nation anglaise ? Pour notre part, nous le craignons sincèrement.

La situation du ministère, au début du nouveau Parlement, va être très forte. Son programme agressif est de nature à cimenter puissamment les éléments de sa majorité. Nationalistes, non-conformistes, ouvriers, ayant tous quelque chose pour les satisfaire, vont lui donner un appui solide. Redmond et son parti sont enthousiastes ; ils tiennent pour assuré ce Home Rule pour lequel ils ont si longtemps combattu. On a donné le 18 courant, à Dublin, un grand banquet au chef nationaliste réélu président de la *United Irish League*. Il y a déclaré que le veto des Lords serait aboli avant le couronnement du Roi, et sans qu'il soit besoin de créer plusieurs centaines de pairs. "Aussi longtemps, a-t-il ajouté, que le parti libéral travaillera à l'abolition du veto et à l'établissement du Home Rule, les nationalistes irlandais l'appuieront. Mais la moindre dé-

faillance, la moindre déviation amènera un changement immédiat dans notre attitude. ”

Parmi les mesures annoncées, l'abolition du vote plural n'est pas l'une des moins importantes, au point de vue des intérêts du parti ministériel. Les chefs libéraux prétendent qu'elle aura pour résultat d'enlever aux unionistes trente ou quarante sièges, en Angleterre et en Ecosse, où les grands propriétaires votent parfois dans trois ou quatre circonscriptions différentes. Cette classe d'électeurs étant presque toute favorable aux conservateurs, le retranchement de ces votes multiples devra faire un grand changement à l'avantage des libéraux.

* * *

En France, la rentrée du Parlement a eu lieu le 10 janvier. Depuis quelques jours on se préoccupait beaucoup de l'élection du président de la Chambre. M. Henri Brisson, qui occupe le fauteuil présidentiel depuis plusieurs années, avait vu surgir un concurrent redoutable dans la personne de M. Paul Deschanel qui, lui aussi, a déjà été président, sous M. Méline. En ces derniers temps, M. Deschanel, autrefois très antipathique aux radicaux, avait dessiné une courbe savante qui le rapprochait des sphères ministérielles, suivant en cela l'exemple de M. Ribot et de plusieurs autres notabilités progressistes fatiguées de l'opposition. Ce qui rendait possible son élection, c'était l'irritation contre M. Brisson des socialistes, qui lui reprochaient d'avoir interdit, durant les vacances parlementaires, l'accès de la Chambre aux délégués des cheminots en grève. En même temps un groupe de républicains lui reprochaient son attitude condescendante envers des orateurs révolutionnaires, dont les violences avaient jeté le désordre dans les débats, au cours des interpellations à M. Briand, durant la session d'automne. Ces griefs de nature dissemblable, mais produisant des mécontentements qui convergeaient vers le même objectif, causaient quelque inquiétude aux

amis de M. Brisson. Pour punir ce dernier, M. Jaurès avait promis son appui à M. Deschanel. Les progressistes, la gauche démocratique, un bon nombre de radicaux lui étaient aussi favorables. On attendait le scrutin avec beaucoup de curiosité. Le premier tour ne fut pas décisif. Il y avait 531 votants; la majorité absolue était donc de 266. M. Brisson eut 250 voix, M. Deschanel 212, M. Jules Guesde 46; 23 voix s'étaient éparpillés sur divers noms. M. Deschanel eût tenu la tête, si les socialistes eussent voté pour lui, comme le voulait M. Jaurès. Mais ils ont refusé de suivre la direction de leur tribun, et, à la dernière minute, ils ont donné leurs voix à M. Jules Guesde. M. Brisson, ayant la majorité relative au premier tour, se trouvait en meilleure posture pour le second. En effet sur 522 votants, il en eut 270, contre M. Deschanel 197, et M. Jules Guesde 50; 5 voix s'étaient perdues sur des noms de députés qui n'étaient pas candidats. Entre les deux tours, M. Jaurès avait fait un nouvel effort pour rallier les socialistes à M. Deschanel; mais inutilement. Le vieux sectaire Henri Brisson continuera donc à présider la Chambre des députés, en France. Il représente bien la mentalité dominante de cette assemblée, où le droit, la justice et la liberté sont voués à l'écrasement.

Quelques jours à peine après l'ouverture de la session, la Chambre a été secouée par un incident tragique. Un énergumène a tiré, de la tribune où il avait été admis, plusieurs coups de feu sur M. Briand. Le premier ministre n'a pas été blessé. L'auteur de l'attentat a été arrêté. On assure qu'il est atteint d'aliénation mentale.

La session qui vient de s'ouvrir devrait être importante. On y discutera vraisemblablement la question de la représentation proportionnelle, et les projets de loi Doumergue, destinés à ligoter définitivement l'enseignement libre.

Son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims, vient d'être condamné par la Cour d'Appel de Paris, dans le procès que lui ont intenté l'Association des instituteurs de la Marne et la Fédération des Amicales d'instituteurs. Cet arrêt a produit une vive émotion dans les milieux catholiques, et la presse de toutes les opinions lui a consacré des appréciations naturellement fort contradictoires. Rappelons à nos lecteurs l'origine de cette affaire. Les évêques de France, dans l'exercice de leur devoir épiscopal, avaient publié une lettre mémorable sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école. Ils y avaient signalé les périls des écoles prétendues neutres, où trop souvent les maîtres et les maîtresses outragent la foi des élèves, et commettent d'inqualifiables abus de confiance, soit par les livres classiques, soit par l'enseignement oral, soit par mille industries que leur impiété leur suggère. Le cardinal Luçon était l'un des plus éminents signataires de cette lettre. L'Amicale, ou pour parler un langage plus compréhensible l'Association des instituteurs de la Marne, intenta à ce prince de l'Eglise une action civile en recouvrement de dommages-intérêts. En première instance, le tribunal de Reims le condamna à 500 francs de dommages. A cause du principe en jeu, le cardinal en appela de ce jugement. Et, la première chambre de la Cour d'Appel de Paris, présidée par M. Forichon, a confirmé, le 4 janvier courant, le jugement de la cour inférieure, en l'appuyant, toutefois, sur d'autres motifs. Cet arrêt, comme celui qu'il confirme, viole le droit et l'équité. Les évêques, gardiens de la foi et de la vertu des fidèles confiés à leur sollicitude, n'ont fait que leur devoir en signalant les dangers de l'école sans Dieu et des manuels scolaires mis entre les mains des enfants. Des livres où l'idée chrétienne est bafouée, où l'action divine dans le monde est niée, où l'histoire est faussée au détriment du catholicisme, où l'Eglise est diffamée, où la doctrine et la morale apportées aux hommes par Jésus-Christ sont perfidement ou effrontément battues en brèche, méritent d'être critiqués et censurés. Et les pasteurs des âmes manqueraient aux obligations de leur charge

en ne dénonçant pas le pernicieux esprit de ces manuels libres-penseurs. Les auteurs qui écrivent ces livres et qui en trafiquent, les instituteurs qui les introduisent dans leur école, qui les imposent aux élèves, qui en font la base de leur enseignement, ne peuvent se plaindre qu'on montre aux pères et mères de famille ce que contiennent ces traités scolaires. Vous écrivez, vous enseignez que religion et superstition sont synonymes, que le catholicisme a tenu les peuples dans l'esclavage, que l'Eglise est hostile au progrès ; vous devez vous attendre à ce que les chefs de cette Eglise vous fassent connaître aux familles catholiques comme des ennemis de leurs croyances. C'est absolument naturel et absolument juste. Les instituteurs de la Marne n'avaient donc pas droit d'action contre l'archevêque de Reims.

Mais le tribunal de Paris n'a pas seulement violé le droit, il a de plus violé la loi, si l'on en croit les autorités les plus compétentes. Son arrêt déclare que " l'ensemble des allégations relevées à l'encontre de l'appelant porte atteinte à l'honneur et à la considération de beaucoup d'instituteurs pris *in globo* ". C'est donc le délit de diffamation qui est ici visé. Car l'article 29 de la loi de 1881 sur la presse se lit comme suit : " Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation ". L'article 45 dit à son tour : " Les crimes et délits prévus par la présente loi sont déférés à la Cour d'Assises ". Et l'article 46 décrète ce qui suit : " L'action civile ne peut être exercée séparément quand la diffamation a visé soit une *collectivité publique* (ici, la collectivité est le corps enseignant), soit une personne revêtue d'un caractère public ".

En rapprochant tous ces textes, on est forcé de conclure que la collectivité des instituteurs de la Marne, se prétendant diffamée par le cardinal Luçon, devait le poursuivre en Cour d'Assises, devant un jury, où la preuve des imputations et des faits énoncés par lui et ses collègues eût été recevable, et ne pouvait exercer séparé-

ment contre lui l'action civile. Telle est la loi. Or la Cour d'Appel de Paris, mettant de côté ces articles si précis de la législation de 1881, actuellement en vigueur, a statué sur l'action civile irrégulière, a jugé une cause qu'elle ne devait pas entendre, et condamné sans juridiction un citoyen français, en le privant du droit de faire devant un autre tribunal la preuve du bien fondé des affirmations et des critiques contenues dans l'écrit dont se plaignaient les demandeurs. C'est ce qui fait dire à un écrivain de la *Croix* de Paris : " Contre tout droit, contre toute loi, M. Forichon a jugé le cardinal-archevêque de Reims. Il l'a, contre tout droit et contre toute loi, soustrait à la juridiction de la Cour d'Assises, qui est la juridiction de la justice du pays. Il y a bien un coupable dans l'affaire ; ce n'est pas le cardinal de Reims, qui n'a fait que son devoir, c'est, comme il est inadmissible qu'un magistrat ignore la loi, M. le président sénateur Forichon qui a forfait au sien. "

Ce jugement est tellement extraordinaire, tellement contraire à la législation existante, qu'un journal non catholique comme le *Journal des Débats* l'a dénoncé énergiquement : " La Cour de Paris, a-t-il dit, examinant les passages de la lettre pastorale dont se plaignent les Amicales, déclare qu'ils contiennent des allégations fausses, blessantes, nuisibles à la considération des instituteurs. S'il en est ainsi, c'est de la diffamation ; et, comme les instituteurs sont visés en qualité de fonctionnaires, de la diffamation envers des fonctionnaires publics. Or, la loi de 1881 a réglé avec précision la manière dont les fonctionnaires diffamés peuvent demander et obtenir justice. Elle leur impose la Cour d'Assises, où la preuve est permise. Elle la leur impose si bien que, dans l'article 46, elle leur interdit d'exercer séparément l'action civile. Un particulier diffamé a le choix : il peut assigner en police correctionnelle ou bien porter son action devant le tribunal civil. Le fonctionnaire, lui, n'a pas ce choix ; il doit toujours aller en Cour d'Assises. Et la raison en est bien connue : la loi a voulu laisser aux citoyens la plus grande liberté de critiquer les actes des fonctionnaires ; elle a voulu que la

discussion de ces actes et des personnes même se fit publiquement. C'est une garantie essentielle pour les citoyens. Désormais, la Cour de Paris entend que cette garantie disparaisse... La loi de 1881 n'existe plus. Les fonctionnaires seront intangibles. ”

Les avocats de l'illustre condamné ont avisé leur vénéré client de porter la cause devant la Cour de Cassation, où l'arrêt de la Cour d'Appel devrait être infailliblement annulé, s'il y a encore des juges à Berlin.

D'autres évêques, sans doute, vont être bientôt entraînés devant les tribunaux français. En effet, Son Eminence le cardinal Coullié et, avec lui, douze archevêques et évêques de la région lyonnaise ont publié à la veille du nouvel an une lettre pastorale, dans laquelle ils ont solennellement condamné et interdit deux feuilles anticatholiques très répandues dans leurs diocèses : le *Progrès de Lyon* et le *Lyon républicain*. Cet acte épiscopal a eu un grand retentissement. Dans les circonstances actuelles, il est d'une portée et d'une gravité spéciales, et il dénote, chez les prélats qui en ont assumé la responsabilité, une énergie, une vaillance, un sentiment du devoir dignes de toute admiration. Voici quelques-uns des considérants de la lettre épiscopale :

“ Considérant qu'une des principales obligations de notre chargé est de veiller à la conservation de la foi et de la morale chrétiennes dans les diocèses au gouvernement desquels nous avons été préposés (Encycl. *Sapientiae Christianae*) ;

“ Considérant que, parmi les moyens à employer à cet effet, les saints Canons prescrivent la dénonciation aux fidèles, comme dangereux pour eux, des livres et écrits de toute nature qui attaquent la religion catholique dans son enseignement dogmatique ou moral et dans sa hiérarchie (Grégoire XVI, *Inter Praecipuas* ; — Pie IX, *Quis Pluribus* ; — Léon XIII, *Officiorum et Munerum* ; — Pie X, *Pascendi Dominici Gregis*) ;

Considérant qu'au nombre de ces écrits manifestement hostiles à nos croyances figurent, à n'en pas douter, le *Progrès de Lyon* et le *Lyon républicain*... ”

La lettre pastorale entre ensuite dans le détail des outrages à la foi catholique, aux croyances chrétiennes, à Jésus-Christ et à son Eglise, dont ces feuilles sont coutumières. Ainsi le *Progrès de Lyon* a nié la divinité de Jésus-Christ, la virginité de Marie; il a mis en un honteux parallèle, avec gravure à l'appui, la Vierge Immaculée et les femmes coupables; il a traité de fable niaise le dogme de la résurrection des corps; il a accusé l'Eglise d'être un monstre d'autorité et d'orgueil, de dominer par la superstition, par l'absurde et par la tyrannie, de maintenir les peuples qui lui sont soumis dans un état d'imbécillité, de sauvagerie et de haine; il a représenté les religieux comme des bêtes de troupeau, les religieuses comme des névrosées et des folles, les missionnaires comme des illuminés et des aigre-fins. De son côté, le *Lyon républicain* a nié l'existence de Dieu et son action sur le monde, la divinité de Jésus-Christ, la vie future; il a représenté toutes les religions comme des créations absurdes de l'esprit humain; il a montré le catholicisme dans un horizon rouge de sang et de feu; il a fait l'apologie du suicide; il a publié une foule d'écrits qui constituent un véritable danger moral, en raison de leur légèreté de ton et de leurs descriptions scabreuses. L'ensemble des articles signalés par la lettre épiscopale est très caractéristique de l'esprit et de la tendance générale des deux journaux désignés, et ces écrits sont assez fréquents pour faire de ces feuilles des publications antichrétiennes très dangereuses pour les lecteurs catholiques.

Après avoir ainsi établi combien leur lecture habituelle doit être pernicieuse, la lettre collective des archevêques et évêques de la région lyonnaise se termine par le dispositif suivant: " Pour ces motifs, nous avons décrété et décrétons ce qui suit: 1o Devra être considéré comme coupable de péché grave tout fidèle qui, sans motif sérieux, dont nous tenons à rester seuls juges, achètera, vendra ou lira habituellement le *Progrès de Lyon* ou le *Lyon républicain*. 2o Ce péché, en ce qui concerne l'admission aux sacrements, sera traité comme les autres péchés d'habitude, d'après les règles générales de la théologie morale. "

Dans une ordonnance complémentaire et séparée, Son Eminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a étendu ces dispositions à deux autres journaux publiés dans son diocèse, la *Tribune républicaine* et la *Loire républicaine*, de Saint-Etienne. Quatre autres journaux, deux dans le diocèse d'Autun, et deux dans le diocèse de Grenoble, ont été condamnés de la même manière.

Ces mesures disciplinaires prises par treize archevêques et évêques, ayant à leur tête un cardinal, ne pouvaient manquer de faire sensation. Comme on pouvait s'y attendre les journaux irrégieux ont poussé un cri de rage. Des feuilles républicaines réputées modérées, comme le *Temps*, ont donné une note perfide. Suivant elles l'épiscopat déclare la guerre à la presse républicaine. C'est un mensonge. Le cardinal Coullié et ses collègues ont dénoncé des journaux notoirement impies et hostiles à la religion. Ils ne les ont pas censurés parce qu'ils sont républicains, mais parce qu'ils sont antichrétiens et qu'ils blasphèment à pleines colonnes.

On annonce des poursuites contre les vénérables auteurs de la lettre pastorale. A quoi espère-t-on aboutir ? Il n'y a pas de tribunal au monde qui puisse empêcher un évêque de condamner un journal antireligieux, et qui puisse empêcher des catholiques fidèles d'obéir à cet évêque.

* * *

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, dans les milieux catholiques de France, du centenaire de Montalembert. L'illustre orateur, le vaillant chrétien, l'historien brillant des *Moines d'Occident* et de *Sainte Elisabeth de Hongrie*, était né le 29 mai 1810. Nos lecteurs connaissent quelles furent les grandes lignes de sa carrière glorieuse. Issu d'une noble race, il avait consacré son adolescence à l'étude et au développement simultané de ses facultés intellectuelles et morales. Il faut lire les *Lettres à un ami de collège* pour apprendre à connaître cette âme ardente et pure, éprise d'idéal, de vérité, de justice et de liberté. La mort de son père, survenue en 1831, fit de

lui le dernier pair héréditaire de France, l'hérédité de la pairie ayant été abolie presque aussitôt après son accession à la succession paternelle. On peut diviser sa carrière en trois périodes. Durant la première, on le voit, dans toute l'ardeur et la générosité de sa jeunesse, s'enrôler sous la bannière de Lamennais pour mener dans l'*Avenir*, de concert avec Lacordaire, Gerbet, de Coux et quelques autres, une mémorable campagne, dont le mot d'ordre était l'alliance de l'Eglise et de la liberté. En même temps, voulant passer de la thèse à l'action, il ouvre avec son ami Lacordaire une école publique, sans demander l'autorisation préalable, voulant ainsi proclamer dans la pratique le principe de la liberté de l'enseignement énoncé dans la charte de 1830. Poursuivis par le ministère public, les deux amis furent jugés par la Chambre des pairs, dont Montalembert avait le droit de réclamer la juridiction, comme membre de cette haute assemblée, où il ne pouvait encore siéger par défaut d'âge. On ne saurait relire sans émotion le vibrant discours qu'il prononça dans cette circonstance solennelle, devant ses futurs collègues, séduits malgré eux par la hardiesse de cette jeune et impétueuse éloquence. Montalembert et Lacordaire furent condamnés à 100 francs d'amende.

Cependant les polémiques de l'*Avenir* soulevaient beaucoup de colères et de contradictions. Dans le clergé de France on s'alarmait des témérités de Lamennais, dont les doctrines excessives étaient dénoncées comme contraires à la tradition catholique. Il voulut provoquer un jugement du Saint-Siège, et, en 1832, lui et ses deux jeunes disciples, Montalembert et Lacordaire, s'acheminaient vers la Ville Eternelle, " pèlerins de Rome et de la liberté ". On sait la suite. Le Saint-Père condamna les incontestables erreurs de doctrine commises par l'*Avenir*. Lamennais, d'abord apparemment soumis, poussa bientôt un cri de révolte. Lacordaire et Montalembert se séparèrent de lui, le dernier au prix d'un déchirement de coeur dont sa correspondance porte l'émouvante empreinte. La première période de la vie publique de Montalembert était terminée.

Après cette douloureuse épreuve il se retrempa dans l'étude et les recherches historiques. Il publia l'histoire de *Sainte Elisabeth de Hongrie*, qui eut un légitime succès, et qui est un des plus attachants ouvrages hagiographiques qu'ait produits le dix-neuvième siècle. Puis, ayant atteint la limite d'âge exigée par la loi, il alla prendre son siège à la Chambre des pairs, et son magnifique talent oratoire le classa bientôt parmi les maîtres de la tribune. Il s'illustra surtout dans ses luttes pour la liberté de l'enseignement, la liberté de l'Eglise et la liberté des ordres monastiques. Ses passés d'armes avec Villemain, Cousin, Salvandy, lui conquirent une grande renommée. C'est dans un de ces débats qu'il prononça cette parole fameuse : " Nous sommes les fils des Croisés et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ". Au service de la liberté de l'enseignement il déploya une indomptable énergie et une inlassable activité. Brochures, manifestes, discours, organisation de comités, il mit tout en oeuvre pour faire triompher cette noble cause. Il avait gagné beaucoup de terrain et vaincu beaucoup de préjugés quand survint la révolution de 1848. Sous ce nouveau régime, Montalembert, devenu député, brilla au premier rang des défenseurs de l'ordre social, et remporta quelques-uns de ses plus beaux triomphes de tribune. Il eut aussi la joie d'obtenir une loi d'enseignement qui n'était pas parfaite, mais qui constituait un progrès incontestable et satisfaisait à plusieurs de ses réclamations. Malheureusement ce succès partiel fut l'occasion de pénibles dissentiments dans les rangs catholiques. Un moment apaisés, ces dissentiments s'accrochèrent après le coup d'Etat de Louis-Napoléon, en 1851. Montalembert y adhéra d'abord ouvertement et énergiquement. Puis certains incidents lui firent changer son attitude, pendant que Louis Veuillot et l'*Univers* persistaient à donner leur appui à celui qui allait bientôt devenir Napoléon III et qui, à ce moment, semblait vouloir museler la Révolution et restaurer la liberté de l'Eglise. Cette divergence, d'ordre politique, puis des débats d'une autre nature rendirent plus profonde la division entre les anciens frères

d'armes. Dans son ouvrage intitulé *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, Montalembert s'affirma comme le champion de ce que l'on appela le "libéralisme catholique". L'*Univers* soutint contre lui la doctrine du catholicisme intégral, que l'on qualifia bientôt d'ultramontanisme. La publication de ce livre, en 1852, marqua pour Montalembert la fin de la seconde période de sa carrière, la plus glorieuse et la plus féconde.

La troisième, qui va de 1852 à 1870, fut douloureuse pour l'éminent orateur. D'abord il perdit la tribune qu'il aimait passionnément. Il vit baisser son influence sur l'armée catholique, tandis que s'accroissait de plus en plus celle du grand publiciste Louis Veillot. Il put constater que ses thèses libérales étaient vues avec défaveur à Rome. Les opinions soutenues par lui et ses amis, MM. de Falloux, Augustin Cochin, tout le groupe du *Correspondant*, et considérées comme peu sûres par les plus illustres évêques de France, tels que Mgr Parisi, Mgr Pie, le cardinal Gousset, Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, furent en définitive notées d'erreur par le *Syllabus* et l'Encyclique *Quanta Cura* de Pie IX, en 1864. Irrité d'avance par ces déconvenues, mécontent des directions pontificales, miné aussi par une maladie cruelle, Montalembert était dans le plus malheureux état d'esprit lorsque s'ouvrit le Concile du Vatican en 1869. Dès le premier instant il s'affirma comme un opposant acharné à la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale. En des lettres livrées à la presse, il dénonça avec une violente amertume l'imposant concert d'opinion qui, dans tout l'univers catholique, acclamait d'avance la définition désirée. Il proféra des paroles de colère, et s'emporta jusqu'à reprocher aux adversaires de ses idées, aux fidèles de l'Infaillibilité doctrinale, de vouloir "immoler la justice et la vérité, la raison et l'histoire, en holocauste à l'idole qu'ils se sont érigée au Vatican". Il mourut à Paris le 12 mars 1870, douze jours après avoir écrit cette déplorable phrase.

Malgré ces ombres fâcheuses, nul ne saurait mettre en doute la sincérité de sa foi. Montalembert était un fils aimant et dévoué de

l'Eglise. Il lui avait donné toute la ferveur de sa jeunesse, toutes les énergies de son cœur, toute la puissance de son talent. Et les erreurs de ce noble esprit ne peuvent faire oublier les services éclatants qu'il a rendus et les grands exemples qu'il a donnés. Le neveu de l'illustre écrivain qui fut son adversaire après avoir été son ami, M. François Veillot, écrivait l'autre jour dans l'*Univers* :

“ D'un homme tel que Montalembert, après quarante ans écoulés depuis sa mort, ce sont les services et les qualités qui survivent, et non les erreurs ou les défauts. Au surplus, nous avons trop besoin d'union pour ne pas éviter avec scrupule d'ajouter à nos discordes actuelles le réveil inopportun des querelles passées. Ces querelles appartiennent à l'histoire et non plus à la polémique. Si Louis Veillot pouvait parler encore, il contresignerait cette affirmation. Car, au milieu de ses dissentiments les plus vifs et les plus essentiels avec Montalembert, il conserva toujours au fond du cœur le deuil et la nostalgie de cette amitié. L'espérance et le désir de la réconciliation le poursuivaient jusque dans ses rêves. ”

Cependant, lorsqu'il a été question de célébrer le centenaire de Montalembert, de légitimes appréhensions se sont fait jour. On avait parlé d'une grande cérémonie à Notre-Dame, où Mgr Amette aurait prononcé un sermon de circonstance, et d'une manifestation présidée par le comte de Mun. Mais après réflexion et discussion, il a été jugé plus sage de s'abstenir. Les *Etudes*, des Révérends Pères Jésuites, expliquent très bien les motifs de cette abstention : “ On ne méconnaît rien de ce noble passé ”, lisons-nous dans le dernier numéro de cette revue, “ on n'en renie pas une parcelle, en donnant raison à ceux qui ont jugé préférable de réserver à une époque plus sereine les éloges solennels que la France catholique doit à Montalembert et lui réserve. La dernière partie, la moins féconde, la plus discutable, la plus discutée de la vie du grand orateur, est encore trop près de nous. Les dissentiments qui secouèrent alors sans parvenir à la briser (tant l'esprit de foi avait jeté dans les âmes de profondes racines !) l'unité des catholiques ; les diver-

gences doctrinales et sentimentales qui se firent jour entre 1852 et 1870; les tendances contraires qui s'affirmèrent à ce propos, nous divisent hélas! encore. Réaction contre des théories subversives et des négations mortelles à la foi; restauration sur tous les terrains du principe et des méthodes d'autorité; revendication de ce qu'il y a, dans le gouvernement ecclésiastique et la vie surnaturelle, de plus ferme, de plus spécifiquement catholique, de plus opposé à l'erreur et aux tendances dites libérales, le pontificat de Pie X eût imposé, d'autre part, aux orateurs du centenaire, des comparaisons, des rapprochements, des réflexions que nos adversaires n'auraient pas manqué d'interpréter malignement, voire de défigurer. ”

Il n'y a pas eu de célébration solennelle du centenaire de Montalembert. Toutefois, la revue qui porte son nom, a consacré à sa mémoire un numéro spécial. Comme le disent excellemment les *Etudes*, cette couronne marque la place du monument futur.

* * *

Au Canada, à l'heure qu'il est, dans la politique fédérale, c'est la question des arrangements de réciprocité avec les Etats-Unis qui occupe le premier plan. Au commencement de janvier, des délégués du gouvernement canadien, MM. Fielding, ministre des finances, et Paterson, ministre des douanes, se sont rendus à Washington pour rencontrer le secrétaire d'Etat Knox, assisté de M. Chandler Anderson. Après des conférences qui ont duré plusieurs jours, les représentants des deux gouvernements se sont entendus sur tous les points discutés. Et le résultat a été l'élaboration d'une série d'amendements au tarif canadien et au tarif américain. De retour à Ottawa M. Fielding a soumis à la Chambre des Communes dans la séance d'hier, 26 janvier, les résolutions qui contiennent ces amendements. Le temps et l'espace nous manquent pour les étudier dans cette chronique. Qu'il nous suffise de dire qu'elles comprennent trois cédules, dont la première est une longue énumération d'articles qui devront être admis en franchise des Etats-Unis, si le Congrès de Washington

ratifie l'arrangement. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet. On se demande quelle va être l'attitude des représentants et des sénateurs américains.

A Québec, la session provinciale est commencée depuis le 10 janvier. Le discours du trône n'annonce aucune mesure d'une importance spéciale. Il y est fait allusion à la conférence interprovinciale relative à la question de représentation, dont nous avons parlé très au long le mois dernier, conférence qui, nous dit le gouvernement, " s'est ajournée sans prendre de décision ". Le débat sur l'adresse a duré plusieurs jours, et n'a pas manqué d'intérêt. Peu de besogne a jusqu'ici été expédiée. Le trésorier a prononcé cette semaine son exposé budgétaire. Il a annoncé que les recettes pour l'exercice 1909-1910 ont été de \$6,751,944.27 et les dépenses de \$5,480,590.26, laissant un surplus de \$1,091,354.01, que \$147,164.85 de travaux extraordinaires réduisent à \$944,189.16. Pour l'année courante, 1910-1911, les recettes sont estimées à \$5,904,534, et les dépenses à \$5,707,991, ce qui donnerait un surplus de \$196,543. Enfin pour le prochain exercice, 1911-1912, le trésorier estime les recettes à \$6,472,651.56 et les dépenses à \$6,308,424.95; et le surplus serait alors de \$164,226.61. On compte sur une forte augmentation dans le revenu des terres de la Couronne, grâce à la mise en vigueur du nouveau tarif sur les droits de coupe.

L'opposition a proposé un amendement à la fin du débat, qui a eu lieu sur le budget. C'est M. Sauvé qui l'a présenté. Il y était dit que le gouvernement devrait réduire les taxes qui pèsent sur les contribuables de la province, et exempter des droits successoraux certaines successions ou parts de successions. Cet amendement a été défait par un vote de 50 contre 10.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 janvier 1911.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES ⁽¹⁾

ELOQUENCE ET PREDICATION, par Mgr M. A. Latty, archevêque d'Avignon. In-8, raisin. Prix: 1.50 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Nous avons recueilli, dit Mgr Latty, un certain nombre d'observations que nous croyons justes et utiles, qui font la matière de ce livre. Il n'y a pas que les grands orateurs qui soient appelés à prendre la parole dans une assemblée. Les autres parlent d'ordinaire sur des questions ou des affaires qui sont de leur ressort: aussi les considérations qu'ils présentent sont bien exprimées et ils deviennent diserts. Les moyens d'étude oratoire que préconise ce livre embrassent tous les genres; chacun en pourra tirer le profit qui convient à ses aptitudes et à sa capacité.

* * *

ORGANISTE EN UN MOIS, par l'abbé Ch. Danjou, chanoine honoraire, ancien chef d'institution. Grand in-8, broché. Prix: 3 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Ce titre " Organiste en un mois " n'est pas une exagération. Un enfant intelligent et décidé—s'il sait déjà lire la musique—peut en un mois arriver à bien accompagner les soixante morceaux liturgiques ou cantiques donnés comme exercices dans la 1ère série: l'auteur l'a expérimenté maintes fois. Les deux autres séries, traitées avec le même soin et d'une manière aussi pratique, mettront le jeune organiste en état de jouer correctement dans tous les modes du plain chant, et même de transposer ceux qui sont trop hauts ou trop bas.

* * *

(1) Il sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique, de toutes les publications dont on nous fera parvenir *deux exemplaires*.

CIVISME ET CATHOLICISME, par E. Julien, agrégé de l'Université.

1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion* (série des *Questions de Sociologie*, No 579). Prix: 0.60 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

A première vue, le conflit entre le devoir du citoyen et la conscience du catholique paraît inconcevable. Cependant, d'après quelques-uns, l'idéal de la France nouvelle serait irréductible à l'idéal de l'Eglise, si bien que ne pouvant servir les deux à la fois, il faut opter pour l'un ou pour l'autre. Ainsi le catholique ne saurait être Français qu'à demi, bon tout au plus à payer le double impôt de l'argent et du sang. Cette conception non seulement est fausse mais constitue une calomnie. M. Julien n'a pas de peine à la réfuter, non plus d'ailleurs qu'à établir que la démocratie qui prétend se passer d'eux, ne saurait trouver de meilleurs artisans de son développement que les catholiques, en sorte que ceux-ci seraient, à tout prendre, les meilleurs Français.

* * *

LE DOGME, par P. Charles. 1 vol. in-12 de la Collection *Science et Religion* (*Questions théologiques*, No 578). Prix: 0.60 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

L'auteur étudie successivement: 1o le sens des dogmes, 2o l'évolution des dogmes. Sur le premier point, on sait que jusqu'à ces derniers temps, les théologiens ne songeaient même pas à discuter. Mais les modernistes ont mis à jour et soutenu une conception moraliste et pragmatiste du dogme qu'il importe d'abord de réfuter complètement. Telle est — et ici, il s'attaque principalement aux théories de M. Le Roy — la tâche que M. P. Charles remplit dans la première partie de cet excellent opuscule. Dans la seconde partie, c'est M. Loisy qui devient le principal adversaire. Contre lui, M. P. Charles établit comment on peut légitimement concevoir un développement du dogme, passage de l'obscur au clair, de l'implicite à l'explicite, sans tomber dans le relativisme.

* * *

CHRÉTIEN ET PHILOSOPHE, par Ch. Perriollat. 1 vol. in-16. Prix : 3.50 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Ce livre est une confession; il marque par quelles étapes un homme d'aujourd'hui passe de la foi à l'incrédulité. Pourtant, il ne se réduit pas à l'analyse d'une succession d'états d'âme, ce qui ne lui conférerait qu'un intérêt documentaire. En même temps que celui de *chrétien*, l'auteur revendique le titre de *philosophe*. C'est dire qu'il réfute toutes les *raisons de ne pas croire* qu'il a rencontrées sur son chemin, et qu'il met en valeur ses *raisons de croire*.

* * *

ROME ET SES ENVIRONS, par F. Gregorovius. Adaptation de Madame Jean Carrère. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Le livre de Gregorovius est un excellent guide pour tous ceux qu'attire le prestige de la Ville Eternelle et du passé sans rival que ses monuments et ses environs évoquent. Les descriptions, les tableaux de mœurs, les récits héroïques et légendaires s'adaptent exactement aux sites connus. On surprend sur le vif l'agitation de la plèbe romaine, les spectacles pittoresques qui l'enchantent, les effusions de sa piété éminemment décorative. Dans le Latium, l'auteur nous fait toucher les vestiges visibles de l'*Enéide*; il nous mène aux villégiatures célèbres où les nobles souvenirs des origines fabuleuses de Rome se mêlent aux luttes des Guelfes et des Gibelins. Partout, le sentiment de la beauté consacrée des lieux se double de l'émotion qui vient des confrontations inattendues. Mme Jean Carrère a très heureusement mis l'ouvrage de Gregorovius à la portée du grand public.

* * *

LA RESURRECTION DE JESUS-CHRIST. — Les Miracles évangéliques.—

Conférences apologetiques données aux Facultés catholiques de Lyon
par MM. Jacquier et Bourchany, professeurs de théologie aux mêmes Facultés. Un vol. in-12 de xvii-312 pages. Prix : 3 f. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

La meilleure façon de faire connaître ces Conférences est de reproduire le titre de sujet qui a été traité dans chacune d'elles :

La Résurrection de Jésus-Christ (E. Jacquier). — I. Etat de la question. Valeur historique des documents. — II. La mort et l'ensevelissement de Jésus. Sa résurrection. — III. Les apparitions de Jésus ressuscité d'après les évangiles canoniques. — IV. Exposé et discussion des systèmes rationalistes sur la résurrection de Jésus-Christ.

Les Miracles évangéliques (J. Bourchany). — I. Réalité historique des faits miraculeux rapportés par les évangiles. — II. Caractères surnaturels des faits. Réfutation des explications naturelles qui en ont été proposées. — III. Valeur démonstrative des faits en faveur de l'affirmation personnelle de messianité et de filiation divine émise par Jésus. — IV. La sainteté incomparable de Jésus, miracle d'ordre moral.

Afin de permettre au lecteur de suivre plus facilement l'exposé des faits et la discussion des textes cités dans les quatre premières conférences, on a reproduit dans leur ordre, en les disposant, quand il y a lieu, sous la forme synoptique, les divers récits de la mort, de l'ensevelissement, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, tels que les rapportent les quatre évangiles, les Actes des Apôtres et la première épître aux Corinthiens.

* * *

LES ORIGINES DE LA THEOLOGIE MODERNE. I. *La Renaissance de l'Antiquité chrétienne* (1450-1521), par l'abbé A. Humbert. 1 vol. in-12 de la " *Bibliothèque Théologique* ". Prix : 3 f. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le premier volume de cette histoire des *Origines de la Théologie moderne* étudie les étapes du retour à l'antiquité chrétienne et ses échos dans le domaine de la science sacrée. La désaffection pour les idées théologiques du moyen âge, les efforts de l'humanisme en Italie, en Angleterre, en France et en Allemagne pour refaire une nouvelle synthèse de la doctrine catholique, la sourde germination des théories de la Réforme, les transformations que subissent alors les idées évangéliques et leur interprétation par les Pères de l'Eglise, tels sont les sujets que l'auteur traite immédiatement d'après les sources. Des citations copieuses rendent sensible le progrès des théories.

* * *

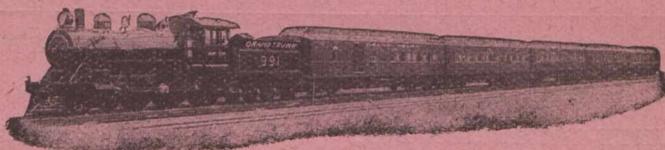
LA VENERABLE CATHERINE LABOURE, Fille de la Charité de Saint-Vincent de Paul (1806-1876), par M. Edmond Crapez, prêtre de la Mission. 1 vol. in-12 de la Collection "*Les Saints*". Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le volume de M. Crapez se divise en trois parties principales: la préparation, la mission, les conséquences. L'enfance et la jeunesse à Fain-les-Moutiers, la vocation de Fille de la Charité, les premières apparitions de 1830 ne font que préparer la soeur à sa mission définitive: c'est l'objet des trois premiers chapitres. Le chapitre quatrième, intitulé "*Manifestation de la Vierge Immaculée*" (27 novembre 1830), est de beaucoup le plus important, car il donne le récit de cette manifestation, établit l'existence et détermine la nature de la mission de soeur Catherine. Les derniers chapitres étudient les conséquences de cette mission: conséquences sociales — la médaille miraculeuse, les progrès des deux familles de Saint Vincent de Paul, l'origine des Enfants de Marie, — conséquences personnelles pour soeur Catherine, etc.

**GRAND
TRUNK
RAILWAY
SYSTEM**

Le réseau du Grand Tronc parcourt une route des plus populaires depuis l'Est du Canada jusqu'à Chicago.

Voies doubles, trains à grande vitesse, très beaux lits-salons, aménagement moderne. Wagons-restaurants de première classe. Toutes les garanties de confort et de sûreté.



L'ELOGE DU " GRAND TRONC "

Un des correspondants du *Times* de Londres décrivant son tour d'Amérique, dans un article, paru le 4 février dernier, disait entre autres choses :

" De beaucoup le plus charmant voyage que j'aie fait en Amérique, ça été sur le GRAND TRONC, de Montréal à Toronto. Le GRAND TRONC, c'est admis, a un système parfait de lits-salons. Nous courrions à 50 milles à l'heure sur l' " International Limited ", jouissant d'un confort qu'aucun train d'Angleterre ne peut procurer " .

Cet éloge d'un voyageur qui parcourt le monde, est tout à l'honneur des chemins de fer canadiens.

Pour plus amples informations, livrets illustrés, tarifs, etc., s'adresser à

W. E. DAVIS,
Pass. Traff. Mger,
Montréal.

G. T. BELL,
Ass. Pass. Traff. Mger,
Montréal.

GEO. W. VAUX,
General Pass. Agent,
Montréal.

Sirop d'Anis Gauvin

recommandé aux mères de famille pour la guérison
des Coliques, de la Diarrhée, des douleurs de la
Dentition, de la Coqueluche et du manque de
sommeil chez les enfants.

25 cents la bouteille.

En vente partout.

LES CACHETS GAUVIN CONTRE LE MAL DE TETE

la Névralgie, le Surmenage agissent
rapidement, efficacement

25 cents la boîte.

En vente partout.

J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste

850, SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

ED. ARCHAMBAULT

Pianos, Orgues, Phonographes

Instruments de Musique de toutes sortes

NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION

312, RUE SAINTE-CATHERINE EST,

MONTREAL

Près de la rue Saint-Denis

Tél. Bell Est 1842.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limitée

MEUBLES, LITERIE, TAPIS,
DRAPERIES, ETC., ETC.

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET GUY

Visiteurs cordialement invités.

MORENCY FRERES

346, SAINTE-CATHERINE EST,

346, rue Ste-Catherine Est, - Montréal

ENCADREURS, DOREURS.

Moulures, Cadres, Gravures, Peintures à l'huile, Consoles, Miroirs, Etc.

VINS DE MESSE

Marque "VATICAN"
Marque "SANCTUAIRE"

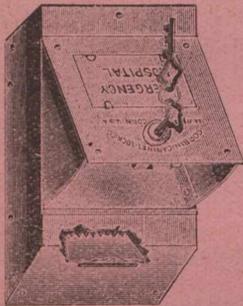
Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication.
Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Nous recommandons aux convalescents et aux personnes faibles

LE VIN TONIQUE "BACCHUS" AU QUINQUINA

POUR : Clarets et Sauternes : *Vigneau & Cambours, Bordeaux*
LA TABLE : Vins de Bourgogne : *Morin Père & Fils, Beaune*

Laporte, Martin & Cie, Ltée Distributeurs 568, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL



QUINCAILLERIE GENERALE

Trones en acier, pour Eglises, pour Hôpitaux, Etc.
PRIX \$1.25

Serrures de sûreté inrochetables, de tous genres et pour tout usages.
Filtres à l'eau à l'épreuve des germes, s'adaptant au robinet, aussi
filtres de table de toutes grandeurs.

L. J. A. SURVEYER

Importateur de Ferronnerie
52, Boulevard Saint-Laurent, - Montréal



DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée

Importateurs et fabricants
d'Ornements et Bronzes d'Eglises, Statues,
Articles Religieux, Etc.

SPÉCIALITÉ : Vin de Messe et Huile huit
jours "Nice".

19 et 21, NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL, Can.



A. S. Lavallée

MAGASIN DE CHAUSSURES

FOURNISSEUR DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

97 à 101, Boulevard Saint-Laurent,

MONTREAL

Téléphone Bell : EST 1846.

GRANGER FRÈRES Limitée

43, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, QUE.

LIVRES ET OBJETS DE PIETE

Bréviaires et Missels

Statuettes, Crucifix, Médailles,

Imagerie artistique,

Souvenirs de première communion, etc.

ARTICLES DE BUREAU

Fournitures de classes

Objets de fantaisie

Papeterie—Impressions—Reliure.

Plumes fontaines de toutes marques.

Clavigraphes.

Cartes Postales Illustrées.

Articles pour dessin.

Albums à photographies, etc.

Marchandises en Cuir.

Portefeuilles, Porte-monnaie,

Nécessaires.

TAPISSERIE

Toile à chassis — Moulures

Jouets, Parfums, Spécialité d'articles populaires pour marchands.

GRANGER FRERES, Limitée.

Importateurs. — Représentants des principales maisons Européennes et Américaines, pour la vente en gros et en détail.

Messieurs les membres du clergé, sont invités à venir visiter notre maison nouvelle d'Ornements d'Eglise. Nous avons un grand choix de Calices, Ciboires, Hosties, Chapes, Chasubles, Dalmatiques, Statues, Candelabres, Burettes, Médailles, Chapelets, Cierges et Chandelles ; aussi un assortiment complet de Chapeaux ecclésiastiques français.

Une visite est respectueusement sollicitée.

BERTRAND, FOUCHER, BELANGER INC. 26, rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

Bell Téléphone Main 7437

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

COMPTE RENDU OFFICIEL

DU

XIIe Congrès Eucharistique International

Tenu à Montréal du 7 au 11 septembre 1910

Ce Compte rendu officiel comprendra :

- 1o Récit détaillé des fêtes, avec tous les discours de circonstance.
- 2o Tous les travaux et rapports de la Section française.
- 3o Tous les travaux et rapports de la Section anglaise.
- 4o La conférence de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, sur Jeanne d'Arc, à l'église Notre-Dame de Montréal.

Un fort volume in-8o Royal, imprimé sur beau papier et orné de nombreuses gravures et portraits, au prix de \$2.00 broché et \$3.00 relié, payable sur livraison.

BULLETIN DE COMMANDE A LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

79, rue Saint-Jacques, Montréal

.....soussigné , déclare souscrire à.....exemplaire du

Compte rendu officiel du XIIe Congrès Eucharistique International

formant un fort volume in-octavo Royal, imprimé sur beau papier et orné de nombreuses illustrations et portraits, au prix de \$2.00 broché et \$3.00 relié, payable sur livraison.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

Mode d'expédition.....

Le tirage étant limité nous prions nos lecteurs de nous adresser leur Bulletin de Commande sans retard.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, Montréal

Actif : \$277,107,868.46

Rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1909

de la

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.

(Société anonyme incorporée par l'Etat de New York)

" Société du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple "

ACTIF

Débitures et actions de villes et de chemins de fer des Etats-Unis...	\$123,346,161.39
Débitures et hypothèques.....	105,183,172.02
Immeubles.....	23,311,215.72
Prêts à demande.....	172,930.00
Fonds en mains.....	5,420,643.42
Prêts aux porteurs de polices.....	11,193,245.61
Primes dues et en cours de perception.....	5,190,288.45
Intérêts et loyers.....	3,290,211.85

\$277,107,868.46

PASSIF

Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation	
Branche intermédiaire.....	\$ 1,599,645.00
Dividendes payables en 1910 aux porteurs de polices avec participation.	
Département ordinaire.....	134,508.71
NOTE. — Presque toutes les polices ordinaires de cette compagnie sont non participantes et émises à primes peu élevées.	
Partie de Bonus payable en 1910 sur polices industrielles.....	5,204,639.95
	\$ 6,938,793.66
Fonds de réserve spécial et réassurance.....	237,213,384.00
Tout autre passif.....	3,053,470.82
Capital et surplus.....	29,902,219.98

\$277,107,868.46

AUGMENTATION PAR PERIODE DE DIX ANNEES

Revenu pour l'année			Actif à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	8,725,196.47	Déc. 31, 1889	\$	8,597,468.77
" 1899		28,798,714.45	" 1899		51,070,840.74
" 1909		84,796,175.27	" 1909		277,107,868.46
Surplus à la fin de l'année			Nombre de polices en vigueur à la fin de l'année		
Déc. 31, 1889	\$	1,597,183.90	Déc. 31, 1889		1,852,432
" 1899		7,653,479.68	" 1899		4,980,704
" 1909		29,902,219.98	" 1909		10,621,679
Valeur des assurances à la fin de l'année					
Déc. 31, 1889	\$	204,816,521.00			
" 1899		800,531,009.00			
" 1909		2,041,951,700.00			

CHS DESJARDINS & CIE

LA GRANDE MAISON DE FOURRURES

Tél. Office 1536

Département de Fourrures, 1537

Plus d'un million (\$1,000,000) de dollars de superbes fourrures manufacturées, toutes prêtes à être portées; articles de Cou et Manchons de toutes sortes par milliers à choisir, à votre goût et à votre prix. Nos prix sont au moins 40 p. c. moindre que la valeur réelle. Visitez notre établissement. Vous êtes tous les bienvenus.

130, rue Saint-Denis, . . . MONTRÉAL

Entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester

DUPUIS FRÈRES
Limitée . . .

447-449, RUE SAINTE-CATHERINE EST

MONTREAL

Le plus grand magasin à rayons de la partie Est de cette ville. La plus ancienne maison canadienne-française du genre. Etablie depuis plus de 41 ans. Occasions exceptionnelles à tous les rayons. Tout article vendu par nous est sujet à notre garantie. Entière satisfaction ou plein remboursement du prix de l'achat. Commandes par la poste, exécutées rapidement et avec soin

Attention spéciale aux commandes qui nous sont confiées par les membres du clergé ou par les maisons religieuses.